

Centre
d'Action
Sociale
Protestant

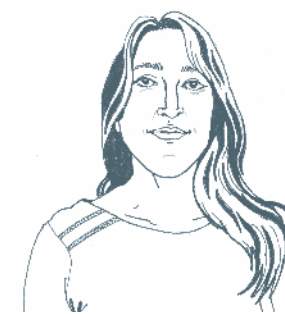


Jardin
Être vivant

Balade
Amitié

Savoir prendre
du temps pour
soi...

Rapport d'activité 2020

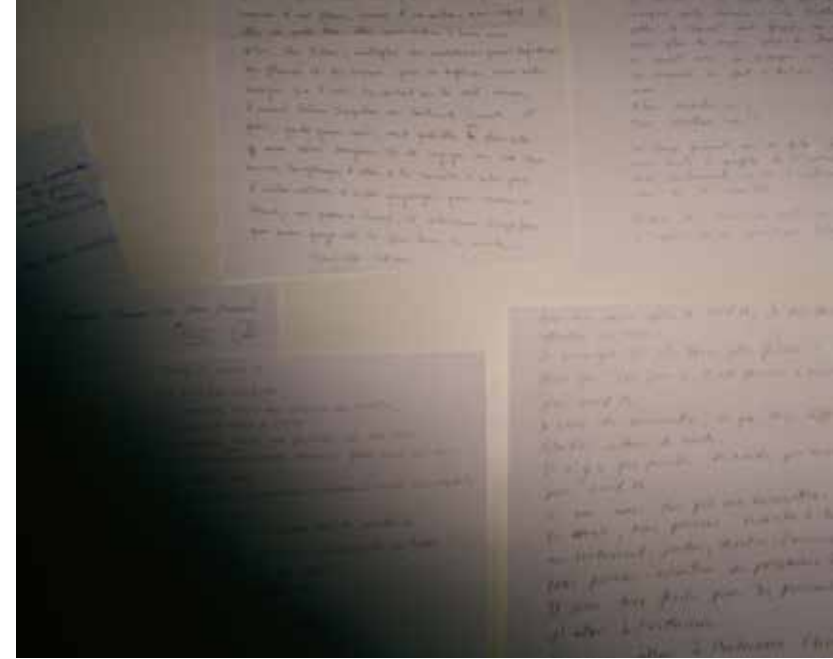


2020 a été une épreuve, marquée par une crise sanitaire sans précédent.

Cette crise a mis en péril notre santé physique, psychologique, sociale et économique, entraînant tristement sur son chemin, en sus de nombreuses vies

humaines, des pertes d'emploi, des difficultés d'accès à l'éducation et aux soins de qualité pour toutes et tous. La pandémie a révélé et révèle encore l'étendue des inégalités sociales. En touchant certains groupes sociaux davantage que d'autres, elle a été discriminatoire et particulièrement pénible pour celles et ceux que le CASP connaît bien, et qui avaient déjà une vulnérabilité particulière avant la pandémie et qui avec elle n'a fait qu'empirer. Femmes, personnes en situation de précarité, sans-abri, migrants, réfugiés, personnes âgées vivant seules, personnes en situation de handicap ou avec d'autres maladies chroniques n'ont, depuis mars 2020, de visibles que leur précarité et leur vulnérabilité. Dans ce contexte préoccupant et inédit, l'engagement du CASP, de ses 560 professionnels et de ses 223 bénévoles, s'est traduit tout au long de l'année par l'acte d'être aux côtés de ces près de 85 000 personnes qu'il accompagne et pour qui le maintien du lien est vital. Dans le respect des principes de solidarité, d'entraide, d'accueil et de respect des droits des populations les plus vulnérables, qui forgent son projet associatif, le CASP a dû trouver sans délai de nouvelles solutions, adapter ses pratiques. La volonté de maintenir l'indispensable relation à l'autre et de répondre aux nouvelles situations de précarité a pris différentes formes originales : entraide et volontariat du côté des salariés et bénévoles, initiatives solidaires par et pour les accueillis : distribution de produits de première nécessité, suivis et activités par téléphone, mise en place de la visioconférence, soutien psychologique, adaptation entre présence et distance, ouverture de structures dans des délais contraints. Plus que jamais, dans cette période trouble et complexe, le CASP a pu agir grâce au soutien de toutes et tous, s'est affirmé comme une communauté solide. Chaque personne accompagnée, chaque salarié, chaque bénévole, chaque administrateur, chaque donateur, chaque partenaire, chaque passeur de solidarité, a esquissé à sa façon les traits d'une œuvre composée de pacte communautaire et d'humanisme social. Par votre soutien indéfectible et vos précieuses touches de couleur, vous êtes dans ce rapport. Grâce à vous, le CASP, en toutes circonstances, aura demain le pouvoir de continuer à combattre l'inacceptable, de changer des vies et de contribuer au dessin d'un monde plus juste, durable et solidaire.

Aurélie El Hassak-Marzorati
directrice générale



Estelle, bénévole écrivain, qui a recueilli les témoignages des hébergés du CASP

Dessiner des portraits avec des mots pour donner des visages au silence

Souvent, lorsque je suis dans la rue, le métro, je regarde les visages autour de moi et m'interroge : à quoi pense cette femme au regard indéfinissable ? Où va-t-elle ? Pourquoi semble-t-elle si pressée ? Quel est son meilleur souvenir ? Le pire ? Son dernier fou rire ? Et d'où vient cet homme endormi ? Quels sont les pas qui, l'un après l'autre, l'ont mené sur ce banc ? À quoi songe-t-il quand le sommeil le prend ? Quand le sommeil le fuit ? Mes yeux et mon imagination vagabondent, mais je n'ose pas aller leur parler.

Grâce au CASP, je rencontre des personnes qui acceptent de livrer un pan de ce qui leur est arrivé. Leurs paroles retentissent, brisent silence et préjugés. Il suffit de croiser un regard, d'écouter une histoire, pour réaliser que l'on aurait pu être de leur côté, à raconter à un ou une inconnue ces moments décisifs où l'on a pris à droite plutôt qu'à gauche, sans savoir ce qui nous attendait. Car il a parfois suffi d'un grain de sable minuscule pour que tout bascule, et qu'une vie jusque là plutôt classique dans sa banalité – une adresse, un travail, une certaine stabilité – soit renversée.

J'aime écrire, et je voudrais trouver les mots justes pour faire résonner les voix de ces hommes, de ces femmes. Ils ont tant à nous dire. Eux qui ont pris le temps de nous confier blessures et projets, encouragements et regrets, grands et petits événements, peut-être que l'on peut prendre, à notre tour, le temps de les écouter. Pour ma part, je sais que, désormais, je regarde autrement les visages que je suis amenée à croiser.

« Le CASP, c'est offrir un accueil qui ne soit pas sans issues »

Éric

ACCUEIL
SANS ISSUE

Aaron, accueilli à La Maison dans la rue

Des diplômes, un fils, des projets et « une vie qui n'est pas telle qu'elle aurait pu être

Aaron quitte sa famille et sa métropole natale pour passer un bac+5 dans le domaine de la communication. Les hommes font des projets et les dieux rient, dit le proverbe : à son arrivée, les portes des universités qu'il vise restent closes, hasard de calendrier pour l'une, formation annulée pour l'autre.

Aaron avise et se glisse dans l'existence de Monsieur Tout-le-monde-ou-presque : des diplômes, un toit, un Nous, deux ou trois rêves mis de côté pour exercer un travail qui, à défaut de combler ses aspirations, remplit son compte en banque et son frigidaire. La vie s'écoule ainsi, jusqu'à ce qu'une opportunité professionnelle s'offre à lui. Il démissionne de son poste pour la saisir, elle s'évapore.

Voici Aaron suspendu dans le vide, sans travail, sans revenus : il lui manque un avis d'imposition, léger comme un document A3, dont la disparition, lourde de conséquences, l'empêche de toucher le RSA. Il perd le contrôle et son appartement, garde le silence. Sa famille, ses amis ignorent ce qu'il traverse, tout comme la femme qu'il quitte pour lui cacher sa chute. La descente commence : la première nuit dans la rue, puis les autres.

Loin de son île, Aaron s'efforce de ne pas sombrer dans cette autre île, l'Île-de-France où, selon ses dires, il a vécu des expériences auxquelles rien ne l'avait préparé. Rien. Il en reste une douleur étonnée au fond de ses yeux que l'on a du mal à croiser, comme s'ils demeuraient figés sur d'indicibles expériences.

Parfois il remonte à la surface, reprend son souffle, retrouve la rive, un poste ou l'amour, les reperd. Une nouvelle vague de doutes, d'angoisses et de honte le submerge. Il coule, remonte, chaque fois un peu moins bien, chaque fois un peu plus bas. Il décide de retraverser l'Océan, mais la vie renverse encore ses plans avec la venue d'un enfant. Quelques années passent, son frère lui propose un travail. À son retour, personne ne l'attend : sa compagne est partie avec un autre. Et avec leur enfant. Il les cherche inlassablement, les retrouve bien plus tard, quand son fils répond à sa mère : « Pour mon anniversaire ? Je veux parler à mon père. »

Perdu au milieu de ses pensées (où dormir ? que manger ?) et d'une foule toujours pressée d'aller travailler, s'aimer ou s'amuser, Aaron découvre le CASP, notamment La Maison dans la rue qui offre à ceux qui passent la nuit dehors, la chaleur d'un café, d'une soupe ou d'un sourire, l'usage de douches et de machines à laver, des encouragements pour garder le cap et sa dignité lorsque l'on se sent dériver. Davantage qu'un rivage où se poser, le CASP accompagne ceux qui souhaitent réaliser des projets. Celui d'Aaron est clair : retrouver une porte dont il aura la clef, un travail rémunéré, une garde alternée. Les premières pierres de son rêve sont d'ores-et-déjà posées : il vient de trouver un appartement, tout près de la ville où vit désormais son enfant.



« Ça fait 4 ans que je suis sur le terrain, dans la rue, avec les jeunes et les moins jeunes »

Anthony



Lysa, bénévole au Numéro vert Arapej

« J'ai 24 ans et je suis encore étudiante, puisque je passe les concours de l'Administration Pénitentiaire.

J'ai fait un cursus classique de droit pénal à Bordeaux, et un master 2 en criminologie à Paris.

Je suis bénévole au Numéro vert depuis plus d'un an, j'en avais entendu parler pendant ma formation.

Je viens environ une journée par semaine. Ca me permet d'alterner avec ma préparation aux concours, tout en la complétant.

Ce qui m'intéresse, c'est bien sûr la mise en relation directe avec des personnes détenues mais aussi le côté associatif de la mission.

J'ai beaucoup appris depuis mon arrivée : au début j'étais assez stressée et le fait de parler à des détenus peut être déstabilisant, même si l'équipe est très présente pour prendre le relais en cas de difficulté.

Maintenant, je suis moins inquiète quand je ne connais pas la réponse à donner, je sais comment la chercher, je suis plus à l'aise.

J'ai beaucoup réfléchi à mon attitude vis-à-vis des détenus et au cadre qu'ils viennent souvent tester. Je prends les conversations sur le ton de l'humour, cela me permet de garder la bonne distance et facilite l'échange avec eux. J'ai remarqué que ça apaise la conversation, et c'est donc plus aisé ainsi.

Le plus important, je crois, c'est de savoir prendre du recul, car on entend parfois des choses assez dures... mais je réussis à prendre cela de manière théorique pour ne pas rapporter ça chez moi.

Cette mission me conforte dans mes souhaits de carrière : j'aimerais vraiment être Conseillère en Insertion, en milieu fermé de préférence, pour être au plus près des détenus que je veux continuer d'aider. »



« Même si, disons, on donne des réponses très objectives au téléphone, l'Arapej c'est très militant »

Megan



Marie, hébergée

D'une problématique de solitude » à un conseil de quartier ?

Marie accepte de témoigner tout en refusant de poser des mots sur la lame qui, il y a plusieurs années, a découpé sa vie en un avant et un après. Avant, c'est la vie quotidienne avec quelqu'un, deux couverts, la mélodie bien connue d'une voix, d'autres pas. Après, c'est l'absence, la solitude immense, l'angoisse et le silence. À près de 50 ans, elle perd ses repères, occupe la moitié du canapé et du lit, de l'appartement et de sa vie, se retrouve à l'hôpital durant six mois. Une psychiatre et une assistante sociale lui cherchent un nouveau domicile.

L'idéal serait une maison-relais : un dispositif de logement social pérenne, qui allie autonomie et vie sociale, des appartements où l'on vit seul et une pièce et des activités communes pour les habitants de la structure, entre et hors les murs.

Marie se souvient de son arrivée dans la maison-relais de la rue Polonceau, à un quart d'heure à pied du Sacré-Cœur. Une voisine l'accueille : « Je m'appelle... J'habite... Si tu as quoi que ce soit, le jour ou la nuit, tu montes. » Elle ne montera pas. Le simple fait de savoir qu'elle peut le faire suffira. Cette invitation à venir à n'importe quelle heure en cas de problème, jamais Marie ne l'aurait entendue dans un immeuble « classique ». Apaisée, elle glisse la clef dans la serrure et, dès qu'elle pousse la porte de son 18m² tout neuf, l'investit entièrement.

Aujourd'hui, Marie vit seule et trouve que « c'est très bien comme ça ». Elle continue à travailler sur son autonomie tout en soulignant l'importance de rompre l'isolement, évoque sa fierté de n'être jamais retournée à l'hôpital, les soirées durant lesquelles les résidents de la maison Polonceau ont tellement dansé, la fête inoubliable en l'honneur de son anniversaire. Elle a fait du chemin, tissé des liens, trouvé sa place et repris la parole.

Car Marie participe à toutes les réunions organisées au sein de la maison-relais. Elle explique que les femmes ont eu le droit de vote tard, qu'elles doivent saisir chaque occasion qui leur est donnée de s'exprimer, pour dire ce qui va bien, moins bien, poser des questions. Son projet ? Représenter la maison-relais dans un conseil de quartier pour « faire entendre nos voix ».



Cherif, b n vole MNA

Alg rien arriv  en France dans le cadre de mes  tudes en ao t 2017, j'ai r guli rement occup  la fonction d'arbitre de football dans diff rents quartiers populaires d'Ile-de-France : en tant qu'arbitre de district puis r gional, dans la continuit  d'une longue pratique en grande Kabylie et   partir de 2015 dans la capitale alg rienne, quand j'ai eu mon grade d'arbitre d'inter-r gional (l' quivalent d'arbitre en national en France)



Depuis 2019, je coache des sportifs amateurs et des enfants au sein des clubs du football amateur. J'anime aussi des ateliers d'ethnologie dans les  coles primaires avec l'association « Ethnologues en Herbe », une association avec laquelle je travaille en tant qu'animateur depuis septembre 2019 sur les probl matiques d'accueil dans les quartiers sensibles. Locuteur de Kabyle, d'arabe litt raire et dialectal, j'ai men  plusieurs enqu tes sur l'occupation de Paris VIII par des personnes exil es et des soutiens, mais aussi sur les pratiques infra et intercommunautaires des campements de personnes migrantes dans le nord parisien. Ces travaux m'ont permis de me familiariser avec des logiques de composition de groupes, de relations conflictuelles avec les associations, mais aussi des espaces de m diation et d'interactions.

Gr ce   mes exp riences et comp tences, j'ai d cid  de me rapprocher du dispositif du CASP d di  aux MNA pour leur proposer un projet d'int gration des jeunes par le foot.

Ce projet d'int gration par le sport peut contribuer   modifier le quotidien des MNA,   le transformer et   renforcer les actions men es. Je pense qu'au fur et   mesure de pratiquer une activit  sportive, les jeunes vont acqu rir gr ce   leur engagement une sorte de conscience de soi et de ce fait, prendre connaissance de l'ensemble des possibilit s de socialisation. Donc en g n ral, cette d marche d'aller vers les MNA est importante pour interroger les possibilit s de leur inclusion dans la soci t .

Il s'agit d'un projet collaboratif, volontaire et emportant l'adh sion. Je dois me familiariser avec les MNA se trouvant dans le quartier de la Goutte d'Or et cr er un espace de confiance :

- pour interroger leurs repr sentations du football et plus g n ralement de leur situation.
- mais aussi leur proposer des pratiques de football dans les espaces d di s   cette activit .

Les jeunes suivis par l'association pourraient trouver gr ce au football un moyen d'int gration et un accompagnement socio- ducatif sp cifiques, avec des enjeux partag s. L'objectif g n ral est de contribuer   optimiser l'insertion des jeunes migrants et de tenter d'am liorer la gestion et la prise en charge de ces derniers, et plus largement leur volont  d'int gration.

« Mon c ur il sera toujours l , m me en cong s il sera l  ! »

Carole



Larissa, hébergée au CHRS Pouchet

Elle, lui, et enfin : toit

« Mon parcours n’a pas été facile » sont les premiers mots que prononce Larissa. Ivoirienne, elle vit avec son compagnon qui la mettra dehors lorsque leur fils aura un mois. Le petit dans les bras, elle ira se réfugier chez son frère, qui a lui-même une famille. À six dans un deux-pièces, la place commence à manquer, un déménagement en province est organisé.

Larissa décide de rester à Paris : elle a fait une demande de logement auprès d’une assistance sociale et pense que sa situation ne va pas tarder à se débloquer. Les semaines passent. Larissa reste dans l’appartement de son frère après son départ. Puis le propriétaire reprend possession des lieux. Larissa et son bébé n’ont plus de foyer.

Elle appelle le 115, explique sa situation, est hébergée une quinzaine de nuits. Chaque matin, elle appelle l’assistante sociale pour savoir s’il y a du nouveau. Chaque soir, elle fait face à la nuit des sans-toit. Malgré le flou tout autour, elle a une certitude : son fils ne dormira pas dehors. Elle croise des hommes qui sont d’accord pour ouvrir leur porte, à condition qu’elle ouvre son corps. Dans la rue, sans issue, elle est forcée d’accepter. La situation se répète chaque nuit, des mois entiers. On pourrait la croire sans ressources, pourtant elle a un travail, dans la restauration, à temps complet.

Enfin, une place au CHRS Pouchet lui est attribuée, en attendant que le CASP et les assistantes sociales parviennent à lui trouver un lieu où véritablement s’installer. Ce sera un trois-pièces, dans lequel elle vient d’emménager.

À cette étape de son parcours, elle dit : « Je suis tellement heureuse aujourd’hui. J’ai un endroit où dormir avec mon fils... Quand tu as la foi, quand tu as le courage, tout peut réussir. Il ne faut jamais désespérer. »



« J’ai privilégié le côté ensemble »

Danielle





« Ce slogan, c'est au-delà de l'humanisme »

Youssif



Françoise, bénévole Colis de Noël

« Je suis de la Paroisse de Montparnasse Plaisance, et cela fait 5 ans maintenant que je gère l'envoi de Colis de Noël pour les enfants du CASP : c'est une initiative qui a plus d'une vingtaine d'années, maintenant... J'ai pris le relais de Nicole Saur, qui était très impliquée dans cette mission (et dans bien d'autres au sein du CASP) depuis des années !

Chaque année, à partir du mois de novembre, nous demandons aux paroisses protestantes de la région parisienne de collecter auprès de leurs enfants au cours du culte de Noël, jouets et livres neufs que nous récupérons et trions.

Nous confectionnons ensuite des paquets pour les offrir pendant les fêtes de fin d'année aux enfants accueillis dans les foyers du CASP, mais aussi auparavant aux enfants de détenus, dont nous avons les coordonnées par le biais des aumôniers protestants.

C'est une mission que nous menons sur 2 mois, le temps de recevoir les listes des enfants hébergés dans les différentes structures d'accueil, de rapatrier les dons, de les emballer et de les dispatcher : car cela représente à chaque fois près de 700 enfants !

J'ai une belle équipe de bénévoles qui me soutient. Marie-Noëlle et moi coordonnons toute l'action mais nous sommes épaulées par Fanja, Francine, Christiane, Hélène, Elisabeth, Frédérique et Marie, et je tiens ici à les remercier vivement pour leur efficacité et leur dévouement.

Le contexte sanitaire de 2020 ne nous a pas permis de mener à bien notre mission, à regret : je suis heureuse de savoir que cette année nous allons pouvoir nous remettre en marche ! »



Ali, hébergé au CHS Masséna

Un médecin exilé, sans stéthoscope et sans papiers

Tout ce qu’Ali voudrait, c’est soulager ne serait-ce qu’un peu la souffrance humaine. C’est ce qu’il faisait lorsqu’il exerçait son métier de l’autre côté de la Méditerranée, dans un hôpital d’Algérie, jusqu’à ce que le climat politique devienne si menaçant qu’il doive quitter le pays.

Il part à Paris. Ses diplômes n’étant pas reconnus en France, il travaille dans une maison de retraite et retourne sur les bancs de l’université se spécialiser. La troisième année, il lui est impossible de remplir les conditions imposées par le gouvernement français. Après le droit de pratiquer la médecine puis celui d’être exilé dans la légalité, c’est son emploi qui lui est retiré. Puisque, comme il dit, « il faut bien gagner sa vie », il est interprète, donne des cours à des enfants, distribue des prospectus. En parallèle, il continue à suivre, autant qu’il le peut, des cours de médecine, notamment au Collège de France. Cette porte se ferme à son tour quand des documents à jour sont exigés pour pouvoir y assister.

De porte fermée en porte fermée, il lui arrivera d’être littéralement enfermé et de trembler derrière de hauts murs et des barbelés dans un lieu, situé dans le bois de Vincennes, d’où l’on ne voit de l’extérieur que le ciel. À quelques pas des badauds qui se promènent sous les arbres et font glisser des barques sur l’eau lisse des lacs, Elle passe six jours d’angoisse la première fois, douze la seconde, à se demander s’il va être expulsé.

Clandestin, il ne connaîtra jamais la rue. Plusieurs personnes l’accueillent ou l’hébergent. Lorsque cette possibilité disparaît elle aussi, il partage un squat. Ses colocataires veillent, boivent, Ali n’en peut plus. Il appelle le 115 qui l’oriente vers La Maison dans la rue. Il logera dans différents centres. Aujourd’hui, il vit entre ses tableaux et ses livres, dans le CHS Masséna.

Il s’investit pleinement au sein du CASP (publication d’un journal, projections-débats, visites culturelles, jardinage, aquariophilie, yoga...) et du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale (CNLE). Toutefois, son aspiration profonde reste la médecine. Dès qu’il aura des papiers, il souhaite s’engager auprès de Médecins sans Frontières. Lui qui n’a pu quitter la France depuis son arrivée rêve de franchir la frontière pour – enfin – découvrir l’Angleterre.

Lorsqu’on lui demande quel message il voudrait faire passer, auprès de vous qui le lirez, il répond : « Nul n’est à l’abri d’un accident de parcours. On ignore ce que la vie nous réserve, en bien, en mal. C’est important de s’en rappeler et de rester humain. De respecter l’humain. » Parole d’un médecin sans stéthoscope et sans papiers, dont l’objectif premier reste et restera : soigner.



« Sans enfants, il n'y a pas de CAFDA... »

Anne



« Il y a cette tour qui me fascine ! »

Cheich





Les images de ce 16 pages ont été réalisées par des photographes volontaires : hébergés, bénévoles et salariés, pendant un chantier participatif pour la création de la nouvelle identité visuelle du CASP, « l'éclipse et le papillon »

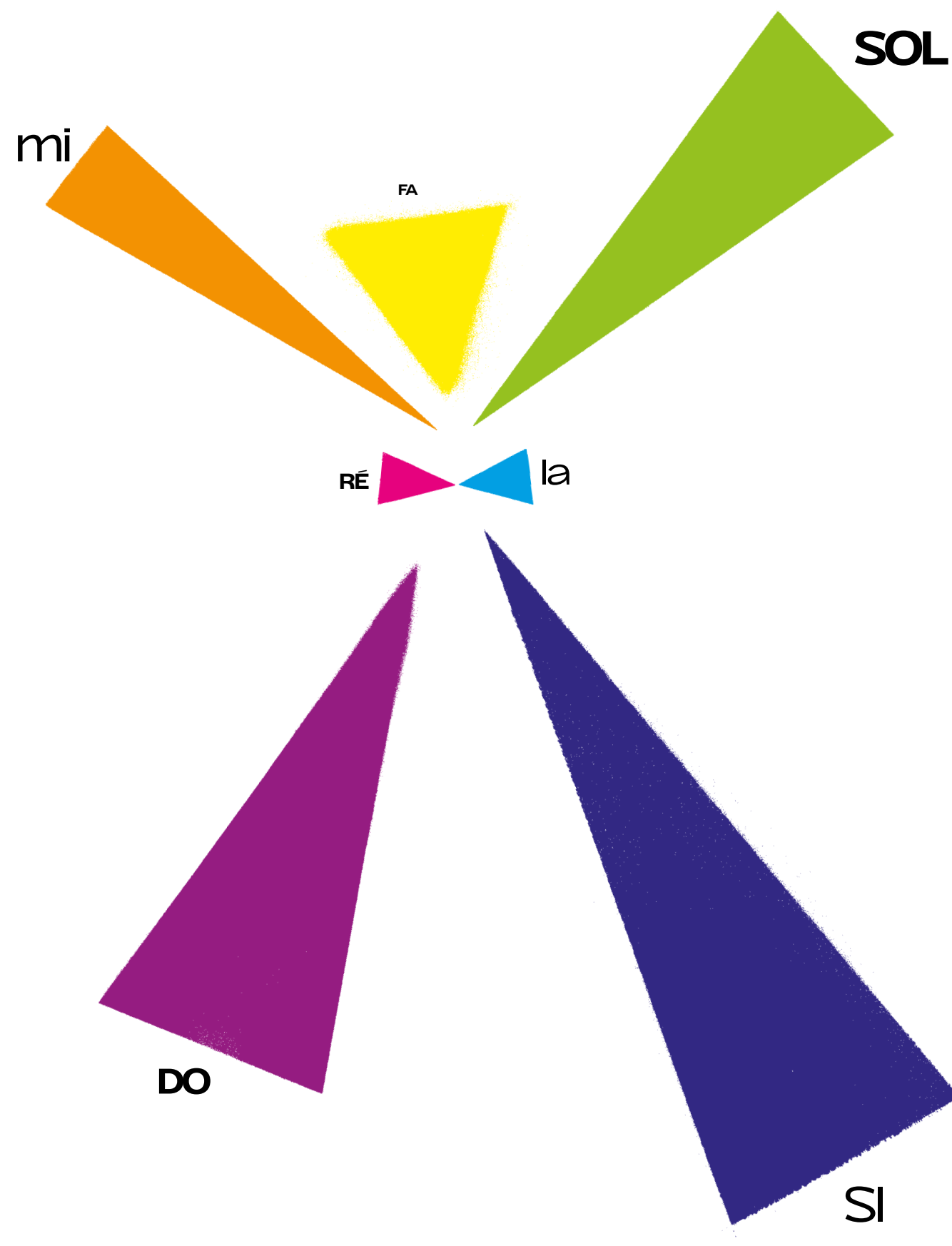
Conseil d'administration

MEMBRES DU BUREAU

- M. Antoine Durrleman, président
- M. Pierre-Louis Duméril, premier vice-président
- M. Pierre Mirabaud, second vice-président
- M. Jean-Noël Rachet, trésorier
- Mme Irène Carbonnier, secrétaire
- M. Samuel Coppens, secrétaire adjoint
- M. Christophe Mahéo-Jaguin, trésorier adjoint

AUTRES ADMINISTRATEURS

- Mme Héliène Beck
- Mme Pascale Bompaire
- M. Nicolas Bonnal
- Mme Béatrice Cléro Mazire
- M. Bertrand de Cazenove
- M. Guillaume de Seynes
- Mme Florence Dastillung
- M. Brice Deymié
- Mme Priscille Fallot
- M. Daniel Jouanneau
- M. Georges Letellier
- Mme Sylvie Manac'h
- M. Sylvestre Monnier
- M. Patrick Peugeot
- Mme Marie-Suzanne Pierrard
- Mme Michèle Pourteau
- Mme France Vassaux



Sommaire



Organigramme	p. 21
Implantations	p. 22
Chiffres clés 2020	p. 23
Face à la crise	p. 24
Moments marquants 2020	p. 27
Ouvertures de centres	p. 28

RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES SERVICES & DES STRUCTURES



ACCÈS AUX DROITS

Pôle Droit & Hébergement	p. 33
Pôle Asile	p. 43
Pôle Droit & Justice	p. 51



ACCÈS AU LOGEMENT

Pôle Logement Accompagné	p. 63
Pôle Hébergement, Santé, Autonomie	p. 69
Pôle Hébergement d'Urgence, Insertion & Dispositifs innovants	p. 77

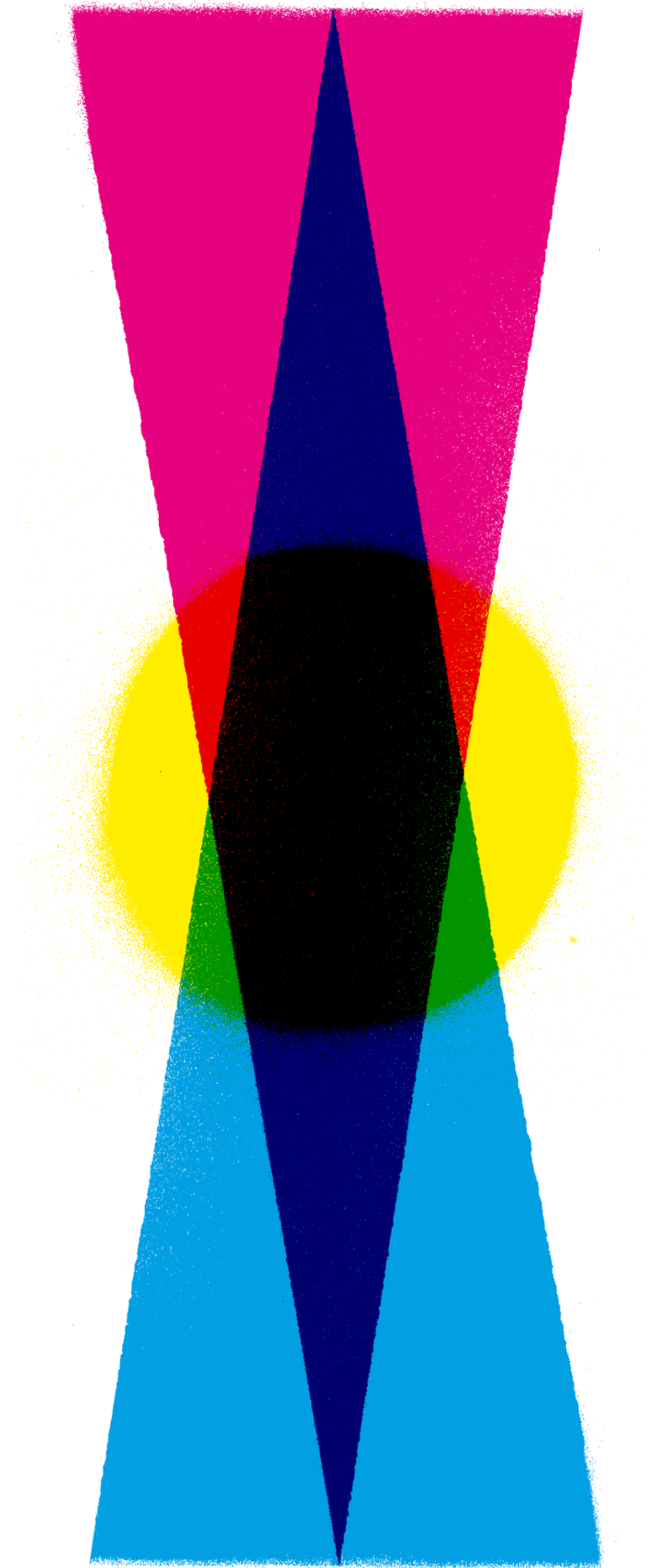


ACCÈS À LA VIE SOCIALE

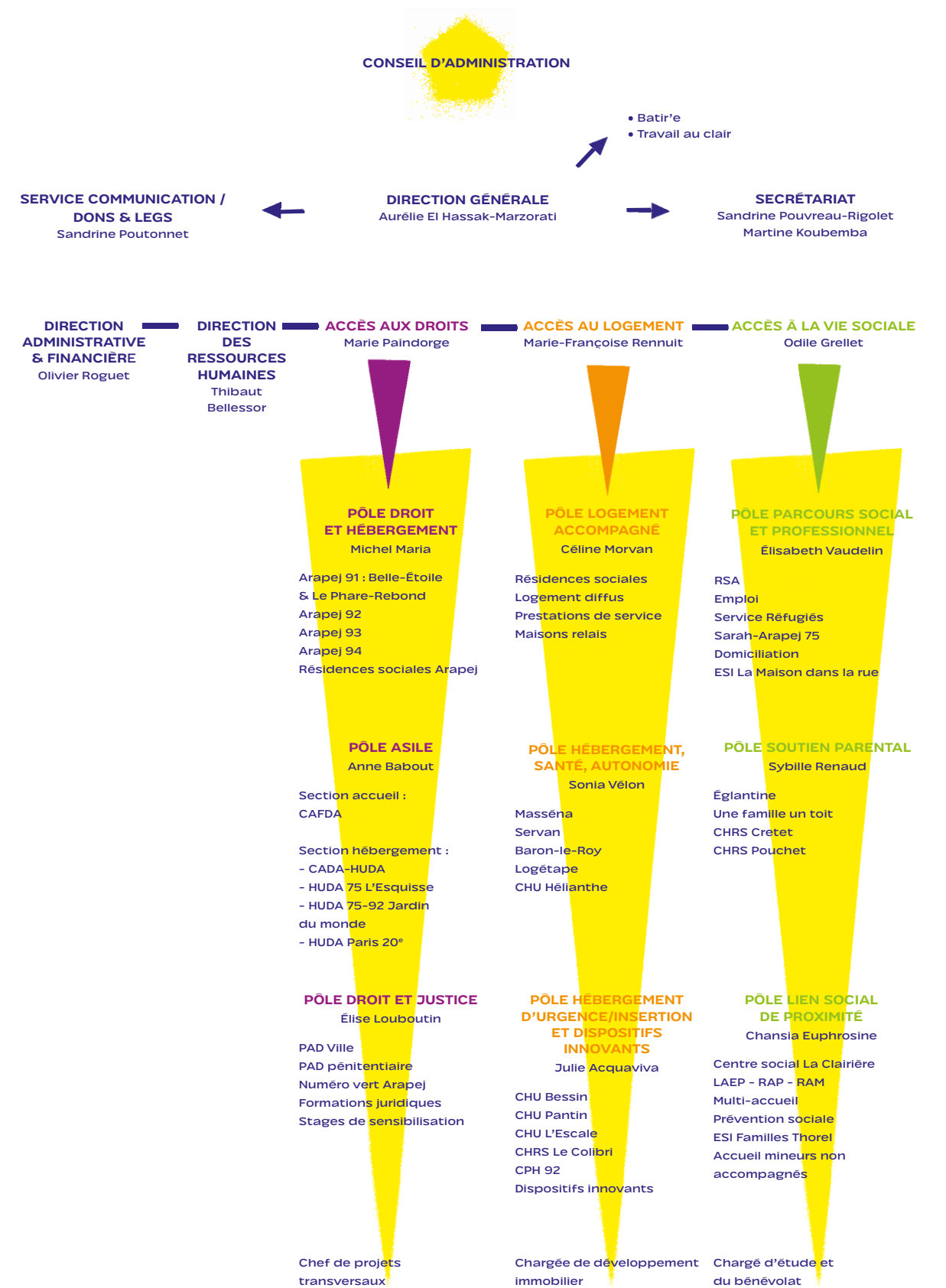
Pôle Parcours Social & Professionnel	p. 89
Pôle Soutien Parental	p. 99
Pôle Lien Social de Proximité	p. 107



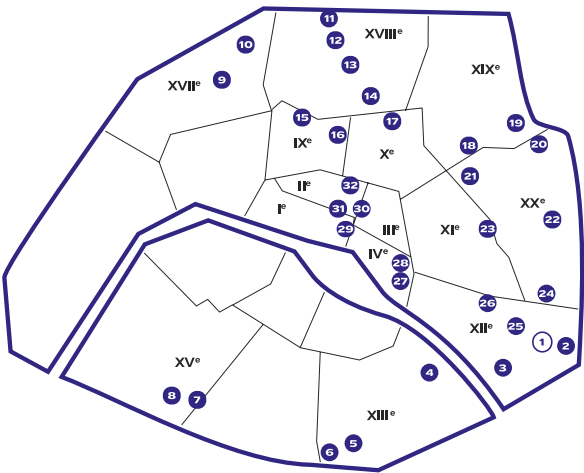
Bénévolat et vie sociale	p. 117
Éléments économiques	p. 119
Ressources humaines	p. 121
Partenaires	p. 123
Liste des sigles	p. 126



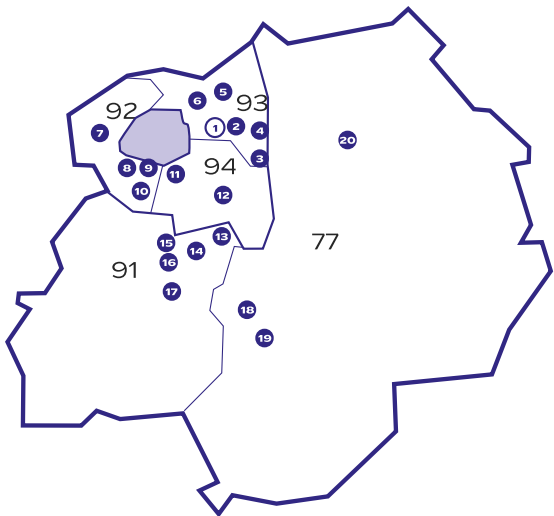
Organigramme



Paris



Région parisienne



Paris

- 1 SIÈGE 20 rue Santerre - 12^e
Service domiciliation / Service Emploi / CHRS SARAH / CHRS-CHU Arapej 75
- 2 Service RSA antenne Rambervillers 14 r. de Rambervillers - 12^e
- 3 CHS/Pension de famille / résidence sociale Baron-le-Roy 51-55 r. Baron-le-Roy - 12^e
- 4 Résidence sociale Vincent-Auriol 70 bd Vincent-Auriol - 13^e
- 5 RSA antenne Brillat-Savarin / Service HUDA 75-92 Jardin du Monde - Site HUDA 75 70-76 r. Brillat-Savarin - 13^e
- 6 CHU Hôtel-Idéal - Porte-d'Orléans 108 bd Jourdan - 13^e
- 7 CHU Bessin 5 r. du Bessin - 15^e
- 8 Point d'accès au droit - PAD 15 22 r. de la Saïda - 15^e
- 9 Maison d'accueil Églantine - site Salneuve 21 r. Salneuve - 17^e
- 10 CHRS Pouchet 20 r. Pouchet - 17^e
- 11 Résidence sociale Championnet 60 r. Championnet - 18^e
- 12 Résidence sociale Baudelique 24 r. Baudelique - 18^e
- 13 Pension de famille / résidence sociale Polonceau 32 r. Polonceau - 18^e
- 14 CHRS Cretet 7 r. Cretet - 9^e
- 15 Maison d'accueil Églantine - site Trévise CHU diffus Une famille, un toit 12 cité Trévise - 9^e
- 16 CAFDA-HUDA L'Esquisse 1 84A r. du Fbg-St-Denis - 10^e
- 17 Résidence sociale Simon-Bolivar 5 av. Simon-Bolivar - 19^e
- 18 Point d'accès au droit - PAD 19 53 r. Compans - 19^e

- 19 Foyer post-hospitalier Hélianthe 90 r. Pixérécourt - 20^e
- 20 CHRS Le Colibri 11 r. Ramponneau - 20^e
- 21 HUDA Paris 20 6 r. Dupont-de-l'Eure - 20^e
- 22 CHS / pension de famille Servan 52 r. Servan - 11^e
- 23 Service Logement 25 r. de la Plaine - 20^e
- 24 ESI-La Maison dans la rue / résidence sociale Picpus 18 r. de Picpus - 12^e
- 25 CHU L'Escalpe 4 r. Claude-Tillier - 12^e
- 26 CADA-HUDA Rivoli 9 r. de Rivoli - 4^e
- 27 Résidence sociale Roi-de-Sicile 54 r. du Roi-de-Sicile - 4^e
- 28 Prévention sociale La Clairière 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e arrondissements
- 29 Centre social La Clairière, La Bulle d'air 60 r. Greneta - 2^e
- 30 Multi-accueil 1 r. Dussoubs - 2^e
- 31 Résidence sociale Aboukir 4 r. d'Aboukir - 2^e
- 32 ESI Familles CASP-OSE 9 r. Thorel - 2^e

Région parisienne

- 1 Direction générale / Direction administrative & financière / Direction des ressources humaines / Service communication, dons, legs et donations / Numéro Vert et ligne familles de détenus 88 rue Robespierre - 93100 Montreuil
- 2 Service Réfugiés 261 r. de Paris 93100 Montreuil
- 3 CHU Villemomble 256 r. Auguste-Blanqui 93250 Villemomble

- 4 CHU Aulnay 20 r. René-Noclin 93600 Aulnay-sous-Bois
- 5 CHRS-Places Jeunes Arapej 93 10 rue Aristide-Briand - 93600 Aulnay-sous-Bois
- 6 CHU Pantin 24 chemin des Vignes 93100 Pantin
- 7 Point d'accès au droit pénitentiaire 92 Nanterre - 92000 Nanterre
- 8 Service HUDA 75 92 Jardin du Monde Site HUDA 92 9 r. Ravon 92340 Bourg-la-Reine
- 9 CPH 92 82 av. Pierre-Brossolette 92240 Malakoff
- 10 CHRS-ACT Arapej 92 36 bis r. Jean-Longuet - 92290 Chatenay-Malabry
- 11 CHS Masséna /Logétape 19 bis av. Pierre-Sémard - 94200 Ivry/Seine
- 12 CHRS Arapej 94 14 r. de l'Eglise 94340 Joinville-le-Pont
- 13 Résidences sociales et Réfugiés 27 r. René-Coty - 91330 Yerres
- 14 CHU-CHRS Le Rebond (91) 14 bd Henri-Barbusse - 91210 Draveil
- 15 CHU-CHRS Arapej-Belle Étoile (91) 6 r. Marx-Dormoy - 91200 Athis-Mons
- 16 CHU-CHRS Arapej-Le Phare (91) 21 route de Longpont 91700 Ste-Geneviève-des-Bois
- 17 Point d'accès au droit pénitentiaire 91 Fleury-Mérogis 91705 Ste-Geneviève-des-Bois
- 18 Point d'Accès au Droit pénitentiaire 77 77550 Réau
- 19 Point d'Accès au Droit pénitentiaire 77 77000 Melun
- 20 Point d'Accès au Droit pénitentiaire 77 77351 Meaux

les équipes du CASP
ont assuré
l'accompagnement de

81 000
personnes

l'hébergement et
le logement de

3 800
personnes
au 31/12/20

877
logements
au 31/12/20

560
salariés

223
bénévoles

1
plateforme
téléphonique nationale

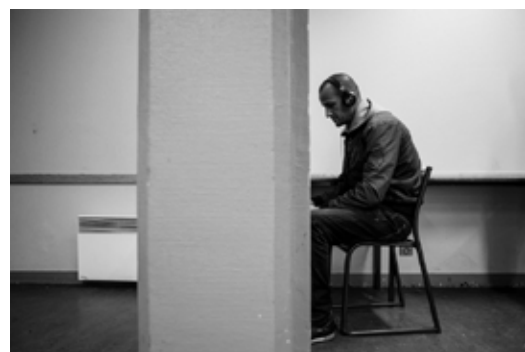
70
structures, services et
dispositifs
à Paris et Île-de-France

La situation sanitaire de 2020 a freiné beaucoup d'événements, mais certains ont pu voir le jour malgré tout.

Opération Salariés Solidaires

Dans le contexte inédit de la crise sanitaire et de ses répercussions sur l'absentéisme des salariés et les nouveaux besoins des établissements, a été constituée une « Plateforme de mobilisation solidaire des salariés » pour répondre aux besoins des 14 structures d'hébergement ouvertes 24 h sur 24h dont les équipes –parfois très réduites – ne pouvaient plus garantir la continuité de service. Pour les soutenir, le CASP a décidé d'affecter temporairement les salariés disponibles en situation de « maintien à domicile » puis en télétravail sur des fonctions pouvant être différentes de celles menées habituellement. L'Opération Salariés Solidaires (OSS) s'est ajoutée aux pratiques moins formalisées d'entraide entre pôles et à l'intérieur de ceux-ci.

La mobilisation des salariés du CASP pour d'autres services que leurs services d'origine au cours de la période correspondant au confinement mars-mai 2020 a concerné 40 salariés (auxquels s'ajoutent les 7 salariés qui ont ponctuellement apporté une contribution à la distribution de colis alimentaires mise en place à la Maison dans la rue.



“ Suite à la pandémie, notre service a fermé le 16 mars et je me suis retrouvée en télétravail. Pendant cette période de confinement, notre rôle a été de maintenir un lien téléphonique avec les allocataires pour savoir comment ils vivent cette période inédite, pour les rassurer, les informer, pour s'assurer de leurs droits CAF, etc. Je me suis portée volontaire pour aller sur des sites qui manquaient de professionnels pour assurer la continuité de fonctionnement. J'interviens au CHS Servan 2 jours/semaine de 7h30 à 15h30 pour remplacer certains permanents qui ne peuvent pas se rendre sur leur lieu de travail pour diverses raisons.

Pourquoi 7h30 ? Normalement, les petits déjeuners des résidentes sont servis dans la salle de restauration, mais période inédite implique fonctionnement inédit avec gestes barrière et distanciation de sécurité obligatoires ! Et la moyenne d'âge des personnes hébergées étant assez élevée et proche pour une grande majorité de celle de résidentes d'un EHPAD... vigilance ! Il a donc été décidé que tous les repas se prendraient dans les chambres, ce qui implique une charge de travail supplémentaire pour l'agent de service. Cette activité m'a permis d'entrer en contact avec toutes les résidentes, de prendre de leurs nouvelles et de leur proposer de venir me voir en cas de problème ou si elles avaient des questions. Ce travail s'effectue en lien avec les salariés permanents présents ou par mail avec les absents, afin de donner du sens à nos interventions, même si nos fonctions diffèrent de celles menées habituellement. Je dirais que nous gérons l'urgence et une continuité dans le fonctionnement du centre d'hébergement en soutien à l'équipe des permanents et aux personnes accueillies. ”

Laurence Petro,
Éducatrice spécialisée au service RSA.

Mesures RH mises en place pour s'adapter au contexte

La crise sanitaire du Covid-19 a généré, début mars 2020, la nécessité pour le CASP de décider puis d'engager, en urgence, des mesures relatives à l'adaptation de nos activités, et à la protection des salariés sur leur lieu de travail, dans un contexte national de pénurie de moyens matériels.

Le CASP s'est attelé dès la mi-mars à la nécessité de prendre en considération les consignes de prévention nationales (gestes barrières, distances de sécurité, favorisation du télétravail) destinées à réduire la propagation du Covid, tout en faisant l'objet par ailleurs de l'impact des décisions de confinement (fermeture des établissements scolaires notamment) sur l'organisation du travail dans chacune des structures (collaborateurs absents pour obligation de garde d'enfant).

Des mesures et dispositions spécifiques ont été décidées par l'association, afin de préserver la qualité de service auprès des personnes accueillies, soutenir le management des équipes, et maintenir un traitement social favorable pour l'ensemble des collaborateurs. Des notes régulières ont été émises de mars à décembre 2020 par la Direction des Ressources Humaines à destination de tous les salariés pour rappeler les consignes de prévention opérationnelles, et présenter l'ensemble des situations contractuelles des collaborateurs générées par l'impact de la crise sanitaire (impact éventuel sur le contrat de travail, droits maintenus, obligations du salarié, formalités administratives éventuelles).

Des communications régulières ont été également émises pour exposer la manière avec laquelle notre association parvenait à faire front face à la crise sanitaire, par la mise en place de modes d'organisation du travail ajustés aux caractéristiques d'accueil de nos publics, agiles –et parfois innovants– dans un grand nombre de nos Etablissements.

Enfin, pour prévenir et pallier les difficultés que peut générer la crise sanitaire, la DRH a proposé aux salariés des séances de sophrologie sous un format distanciel ainsi qu'un accès étendu à la cellule d'écoute psychologique.



Distribution alimentaire devant La Maison dans la rue

Au grand regret de l'équipe de professionnels, l'accueil de jour ESI La Maison dans la rue (MDLR) a fermé au début du confinement. En effet, sa configuration en sous-sol ne permettait pas la poursuite de l'activité en respectant les règles de distanciation sociale et d'aération. Néanmoins, il était évident que des besoins variés demeureraient pour son public particulièrement fragilisé en cette période. Le besoin en repas prêts à être consommés dans la rue ou dans un hébergement provisoire sans point de réchauffe persistait dans l'Est Parisien, malgré les nombreuses initiatives mises en œuvre. Par ailleurs, les personnes soulignaient également un besoin en produits d'hygiène, linge de corps et en informations sur les structures parisiennes permettant de prendre des petits déjeuners, des douches, de laver son linge, etc.

Pour les repas, un rapprochement a été réalisé avec la Banque Alimentaire de l'Armée du Salut. Grâce à la réactivité de ce service, le principe de l'approvisionnement en repas déjà confectionnés ou à confectionner au moyen de denrées diverses a été acté et a permis le démarrage de l'action de distribution très

Moments marquants 2020

rapidement. Concernant les produits d'hygiène et le linge de corps, le stock habituel de La Maison dans la rue permettait de faire face aux besoins.

À compter de mi-avril, environ une dizaine de professionnels de La MDLR et d'autres structures du pôle Parcours Social et Professionnel ont participé à la distribution du lundi au samedi inclus entre 13h et 14h au niveau de l'entrée de l'ESI. Le panier délivré était constitué de 2 repas/jour à l'exception du samedi où 3 repas pouvaient être remis. Dès la première semaine, 400 repas ont ainsi été distribués.

Soutien psychologique des bénéficiaires

Dans le cadre de la pandémie et de la période de confinement, le CASP s'est fortement mobilisé pour s'adapter et mettre en place des opérations innovantes. En cela, les psychologues de notre association ont été particulièrement moteurs. Dès début avril, ils ont répondu présents à la mobilisation pour la mise en œuvre d'une plateforme téléphonique de soutien psychologique pour l'ensemble des bénéficiaires des actions du CASP.

Les besoins en soutien relevés par les psychologues ont été : dépressions et anxiétés exacerbées par le confinement, sentiment de solitude, d'isolement voire d'abandon, perte de repères causant une rupture de soins en addictologie ou difficulté à se tourner vers les professionnels assurant habituellement le suivi psychologique.

Lorsque nécessaire, les psychologues ont pris attache avec les travailleurs sociaux de la structure ou les professionnels de santé. Un point de difficulté a été la barrière de la langue pour la bonne réalisation de certains entretiens téléphoniques. Cependant, grâce au renfort des psychologues bénévoles de la CAFDA, ce frein a vite été levé.

Dispositif Hôtel Alsace

À la demande de la DRIHL de Paris, le CASP a assuré d'avril à juillet 2020 la gestion d'un dispositif d'hébergement de personnes sans abri, afin notamment de les protéger d'un risque de contamination collective à la COVID-19.

Ce dispositif a accueilli des femmes enceintes, des femmes avec enfants et des couples avec ou sans enfants dans un hôtel de tourisme situé en face de la Gare de l'Est (89 places). La mission du CASP était d'héberger, de nourrir, d'assurer la sécurité et de veiller à la santé des personnes accueillies. 48 enfants étaient présents, dont 29 de - de 3 ans. Nous avons souhaité leur proposer une prestation de qualité sur la nourriture, l'hygiène et la santé. Ainsi, le dispositif a bénéficié d'un appui conséquent de l'équipe du multi-accueil du Pôle Lien Social de Proximité. L'intervention a permis de développer le soutien à la parentalité (vérification des vaccins, conseils aux parents, conseil sur l'allaitement, prévention) et d'apporter une expertise en matière de nutrition adaptée aux enfants de - de 3 ans. À la fermeture du dispositif, une solution a été trouvée pour chaque famille.



Directeur général depuis février 2016, Gilles Petit-Gats a pris sa retraite et après un processus de recrutement porté par le CA, il a été remplacé par Aurélie El Hassak-Marzorati le 1^{er} juin 2020.

60 kilos de déchets récoltés pour le World CleanUp day



Le CASP a participé le samedi 19 septembre au World CleanUp Day, pour la journée mondiale du nettoyage de notre planète ! En co-organisation avec la mairie de Paris Centre, salariés, bénévoles, personnes accueillies et habitants du quartier se sont mobilisés pour débarrasser notre planète de ses déchets. L'opération nettoyage a permis de sensibiliser les participants au respect de l'environnement et de collecter 60 kilos de déchets sauvages autour des Halles : à refaire !

Le CASP aux forums des associations

Cette année, le CASP s'est rendu aux Forums des Associations des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 10^e, 12^e, 17^e, 20^e arrondissements de Paris, ainsi que des villes de Montreuil et de Bourg-la-Reine afin de présenter l'association et les structures et services présents localement et permettre aux visiteurs du Forum de s'engager comme bénévoles pour soutenir l'association et ses accueillis. La réussite de ces manifestations a été facilitée



par la disponibilité et l'engagement de huit chefs de service, douze salariés, deux directrices de pôle et trois salariés du siège. Pour les structures et services de ces villes, les Forums ont été l'occasion de formuler avec précision leurs besoins en bénévoles. Les dizaines de visiteurs qui se sont arrêtés ont ainsi pu découvrir les missions de l'association et des services du CASP qui, bien souvent, se trouvaient tout près de chez eux. Bon nombre d'entre eux se sont montrés intéressés et enthousiastes pour devenir bénévoles au sein de l'association.

La nouvelle identité du CASP

Le CASP a lancé une démarche participative pour construire sa nouvelle identité visuelle. Accompagnés de l'atelier « Fabrication Maison », administrateurs, salariés, accueillis & bénévoles ont pu se réunir lors de chantiers d'images et de mots pour échanger & créer.



Ouvertures de CENTRES

Hôtel Porte d'Orléans-Paris

Le 22 juillet 2020, le CASP, sollicité par la DRIHL 75, a ouvert un centre d'hébergement d'urgence dans un hôtel situé porte d'Orléans dans un contexte de fermeture des centres d'hébergements hivernaux et maintien des places d'hébergement dans le contexte de la crise du COVID 19.

Le public :

- 50 femmes isolées arrivées dès l'ouverture dont 25 sortantes d'un gymnase.
- 40 familles avec des compositions allant de 2 à 5 enfants, en provenance de centres d'hébergement d'urgences hivernaux.

Gymnase Gagny

L'État a demandé au CASP de gérer temporairement une structure d'hébergement en extrême urgence, à l'issue d'une vaste opération de mise à l'abri, le mercredi 29 juillet. Le niveau dramatique d'insalubrité du campement justifie la décision de cette ouverture, même si le transfert direct dans des CADA ou HUDA, que nous savons insuffisants en nombre, aurait bien évidemment été plus satisfaisant.

CHU Bessin hivernal

Dans le cadre des ouvertures de places hivernales financées par la DRIHL 75, le CASP a proposé de maintenir un centre d'hébergement d'urgence sur le site de Bessin après le déménagement du CHU Bessin vers les hôtels du 17^e arrondissement : 100 places pour des hommes isolés répartis dans des chambres de 4 ou 5.

Gauthey-Legendre

Dans le cadre de la pérennisation du CHU Bessin, le site a déménagé en octobre 2020 vers deux hôtels situés dans le 17^e arrondissement. Ces deux hôtels sont mis à disposition pour trois années et accueillent 100 personnes en familles rue Gauthey et 56 personnes (couples et femmes isolées) rue Legendre. Le projet social du CHU Bessin se poursuit donc sur deux nouveaux sites, plus confortables et adaptés à l'accueil des familles.

Hôtel Ibis les batignolles

A la demande de la DRIHL 75, le CASP a accepté d'assurer la gestion de places d'hébergement d'urgence dans l'hôtel Ibis Clichy-Batignolles, sur une orientation double : des familles de la CAFDA sans solution d'hébergement par le Samu social de Paris, et des orientations par le SIAO-115 prioritairement pour des personnes en sortie du campement de Quai de Loire.





ACCÈS AUX Droits

PÔLE **Droit et Hébergement**

PÔLE **Asile**

PÔLE **Droit et Justice**





PÔLE **Droit et Hébergement**

Le pôle Droit et Hébergement, sous la responsabilité d'une directrice de Pôle, est implanté sur 4 départements : Essonne, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis. Il compte en 2020 près de 529 places. Le public accueilli est composé majoritairement de "sortants de prison ou personnes sous main de justice".

À ce titre, les dispositifs sont adaptés pour accueillir ces publics. En effet, l'histoire de l'ARAJEJ, qui fait partie aujourd'hui du CASP, marque son expertise auprès des services de l'Etat par la prise en charge particulière et parfois difficile de ces personnes ayant connu l'incarcération.

Parce que le public sortant de prison est très mal connu des structures dites généralistes, les professionnels du Pôle ont su se spécialiser et travailler en étroite collaboration avec les différentes directions des SPIP.

Le pôle est composé de 6 chefs de Service assurant l'encadrement des dispositifs.

Chaque équipe est enrichie de travailleurs sociaux aguerris, répondant aux exigences et spécificités de l'accompagnement global de ce public.

Le pôle Droit et Hébergement se donne l'ambition de développer le nombre de places actuelles pour accueillir les publics sortant de prison. Beaucoup d'entre eux se retrouvent sans solution adaptée à la sortie de prison.

Le pôle Droit et Hébergement se place comme un partenaire incontournable pour lutter contre la récidive aux côtés du ministère de la Justice.

Au-delà de la prise en charge par l'hébergement, il continue sa réflexion pour la création de projets spécifiques et innovants, destinés à permettre à ces femmes et hommes de retrouver les chemins de la socialisation, de retravailler leur repère, de restaurer leurs liens familiaux, leur autorité parentale, et de leur offrir la possibilité de se reconstruire comme citoyen libre.

CHU Belle-Étoile

6 rue Marx-Dormoy 91200 Athis-Mons
13 salariés, 3 stagiaires

49

personnes
accompagnées

32

places en collectif pour
des femmes sortant
de détention (CHRS)

69

places en diffus
de stabilisation
et d'urgence

LES MISSIONS

L'accompagnement socio-éducatif de personnes sans domicile, en vue de favoriser leur insertion ou réinsertion. Les domaines, tels que la santé, l'emploi, la formation, le logement, la gestion budgétaire, la parentalité, la situation administrative et la culture sont abordés en fonction des particularités de chaque situation et des besoins de la personne. Le service accompagne les personnes à construire un projet de vie individualisé et adapté à ses capacités, et rendre chacun auteur de son projet d'insertion. La structure ne se limite pas à un lieu d'hébergement mais souhaite aussi favoriser le mieux-être des personnes, en encourageant le changement, en sollicitant l'environnement partenarial et en mobilisant les ressources des personnes elles-mêmes.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le public accueilli est majoritairement en situation de précarité importante, et pour un certain nombre, fortement fragilisé psychologiquement, notamment par le passage à la rue, la consommation de produits psychoactifs et/ou d'alcool, ou en rupture familiale. L'établissement accueille des personnes (hommes, femmes) isolées, des couples avec ou sans enfants, des familles monoparentales, qui sont en difficulté pour s'intégrer aux exigences et aux réalités de la conjoncture sociale et économique, et qui présentent également d'importantes fragilités.

42

personnes
accompagnées

40 ans

moyenne d'âge
des personnes
accompagnées

18 mois

durée moyenne
de séjour



Rose

CHU-CHRS Le Phare

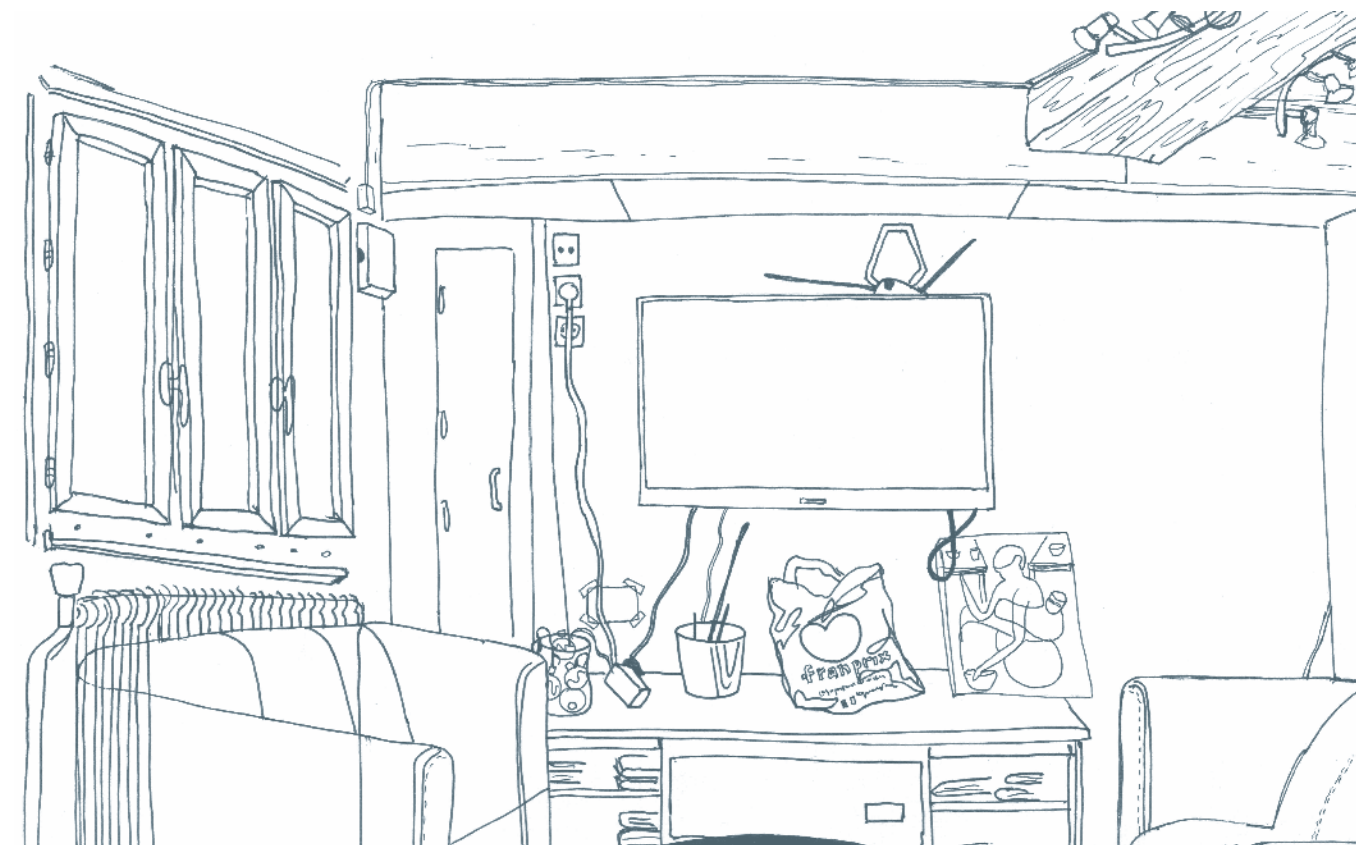
21 route de Longpont 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
12 salariés, 1 stagiaire

LES MISSIONS

La mission principale est l'hébergement avec la mise en place d'un accompagnement socio-éducatif individualisé. Pour le public spécifiquement justice, un des axes de cet accompagnement est orienté vers la situation pénale, vers une réflexion sur les causes et/ou les conséquences de récidive et/ou de répétition. Nous les amenons à élaborer un projet individualisé et les soutenons dans la construction et la réalisation des objectifs, dans un but de prise d'autonomie sociale.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le public accueilli dans le CHRS est composé de personnes sortant directement de prison avec ou sans mesure de justice. Les problématiques particulières découlent des addictions (alcool, drogues) et des troubles du comportement. Le public accueilli sur les dispositifs de stabilisation et d'urgence est majoritairement constitué de personnes ayant le statut de réfugié dont la problématique principale est la barrière de la langue et les démarches administratives liées à leur statut. Pour l'ensemble ce sont presque tous des hommes isolés.



ACT-CHRS **Arapej 92**

36 bis rue Jean-Longuet 92290 Châtenay-Malabry
15 salariés

82

personnes
accompagnées

41

places réservées pour
des personnes sortant
de détention

2 ans

durée moyenne
de séjour

LES MISSIONS

Dans le cadre du dispositif Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ou dans le cadre du dispositif Appartements de coordination thérapeutique (ACT), l'établissement Arapej 92 héberge et accompagne 82 personnes afin de leur permettre de recouvrer leur autonomie et d'accéder à un logement ou à toute autre solution de sortie adaptée à leurs besoins et attentes. L'accompagnement offert est social, psychologique, médical et infirmier (coordination) et professionnel.

LE PUBLIC ACCUEILLI

CHRS : hommes isolés sortant de prison ou placés sous main de justice et « tout public » (hommes et femmes isolés ou couples).
ACT : hommes et femmes isolés, parents avec enfants. 8 places réservées à des personnes sortant de prison.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Malgré la crise sanitaire, l'implication de l'équipe sociale, capitalisant sur les ressources des résidents, a permis d'enregistrer en 2020 un total de 17 sorties positives dont 8 accès au logement autonome (parc privé ou social).
L'Arapej 92 respecte le principe de l'accueil inconditionnel (aucun refus de candidatures adressées par le SIAO 92 en 2020).

Cela n'est pas sans conséquence sur la complexité du profil des personnes accueillies, souvent en souffrance psychique, et par ricochet sur la durée de séjour.

74

personnes
accompagnées



Fathia et Yanis

CHRS **Arapej 93**

10 rue Aristide-Briand 93600 Aulnay-sous-Bois
11 salariés

LES MISSIONS

Le CHRS accueille, héberge et accompagne en logements partagés des hommes majeurs, ayant eu un parcours carcéral, orientés par le SIAO 93. Le dispositif vise à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies ainsi que l'accès au logement intermédiaire ou définitif.
Un accompagnement global favorise le développement, l'autonomie et l'insertion de la personne en prenant en compte l'ensemble des aspects de la vie sociale (accès aux droits, dimension juridique, accès aux soins, accompagnement vers la formation et l'emploi, soutien dans la vie quotidienne et la vie sociale, accompagnement vers le logement). La prise en compte de l'ensemble de ces besoins est soutenue par la mobilisation des compétences multiples dans le cadre d'une approche, d'une évaluation et d'un accompagnement pluridisciplinaire dont la cohérence est assurée par un référent personnel pour chaque usager.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Hommes isolés âgés de 18 à 60 ans issus de milieux sociaux modestes et ayant eu des parcours de vie chaotique. La plupart d'entre eux n'a connu que des formes d'insertion fragile. Ils sont tous, au moment de leur admission au CHRS, en rupture d'hébergement ou de logement. Leur situation nécessite une mise à l'abri dans un premier temps et un accompagnement psychosocial global dans un second temps.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Les appartements, entièrement équipés, sont situés à Aulnay-sous-Bois et les communes limitrophes. Ils disposent d'une cuisine, d'une salle commune, d'une salle de bains et des toilettes. Les chambres constituent des espaces privés.
Ce mode « d'hébergement éclaté » induit une organisation spécifique pour l'accompagnement et le suivi des personnes accueillies. Par ailleurs, ce type d'hébergement en cohabi-

tation demande à ce que les personnes soient suffisamment autonomes pour gérer leur quotidien (restauration et entretien) et soient capables d'établir des relations correctes avec les cohébergés et le voisinage.

CHRS **Arapej 94**

14 rue de l'Église 94340 Joinville-le-Pont
7 salariés

71

personnes
accompagnées

22

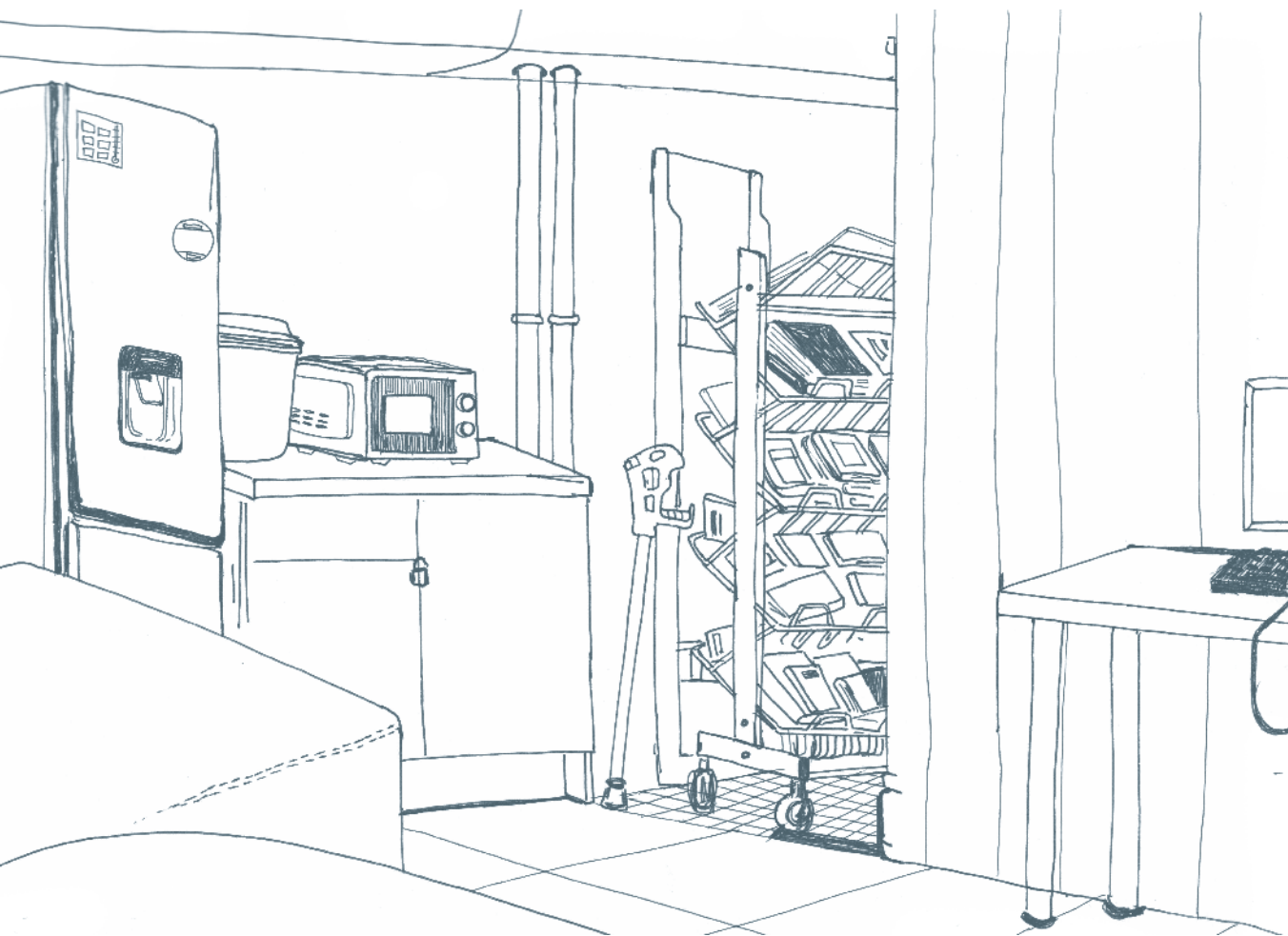
sorties positives

LES MISSIONS

Le CHRS ARAPEJ 94 accueille, héberge et accompagne 49 hommes isolés, sortant de prison ou ayant des difficultés de réinsertion sociale. Le CHRS met en place un accompagnement social global qui va de pair avec l'hébergement. L'hébergement est en diffus, au sein de divers appartements situés dans le Val-de-Marne. L'hébergement est en semi-collectif. Chaque personne accueillie bénéficie d'une chambre individuelle.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le CHRS accueille un public d'hommes isolés, ayant un parcours justice, mais également un public d'hommes isolés ayant des difficultés et problématiques de réinsertion sociale. Les difficultés et problématiques peuvent être liées aux démarches administratives, à l'accès aux soins, l'accès à l'emploi, l'accès au logement, l'ouverture de droits communs, et autre. Le public est orienté par le SIAO 94.



RÉSIDENCES SOCIALES **91**

27 rue René-Coty 91330 Yerres
6 salariés

152

personnes
accompagnées

17

sorties

98

adultes

54

enfants

LES MISSIONS

80 logements accompagnés sur 4 communes de l'Essonne. La résidence sociale a pour mission d'offrir une solution de logement meublé temporaire à des personnes ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques mais aussi sociales, et pour lesquelles un accompagnement social peut s'avérer nécessaire.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Pour 50 logements : tout public (personnes isolées, familles monoparentales, couples avec ou sans enfants).
Pour 30 logements en résidences sociales : personnes réfugiées sous protection internationale.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

En 2020, nous avons compté 17 sorties dont 13 vers le logement social, et 20 entrées dont 9 ménages BPI.

Les 4 résidences sociales se situent sur 4 communes de l'Essonne, soit 80 logements.

- Juvisy-s/Orge : 6.627 journées d'hébergement (nb pers. : 39)
- Vigneux-s/Seine : 5.016 journées d'hébergement (nb pers. : 26)
- Saint-Pierre-du-Perray : 6.226 journées d'hébergement (nb pers. : 54)
- Yerres : 6.867 journées d'hébergement (nb pers. : 33)



Ayhun-Yalgin

SERVICE RÉGIONAL DE **placement extérieur**

10 rue Aristide-Briand 93600 Aulnay-sous-Bois

3 salariés

23

personnes
accompagnées

82 %

des personnes
accompagnées
bénéficiaient d'une solution
positive à l'issue de leur
prise en charge



Mergani

LES MISSIONS

Préparation à la sortie (projet d'aménagement de peine), accompagnement vers la réinsertion socio-professionnelle et l'autonomie, en lien étroit avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation. En fonction des besoins de la personne, divers leviers peuvent être actionnés : accès aux droits sociaux, aide au respect et compréhension des obligations judiciaires, accès aux soins, maintien ou restauration des liens familiaux.

LE PUBLIC ACCUEILLI

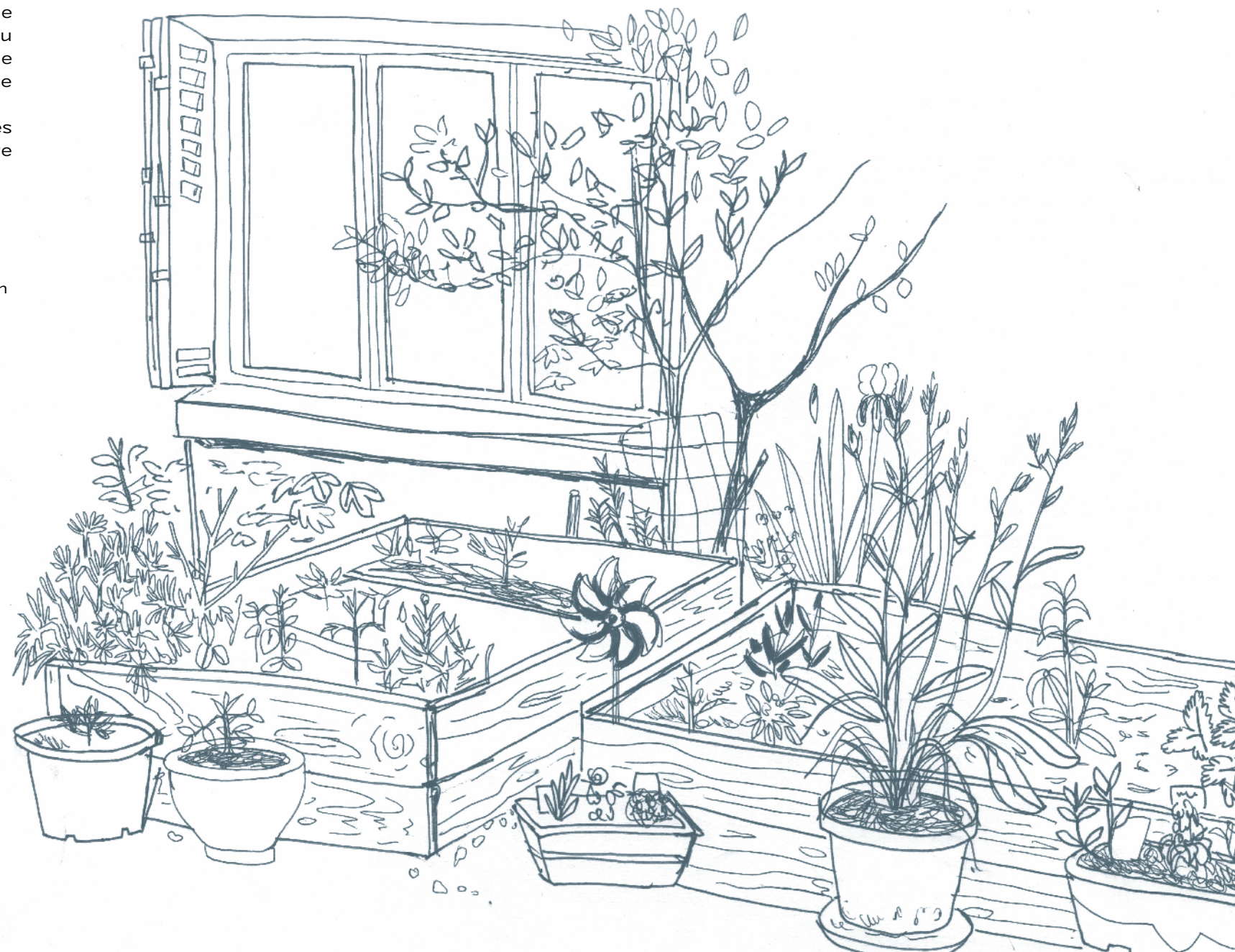
Hommes âgés de plus de 18 ans dont le reliquat de peine permet l'octroi d'une mesure de placement à l'extérieur, ou dont le quantum de la peine permet un aménagement de peine ab initio sous la forme d'un placement extérieur comme alternative à l'incarcération.

En 2020, 84% des personnes accueillies sont des personnes condamnées incarcérées ayant bénéficié d'une mesure d'aménagement de peine.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

En 2020, 33 mesures de placement extérieur sont arrivées à leur terme. 27 d'entre eux bénéficiaient d'une solution d'hébergement/logement à leur fin de prise en charge. 5 autres ont été

réincarcérés en cours de mesure, et une personne a fait l'objet d'une sortie sèche en fin de placement extérieur.





PÔLE **Asile**

Le pôle Asile propose un accompagnement aux demandeurs d'asile tout au long de leur parcours d'accès à la protection internationale par la France. Il regroupe les missions d'accueil, d'orientation, d'accompagnement et d'hébergement aux personnes isolées et en famille sollicitant une protection internationale.

Cet hébergement comprend différentes modalités de prise en charge : en hôtel via le Samu social pour les ménages accompagnés par la CAFDA ou en appartements diffus, ou site collectif pour les services CADA et HUDA.

14 874
personnes
accompagnées



Yannik



LES MISSIONS

La CAFDA accueille les familles souhaitant déposer une demande d'asile à Paris. Elle propose une domiciliation, un accompagnement administratif, juridique et social. Elle s'appuie également sur un pôle médical où des bénévoles et des professionnels offrent des consultations et des orientations. Enfin, elle dispose de places d'hôtel dans le cadre d'une convention tripartite État / CASP / Samu social parisien, permettant d'héberger les familles vulnérables.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les trois nationalités les plus représentées sont: la Côte d'Ivoire (26%), l'Afghanistan (10%), le Soudan et la Somalie (6%). 30% du public accueilli a entre 26 et 35 ans, 14% entre 18 et 25 ans. 61% du public adultes sont des femmes. La plupart des familles sont composées de 3 personnes (33%), suivent ensuite les familles de 4 personnes. 44% des familles sont des familles monoparentales (92% de mères seules).

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Baisse de 10% de la file active entre 2019 et 2020 : 14 874 personnes dans la file active en 2020 contre 16 419 en 2019. Cette baisse reflète l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de la CAFDA.

En 2020, la CAFDA a vu son activité fortement impactée du fait de la crise sanitaire. Le 16 mars 2020, nous avons dû fermer les grilles pour stopper les risques de propagation du virus. Le confinement a obligé les équipes à revoir leurs méthodes de travail sur un nouveau format : le distanciel. Un travail important de lien avec le Samu social de Paris, les associations caritatives de tout le territoire IDF, la DT OFII Paris ainsi que les services sociaux de secteur a été engagé.

La première préoccupation a été d'assurer la continuité du lien avec les familles. Pour ce faire, des newsletters ont été envoyées chaque semaine dans les différents hôtels d>IDF et un accès à une adresse mail générique a été remis aux familles. Ces dispositions ont permis à l'équipe sociale d'être rapidement informées des besoins et difficultés du public.



116
personnes
accompagnées

82
personnes
hébergées
en CADA

24
personnes
hébergées
en HUDA



Yadaime



LES MISSIONS

Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) sont une catégorie particulière d'établissements sociaux et médico-sociaux mentionnées au L.312-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). Ils sont spécialisés dans l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile au sein du dispositif national d'accueil, géré par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration).

LE PUBLIC ACCUEILLI

Public accueilli en CADA : Demandeurs d'asile admis au séjour, ayant accepté les conditions matérielles de prise en charge proposées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), au niveau du Guichet Unique Demandeur d'Asile (GUDA) à la Préfecture.

Profil du Public Accueilli : L'accueil exclusif de familles de demandeurs d'asile. Bien que ce public puisse être dans des situations de vulnérabilité, il a la particularité d'être autonome dans la gestion de la vie quotidienne, il possède de belles ressources et de fortes potentialités.

Capacité Théorique : 110 Places

Public accueilli en HUDA : Hommes isolés en procédure DUBLIN en attente de la détermination de l'Etat Membre ou ayant été requalifiée en procédure normale ou accélérée pour solliciter une demande de protection internationale. Ce public bénéficie des conditions matérielles de prise en charge proposées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

Profil du Public Accueilli : Personne orientées par les CAES, issues majoritairement des campements parisiens. Ce public peut présenter des pathologies physiques et psychiques importantes, ainsi que des addictions renforcées par le trajet migratoire, l'accueil en France et l'incertitude liée à la procédure Dublin vécue de façon anxiogène. Concernant ce public, il y a de réelles potentialités à révéler et à fédérer autour de projets socio- culturels et d'intégration.

Capacité Théorique : 40 places

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Le projet de service du CADA-HUDA est axé sur l'intégration, afin de la décliner dans de nouvelles dimensions, une référente sociale et un chargé d'intégration ont intégré l'équipe, au second semestre 2020.

HUDA **L'Esquisse**

184 A rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris

11 salariés

217

personnes hébergées

82

personnes
hébergées
en CADA

24

personnes
hébergées
en HUDA



Mahmuda

LES MISSIONS

L'HUDA L'Esquisse a pour mission d'accueillir, héberger et accompagner des familles et des personnes isolées en demande d'asile pendant l'instruction de leur demande de protection. L'objectif est à la fois de faciliter l'insertion et l'autonomisation des hébergés en les accompagnant juridiquement et socialement dans leurs démarches.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le public accueilli est composé de demandeurs d'asile en procédure normale et accélérée mais également de personne en procédure Dublin.

L'HUDA a une capacité d'hébergement de 225 personnes dans des appartements en diffus à Paris et sur certains départements franciliens. En 2020, l'HUDA a accompagné 5 hommes, 2 femmes et 205 familles.

Les enfants accompagnés par les équipes de l'Esquisse sont majoritairement des garçons avec 54 % et 46 % sont des filles. Leurs parents ont entre 26 et 35 ans pour 55 % d'entre eux, 23,5 % des parents ont entre 18 et 25 ans et 18,6 % des parents ont entre 36 et 45 ans.

Les familles représentent 57% des personnes accompagnées (majoritairement des couples avec 2 enfants), et 31% des familles sont monoparentales.

Ces familles sont originaires :

- D'Afrique Sub-saharienne (59%) : Côte d'Ivoire 16%, Congo République Démocratique du Congo (10.6%)
- D'Asie (38%) : Afghanistan 22%, Koweït 6.2%

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le dispositif a évolué passant d'un ATSA à un HUDA, ce qui a nécessité d'adapter à la fois les procédures d'accompagnement et de prise en charge et le fonctionnement de la structure.

HUDA **Jardin du monde**

9 rue Ravon, 92340 Bourg-la-Reine

17 salariés, 3 bénévoles

176

personnes hébergées

dont

59

familles

LES MISSIONS

LL'HUDA 92 Jardin du monde a vocation à accueillir des familles demandeuses d'asile (140 places au total), orientées par l'OFII, selon le cahier des charges défini par l'arrêté du 19 juin 2019. Les familles sont prises en charge sur le dispositif le temps de leur procédure d'asile et pour les personnes en procédure Dublin, jusqu'au transfert effectif vers le pays responsable de la demande d'asile.

Elles sont hébergées dans des appartements en diffus situés dans le sud des Hauts-de-Seine sur 6 communes. L'HUDA bénéficie également d'une structure d'hébergement collective de 45 places qui permet d'accueillir les familles monoparentales les plus vulnérables.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le public accueilli est exclusivement composé de familles demandeuses d'asile.

A titre exceptionnel, l'HUDA est sollicité par les services de l'État pour accueillir des bénéficiaires d'une protection internationale dans le cadre d'un programme d'accueil spécifique (Yézidies) ou de relocalisation. En 2020, l'HUDA a accueilli 4 familles Yézidies (17 personnes) et une famille relocalisée depuis Malte (4 personnes).

Au total, 176 personnes soit 59 familles ont été accueillies sur l'HUDA en 2020.

Les familles sont primo-arrivantes et viennent principalement des pays d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Guinée, Congo (RDC), Mauritanie, Sénégal, Mali, Cameroun) et d'Asie (Afghanistan, Bangladesh, Pakistan).

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Afin de répondre aux besoins du public accueilli l'HUDA a pu développer en 2020 des partenariats avec des associations et des institutions du département. Les professionnels de l'HUDA ont notamment rencontré de nombreux partenaires du secteur médico-social (Centre Municipal de Santé

de Fontenay-aux-Roses, PMI, EPS Erasme, CAMPS, EMPPRE, etc.). Ces rencontres sur des situations ont permis de développer des bonnes relations et de favoriser des orientations adaptées vers le soin, même si, sur plusieurs problématiques (santé mentale, handicap, autisme) l'accès au soin reste difficile et long.

HUDA **Jardin du monde**

70-76 r. Brillat-Savarin - 13^e

10 salariés

110

personnes
hébergées



Françoise

LES MISSIONS

L'HUDA 75 Jardin du monde a vocation à accueillir des familles demandeuses d'aile et des demandeurs d'asile isolés (78 places au total en 2020 : 34 places isolées dont 6 pour des femmes et 28 pour des hommes, 44 places familles), orientées par l'OFII, selon le cahier des charges défini par l'arrêté du 19 juin 2019. Les personnes orientées sont prises en charge sur le dispositif le temps de leur procédure d'asile et pour les personnes en procédure Dublin, jusqu'au transfert effectif vers le pays responsable de la demande d'asile.

Le public accueilli est hébergé dans des appartements en diffus situés sur Paris et en Seine-St-Denis. Au-delà d'un lieu d'accueil et d'hébergement, l'HUDA propose à chaque famille une domiciliation administrative, un accompagnement administratif juridique, sanitaire et social et un accompagnement à la sortie du dispositif.

LE PUBLIC ACCUEILLI

En 2020 l'HUDA a accueilli 110 personnes

Pour les isolés, les nationalités les plus représentées sont les nationalités afghane (36%) et malienne (21%).

Pour les familles, les nationalités les plus représentées sont les nationalités érythréenne (33%) et afghane (14%).

Au total, 44 personnes ont quitté le dispositif en 2020 dont 19 bénéficiaires d'une protection internationale orientés vers des dispositifs d'insertion,

La durée moyenne de séjour est de 244 nuitées, soit 8 mois.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Au cours de cette année 2020, un projet intitulé « la socio-esthétique, vers un mieux-être immédiat » tourné autour du bien être des femmes et de leur rapport au corps, a pu avoir lieu, malgré le contexte sanitaire, en collaboration avec une socio-esthéticienne. Un groupe de 8 femmes hébergées au sein de l'HUDA-

Jardin du Monde du CASP, a ainsi pu participer à ces temps dédiés à leur seul bien être. Ces ateliers, qui avaient pour vocation de favoriser les échanges entre les femmes et entre l'équipe, ainsi que de permettre un temps de rencontre régulier, ont pu fédérer les femmes.

32

personnes
hébergées



Onap

HUDA **Paris-20^e**

6 rue Dupont-de-l'Eure 75020 Paris

1 salarié

LES MISSIONS

L'HUDA Paris 20 accueille au sein d'une structure collective (l'hôtel Paris 20) des familles et des couples demandeurs d'asile, en procédure Dublin majoritairement.

Les missions des HUDA sont l'accueil, l'hébergement, la domiciliation des demandeurs d'asile, l'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques, l'accompagnement sanitaire et social, le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif et l'accompagnement à la sortie du dispositif, notamment vers le logement.

La prise en charge est fixée à la durée d'instruction de la demande d'asile. Pour les personnes en procédure Dublin jusqu'au transfert effectif vers le pays responsable de la demande d'asile ou jusqu'au placement en fuite par les services de la Préfecture de police qui suspend les Conditions Matérielles d'Accueil et entraîne la fin de prise en charge du demandeur par l'HUDA.

LE PUBLIC ACCUEILLI

22 ménages ont été hébergés tout au long de l'année 2020 (22 femmes, 15 hommes et 45 enfants).

La majorité des enfants présents ont entre 3 & 5 ans (+ de 37%). Les familles accueillies sont originaires d'Afghanistan (42%), Somalie, Soudan, Érythrée (31%) et d'Afrique sub-saharienne.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Notre ambition principale cette année a été de conduire les familles vers l'autonomie. Nous avons établi un guide de bonnes pratiques avec les familles, leur indiquant comment effectuer elles-mêmes quelques démarches administratives. Chaque thématique de ce guide est rédigée par un ménage qui devient le référent des autres familles pour l'aider à accomplir la démarche. Cette famille-référente accompagne les autres, au besoin, dans la même procédure. Cela a créé une vraie dynamique au sein du collectif, une participation

active des familles qui à l'occasion de cette entraide se sont réellement rencontrées. Les démarches réalisées de cette manière incluent la création de compte bancaire, l'accompagnement à la mairie, l'activation de la carte solidarité transport, la présentation des associations caritatives du 20^e arrondissement de Paris.



PÔLE **Droit & Justice**

La mission du pôle Droit & Justice est de favoriser l'accès au droit pour tous et ainsi de permettre aux personnes de rester actrices de leurs parcours.

Il apporte des réponses aux questions d'ordre juridique, administratif ou social des personnes détenues, des personnes placées sous main de justice ou de leurs familles, grâce aux équipes de juristes des points d'accès au droit pénitentiaires (PAD) ou de la plateforme de téléphonie nationale vert Arapej.

Il coordonne et assure des permanences juridiques pour les personnes démunies face à la complexité de leurs situations administratives ou sociales, dans les points d'accès au droit des 15^e et 19^e arrondissements de Paris.

En 2020 les missions se sont adaptées à la crise sanitaire.

- Marché public des PAD ville : continuité des missions durant toute la période de crise via un transfert d'appel pour la prise de rendez-vous, avec des rendez-vous qui se sont déroulés eux-aussi par téléphone.
- PAD pénitentiaires : impossibilité de maintenir les missions durant le premier confinement et reprise partielle.
- Numéro vert Arapej : maintien des missions via la mise en place du renvoi d'appel vers le portable des professionnels en télétravail, soutien des détenus dans cette période de crise.

PAD **Ville 15^e / Ville 19^e**

22 rue de la Saïda 75015 / 53 rue Compans 75019

6 salariés, 3 bénévoles (PAD 15), 6 (PAD 19)

et 4 stagiaires (PAD 15)

35 198

personnes accueillies,
renseignées, orientées

PAD-19 :

14 622

3 871 accueillies
sur rdv

PAD-15 :

13 584

3 871 accueillies
sur rdv

LES MISSIONS

Les PAD Ville sont des lieux gratuits et permanents dont l'objectif est d'apporter une information juridique de proximité sur les droits et les obligations des personnes qu'ils accueillent, ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs. Ils sont destinés à compléter les dispositifs existants en matière d'Accès au Droit dans les arrondissements concernés et ont vocation à s'articuler avec les trois autres PAD parisiens et les trois Maisons de Justice et du Droit de Paris.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les accueillis sont majoritairement des personnes en grande difficulté, démunies ou en situation de précarité, et ayant à faire face à des problèmes juridiques et administratifs multiples et complexes.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Il s'agit du mode de saisine des personnes qui sont soit accueillies physiquement au sein des structures, soit renseignées par téléphone ou courriel. L'accompagnement proposé qui peut se limiter à une orientation vers les réseaux d'accueil partenaires ou d'un accueil renforcé (informations juridiques sans rdv, constitution de dossiers administratifs, suivis personnalisés, explications de décisions de justice, accueil de victimes pénales ou de femmes victimes de violences conjugales, etc.).

Ces personnes bénéficient d'un rendez-vous auprès d'un professionnel du droit (juriste, avocat, écrivain public, représentant institutionnel...) intervenant dans le cadre de permanences au sein des structures PAD Ville. Les domaines de droit couverts sont larges : droit de la famille / des étrangers / du travail / notarial / violences conjugales voire même de la médiation ou conciliation juridique ou de l'intervention du Délégué du Défenseur des Droits. En 2020, une majorité des permanences ont eu lieu en distanciel du fait du contexte sanitaire.

RÉFÉRENT **Hébergement-Logement**

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

1 salarié

59

personnes
accompagnées



Ali

LES MISSIONS

La référente hébergement/logement de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis a pour rôle d'enregistrer les demandes d'hébergement des personnes détenues, via le logiciel SIAO, afin qu'ils puissent trouver une solution d'hébergement à leur sortie de détention. Le référent hébergement-logement a également pour objectifs de diversifier le partenariat avec les structures d'hébergement/logement et de diffuser l'ensemble de ces informations au sein du SPIP. Ces partenariats permettent également de travailler en commun sur les demandes de placement à l'extérieur ou sous surveillance électronique de certaines personnes détenues dans le cadre de leur aménagement de peine.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes détenues majeures et mineures, principalement des hommes.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

La référente hébergement/logement a mené une enquête au quartier "arrivants" sur la problématique de l'hébergement et du logement des personnes nouvellement incarcérées.

25% des personnes interrogées indiquent n'avoir aucune solution d'hébergement à la sortie de détention et **26%** indiquent ne pas avoir de domiciliation. Cette enquête met en lumière la question centrale de l'hébergement dans l'accompagnement des personnes détenues dans leur projet de réinsertion.

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont impacté le travail de la référente de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis qui n'a pas pu accéder à l'établissement pendant plusieurs mois. Par conséquent, les demandes SIAO de plusieurs personnes sortantes de détention n'ont pu être réalisées. Cela a été particulièrement dommageable dans un contexte où beaucoup de personnes sont sorties de détention en libération anticipée avec l'application des mesures exceptionnelles mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.

PAD **Pénitentiaire 77**

Centre pénitentiaire du Sud Francilien
Centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin
Centre de détention de Melun

2 salariés

3 610

personnes
accompagnées

LES MISSIONS

Permettre aux personnes incarcérées d'accéder au droit commun en leur fournissant des informations juridiques, en les accompagnant dans leurs démarches administratives et juridiques ou en les orientant vers les organismes compétents. Le PAD est compétent dans l'ensemble des domaines de droit (droit des étrangers, droit de la famille, droit fiscal, droit civil, etc.) à l'exception du droit pénal et du droit pénitentiaire.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes détenues, hommes et femmes, majeures.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

L'incarcération entraîne bien souvent une rupture des liens familiaux, notamment avec les enfants. En principe, l'emprisonnement n'a pas de conséquence sur l'autorité parentale et la personne incarcérée conserve donc l'exercice de ses droits : droit de visite et d'hébergement, droit d'être informé des événements importants de la vie de l'enfant, participation à la prise de décision le concernant...

Le PAD accompagne également les personnes souhaitant se marier ou se pacser en détention.

Le PAD informe les détenus sur la possibilité de conserver les allocations logement la première année mais aussi sur les conséquences juridiques en cas de non-paiement de loyer à cause de l'incarcération. Quand la personne ne peut pas conserver son logement, le PAD l'accompagne dans les démarches de rupture de bail et de contrat de consommation afin qu'elle n'accumule pas les dettes pendant la détention.



PAD **Pénitentiaire 91**

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

3 salariés, 1 stagiaire

4 289

personnes
accompagnées

LES MISSIONS

Permettre aux personnes incarcérées d'accéder au droit commun en leur fournissant des informations juridiques, en les accompagnant dans leurs démarches administratives et juridiques ou en les orientant vers les organismes compétents. Le PAD est compétent dans l'ensemble des domaines de droit (droit des étrangers, droit de la famille, droit fiscal, droit civil, etc.) à l'exception du droit pénal et du droit pénitentiaire.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes détenues, majeures et mineures, hommes et femmes.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Suite aux mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire, l'activité du Point d'Accès au Droit a été totalement suspendue de mars à mai 2020. L'équipe du Point d'Accès au Droit a été dans l'impossibilité de mettre en place un fonctionnement à distance, n'ayant accès ni au courrier des personnes détenues ni à leurs adresses e-mails internes au ministère de la Justice. Les personnes détenues n'ont pas pu bénéficier d'une orientation ni d'accompagnement juridique durant l'ensemble de cette période, les nouvelles saisines n'ont pas pu être traitées et les suivis en cours ont dû être interrompus.

L'année 2020 a marqué la mise en place d'une procédure de demande d'asile pour les personnes détenues incarcérées à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, ce qui n'était pas possible ces dernières années. Le Point d'Accès au Droit assiste les personnes détenues à tous les stades de la demande ; enregistrement, constitution du dossier, préparation à l'entretien, mais également au stade du recours devant la CNDA, en cas de refus de la demande d'asile, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un réexamen.

PAD **Pénitentiaire 92**

Centre pénitentiaire de Nanterre

1 salarié

RÉFÉRENT **Droits sociaux**

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

1 salarié

831
personnes
accompagnées

LES MISSIONS

Permettre aux personnes incarcérées d'accéder au droit commun en leur fournissant des informations juridiques, en les accompagnant dans leurs démarches administratives et juridiques ou en les orientant vers les organismes compétents. Le PAD peut intervenir dans l'ensemble des domaines de droit (droit des étrangers, droit de la famille, droit fiscal, droit civil, etc.) à l'exception du droit pénal et du droit pénitentiaire.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le public accueilli est majoritairement en situation de précarité. Personnes détenues, mineures et majeures, hommes.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

L'interdiction de l'utilisation d'internet en détention vient se heurter à une hausse de la dématérialisation des démarches administratives et de l'accès aux informations. De plus en plus d'organismes publics et privés mettent en place des « comptes personnels » en ligne, ou des services client en ligne ou par téléphone et ne divulguent plus d'adresse postale pour les démarches.

Cette évolution entraîne une baisse d'autonomie des personnes dans la réalisation de leurs démarches administratives et une sollicitation accrue du PAD pour venir pallier ce blocage, même si ce n'est pas toujours possible.

Le retard pris suite à la crise sanitaire et le besoin de prioriser les demandes des

usagers ont poussé les services préfectoraux à faire évoluer la prise de rendez-vous en ligne pour un certain nombre de demandes.

L'année 2020 aura été marquée par un nombre accru de rejets de demandes d'asile et de procédures de retrait de la protection internationale accordée, soit sous la forme d'un statut de réfugié, soit d'une protection subsidiaire. La juriste a donc accompagné plusieurs personnes afin de former des recours à la CNDA contre des décisions de rejet de l'asile, mais aussi dans la rédaction d'observations à l'attention de l'OFPRA et dans l'accès à l'assistance d'avocats pour contester ces décisions.

452
personnes
accompagnées

LES MISSIONS

Le référent droits sociaux à Fleury-Mérogis est en charge de la constitution des dossiers de carte nationale d'identité des personnes détenues. Un enjeu majeur dans leur parcours de réinsertion : une CNI à jour à la sortie leur permettra d'accéder plus rapidement aux droits sociaux. En pratique, il s'agit d'accompagner la personne détenue pour remplir sa demande et rassembler l'ensemble des justificatifs nécessaires (acte de naissance, photos, timbres fiscaux, domiciliation). Lorsque le dossier est complet la RDS se charge d'organiser les entretiens en détention avec la Préfecture de l'Essonne, de réceptionner les CNI et de transmettre l'original à la fouille afin que la personne détenue puisse la récupérer à sa sortie.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes détenues, mineures et majeurs, hommes et femmes.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

L'année 2020 a été marquée par la mise en place d'un dispositif de relevé d'empreintes au sein même de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, permettant aux personnes détenues d'enregistrer leur demande de carte nationale d'identité directement en détention, et à la Préfecture d'augmenter ses interventions et par conséquent le nombre de dossiers enregistrés. Néanmoins, en raison de la crise sanitaire la Préfecture ne s'est pas déplacée en détention de mars à septembre, empêchant de fait les personnes détenues de déposer leur demande de CNI pendant cette période. La procédure de carte nationale d'identité est soumise à de nombreuses demandes de justificatifs (domiciliation ou

attestation d'hébergement, acte de naissance, timbre fiscal, etc.) qui doivent être de moins de 6 mois, trois mois, un an, etc. Le référent droits sociaux accompagne les personnes détenues pour constituer l'ensemble du dossier de carte nationale d'identité et s'assurer que les pièces fournies lors du dépôt de la demande soient à jour. L'arrêt de la venue de la Préfecture pendant six mois à rendu caducs tous les dossiers de CNI préparés pour mars et avril et mai 2020 et le référent droits sociaux a dû reconstituer l'ensemble des dossiers lors du retour de la Préfecture, entraînant une charge de travail supplémentaire importante.

SERVICE

Numéro vert Arapej

88 rue Robespierre 93100 Montreuil

2 salariés, 17 bénévoles, 8 stagiaires

10 357

appels traités

9 651

appels de personnes
détenues

546

appels de familles
et proches de personnes
détenues

160

appels de personnes
placées sous main de
justice (PPSMJ) suivies
en milieu ouvert



Fiona

LES MISSIONS

Le Numéro vert Arapej est un service national de renseignement juridique et social à destination des personnes placées sous main de justice, incarcérées ou suivies en milieu ouvert, et de leurs proches. Ses missions d'écoute, d'information et d'orientation permettent de faciliter l'accès au droit, de rendre effectifs les recours et d'éviter les renoncements.

LE PUBLIC ACCUEILLI

93% des appels traités émanent de personnes détenues, lesquelles sont en majorité des hommes âgés entre 25 et 39 ans (seuls 2% des personnes détenues appelant sont des femmes). À l'inverse, les familles et proches de personnes détenues sont essentiellement des femmes, mère ou épouse de la personne détenue dans la plupart des cas.

69% des appels concernent des personnes condamnées définitivement, pour la plupart soumis à des longues peines (supérieures à 10 ans).

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Le Numéro vert Arapej est joignable depuis l'ensemble des établissements de métropole et d'Outre-Mer. Durant la crise sanitaire, alors que les intervenants extérieurs se sont vu interdire l'accès en détention, le Numéro vert Arapej a pu maintenir son activité auprès des personnes détenues et garantir ainsi la continuité de l'accès à une information juridique pour ce public. D'autant que cette période a été marquée par l'entrée en vigueur d'une ordonnance de modification de la procédure pénale qui a généré de nombreuses questions de la part des personnes détenues, ce qui a entraîné une augmentation de 50% de l'activité du Numéro vert Arapej à compter du mois de mars.

La majorité des sollicitations auprès du Numéro vert Arapej porte sur la situation pénale et la vie en détention des personnes détenues (67%) notamment sur la question des conditions d'octroi de permission de sortie et d'aménagement de peine, ainsi que la problématique du maintien des liens familiaux. Ces thématiques sont en lien avec l'impact de la crise sanitaire sur le maintien et déroulé des parloirs, et les possibilités de remise en liberté anticipée octroyées durant le premier confinement.



Denise



Lisa





ACCÈS AU Logement

PÔLE **Logement accompagné**

PÔLE **Hébergement, Santé, Autonomie**

PÔLE **Hébergement d'Urgence, Insertion
& Dispositifs innovants**



PÔLE **Logement accompagné**

Les logements accompagnés du CASP répondent aux besoins de personnes en situation de mal-logement en leur offrant la possibilité d'intégrer un appartement et de bénéficier d'un accompagnement adapté à leur situation.

L'équipe : 41 salariées, 5 stagiaires.

L'activité du pôle s'articule autour de 3 grandes activités : l'activité sociale, l'activité de gestion locative et l'activité technique afin de soutenir les ménages accueillis sur les différents aspects du logement.

Le parc immobilier compte 339 logements.

Durant l'année 2020, le pôle a accompagné 762 ménages, dont 368 ont également été logés par le CASP. Au total, ce sont 1 237 personnes qui ont bénéficié de notre soutien. Il s'agit majoritairement de personnes isolées ou de familles monoparentales qui ont souvent connu un hébergement précaire chez des tiers ou sortent de structures collectives.

SERVICE Pensions de famille

25 rue de la Plaine 75020 PARIS
9 salariés, 5 stagiaires

85
personnes logées

70%
hommes

30%
femmes

57 ans
moyenne d'âge



Aisha

LES MISSIONS

Les pensions de famille du CASP (3 structures réparties sur le territoire Nord et Est Parisien – 11^e, 12^e, 18^e) accueillent au total 87 personnes isolées, en situation de grande précarité sociale. Les logements proposés sont meublés et pérennes et permettent aux résidents de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et collectif, valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Les résidents, qui présentent des difficultés psychosociales variées (ruptures sociales, familiales, affectives, professionnelles, parcours d'errance locative, de rue, troubles psychiques, addictions...), se voient proposer un accompagnement social global mené par un binôme d'hôtes de maison dont les missions s'articulent autour de l'animation de la vie du site, le soutien aux personnes dans l'appropriation de leur logement et d'une vie en collectivité, l'accompagnement administratif, la prévention santé, l'accès à la culture et la citoyenneté, l'insertion à l'environnement territorial et l'ouverture vers l'extérieur via les partenariats.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le public Pension de Famille est constitué de personnes isolées, dont la situation d'isolement et d'exclusion ne permet pas d'intégrer des logements relevant d'une « autonomie » plus affirmée.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

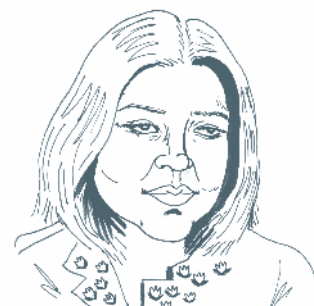
Environ 25% de la file active globale dispose aujourd'hui d'un suivi régulier en santé mentale. Nous estimons cependant que 19% de plus pourraient bénéficier de ce type de suivi. L'incurie sanitaire est une problématique questionnant les limites de l'accompagnement social proposé dans les pensions de famille.

Au regard des difficultés comportementales occasionnées auprès des équipes devant faire face à des blocages en terme de communication, d'agressivité et ou de détresse, le service a renforcé son effectif par la présence de stagiaires, d'une art-thérapeute et l'intervention ponctuelle de psychologues.

675
ménages
accompagnés

60%
de personnes
isolées

32%
de familles
monoparentales



Lisseth

SERVICE **Accompagnement social lié au logement et résidences sociales (ASLL)**

25 rue de la Plaine 75020 PARIS
32 salariés

LES MISSIONS

Le Pôle assure la gestion locative et technique de 9 résidences sociales ainsi que des logements diffus, représentant au total 252 logements temporaires dont 12 dans le cadre du dispositif Louez Solidaire. Ainsi, c'est 281 ménages qui ont pu être accompagnés par les services en 2020.

Les résidences sociales proposent des logements meublés à des ménages défavorisés dont les ressources, les difficultés sociales ne permettent pas d'envisager l'accès au logement de droit commun à court terme. L'occupation reste néanmoins temporaire et fait l'objet d'une signature d'un titre d'occupation et d'une redevance mensuelle.

En plus des structures gérées directement par le CASP, le pôle réalise également un accompagnement social lié au logement auprès de ménages résidents dans 6 résidences sociales régies par des partenaires tels qu'ADOMA et HENEO. 394 ménages ont été concernés en 2020.

L'accompagnement social lié au logement est un accompagnement spécialisé visant l'appréhension des droits et devoirs d'un locataire. Il s'agit dans un premier temps de soutenir le ménage lorsqu'il intègre la résidence ou le logement transitoire en diffus, puis de l'accompagner dans l'acquisition de l'autonomie nécessaire à l'intégration d'un logement pérenne en toute sérénité.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le public des résidences sociales ou logements diffus est assez diversifié.

La plupart des ménages accompagnés étaient auparavant hébergés chez des tiers ou en structure d'hébergement collectif et sont orientés par différents réservataires : SIAO, Ville de Paris...

Le nombre de femmes et d'hommes est quasi équivalent. Plus des deux tiers exercent une activité professionnelle.

Leur point commun réside dans les difficultés rencontrées dans l'accès à un logement. Pour intégrer une de nos structures, les personnes doivent disposer d'une situation régulière sur le territoire, ainsi que de revenus permettant de s'acquitter du montant de la redevance mensuelle. Elles doivent également avoir réfléchi à leur projet d'insertion que le service les aidera à réaliser.

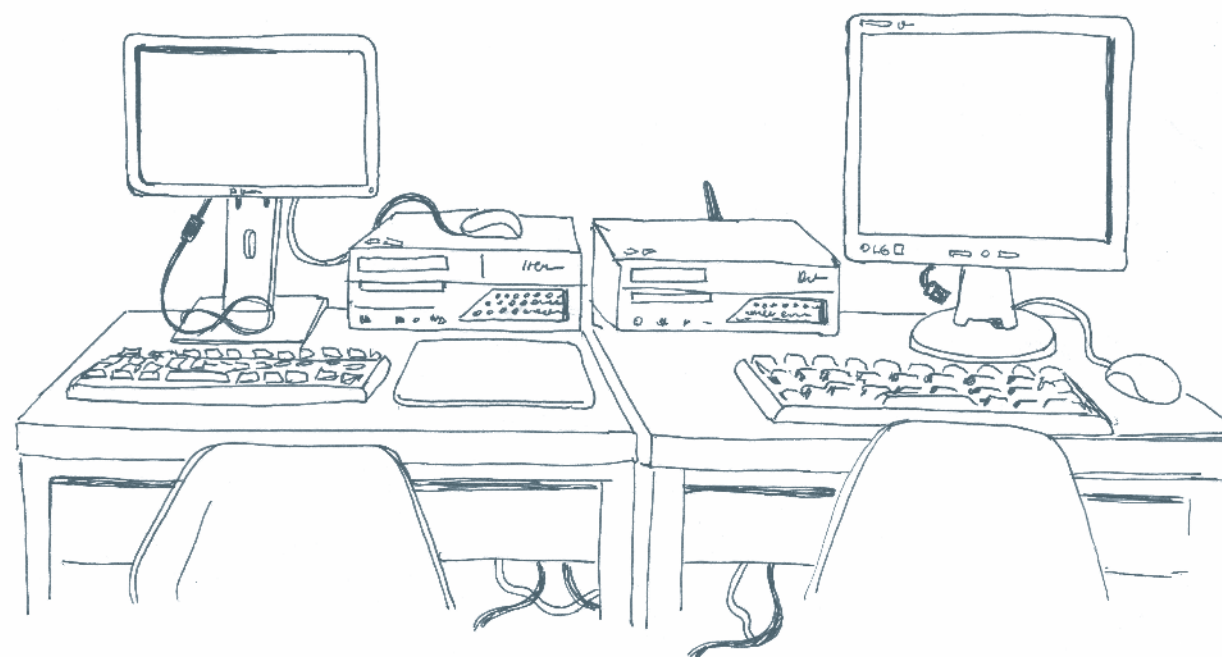


Eloïse

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

En 2020, malgré le contexte sanitaire, 109 sorties ont été comptabilisées. Le dispositif des accords collectifs, priorité au relogement accordée par la Ville de Paris dont les critères se sont élargis, reste un outil très efficace puisqu'il a permis de reloger 40 ménages tandis que la labellisation de l'État via le DALO a permis 24 relogements. Les autres ménages ont pu accéder à un logement via Action Logement, des propositions émises directement par la Ville de Paris ou encore quelques propositions de bailleurs privés. En 2020, le pôle a mené un travail d'identification des axes de travail poursuivis avec chaque ménage afin de faire le point sur les problématiques rencontrées dans la mise en œuvre de l'ASLL. Cette réflexion

a abouti à une concertation avec les services de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de la Ville de Paris afin d'arrêter l'accompagnement de 53 ménages dont la situation ne relevait plus de l'ASLL, souvent après plus de 4 ans passés au sein de la structure. Ainsi, l'équipe de travailleurs sociaux pourra apporter son soutien à 53 autres ménages pris en charge sur les résidences sociales de nos partenaires afin de leur permettre de bénéficier de soutien dans leur projet d'insertion.





PÔLE Hébergement, Santé, Autonomie

Le pôle Hébergement, Santé, Autonomie regroupe 4 établissements collectifs : les 3 centres d'hébergement de stabilisation CHS SERVAN, BARON-LE-ROY et MASSÉNA, le Centre d'Hébergement d'Urgence post-hospitalier HÉLIANTHE, ainsi que LOGÉTAPE, dispositif d'hébergement dans des appartements partagés.

Les CHS accueillent des hommes et des femmes qui sont depuis longtemps sans logement, ayant parfois traversé de longues périodes d'errance dans la rue. Vieillissant, souffrant souvent de pathologies somatiques et/ou psychiques, le public accueilli est éloigné de l'emploi et du logement. L'accompagnement offre d'abord un cadre permettant de rompre avec la logique de la rue : il porte sur l'accès au soin et à la santé, sur la reconstruction identitaire et l'inclusion sociale, avant d'envisager une sortie vers un logement autonome ou adapté, ou vers une structure médico-sociale en cas de grande fragilité.

Les places du CHU post-hospitalier HÉLIANTHE sont dédiées aux personnes sans logement, sortant d'hospitalisation ou en attente d'une hospitalisation. Présentant des pathologies lourdes, les résidents sont accueillis dans des chambres dotées de sanitaire et kitchenette, afin de pouvoir suivre leur traitement dans des conditions dignes.

Durant l'année 2020, le fonctionnement des centres a été bouleversé pour faire face à la crise sanitaire afin de protéger au mieux contre la Covid 19 les personnes accueillies. L'urgence sanitaire a pris le pas sur les accompagnements collectifs et individuels propres à notre secteur pendant des mois.

CHS Masséna

19 bis avenue Pierre-Sémard 94200 Ivry-sur-Seine

13 salariés, 1 stagiaire

55

personnes
hébergées

25%

de plus
de 65 ans

30%

de contaminations
Covid

LES MISSIONS

Le CHS Masséna accueille et héberge des hommes majeurs en situation de grande précarité dans une dynamique d'accompagnement social personnalisé individuel et collectif, non limité d'avance, en vue d'une solution d'hébergement et/ou de logement adaptée.

Son intervention sociale vise un travail sur les souffrances générées par l'exclusion sociale pour favoriser la reconstruction identitaire et une reliance sociale.

Les maîtres mots de l'intervention sont : « se poser, se reposer, se remobiliser », la finalité étant l'émergence d'un projet de vie et de sortie de l'hébergement.

Les résidents disposent d'une chambre individuelle. Cuisine et sanitaires restent des lieux partagés.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le CHS MASSÉNA accueille 54 hommes isolés à partir de 40 ans, désocialisés et marqués par des parcours de vie chaotiques. Ils cumulent bien souvent des problématiques sociales et de santé qui ont entravé leur insertion depuis de longues années.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

L'année 2020 a été une année éprouvante autant pour les résidents que pour les équipes. Différents défis ont été relevés, le plus important ayant été la préservation de tous contre la COVID 19. Les différentes actions de sensibilisation et l'organisation interne ont permis de limiter les cas Covid durant les premiers mois les plus durs de la crise sanitaire sur une population particulièrement vulnérable compte tenu de son âge et de ses pathologies chroniques. Grâce à des dons, nous avons pu installer des

téléviseurs dans chaque chambre pour limiter la solitude du confinement, distribuer des produits d'hygiène, et des « produits barrière ». A compter de mai 2021, une vie collective a repris dans la mesure du possible, avec l'appui des services civiques de Unis-Cité qui organise avec l'équipe socioéducative des jeux collectifs, barbecues, et promenades extérieures.



CHS Servan

52 rue Servan 75011 Paris

14 salariés

55

personnes
accompagnées

30%

de contaminations
Covid

5 ans

durée moyenne
de séjour

LES MISSIONS

Accueillir et héberger dans une dynamique d'accompagnement social personnalisé individuel et collectif. L'accompagnement psycho-social porte sur l'ouverture des droits, l'accès aux soins et à la santé, une insertion sociale à travers le réapprentissage des règles de vie collective, la responsabilisation et la participation à la vie du centre. Il favorise l'émergence d'un projet de vie et de sortie de l'établissement vers un lieu de vie durable et adapté.

LE PUBLIC ACCUEILLI

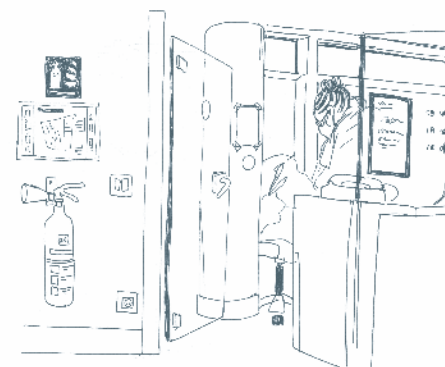
Femmes isolées de plus de 45 ans, souvent sortant d'errance, désocialisées et éloignées des dispositifs de droit commun. Les problématiques de soins et de perte d'autonomie sont prégnantes :

- 18 résidentes souffrent de pathologies chroniques lourdes, d'origines diverses nécessitant un suivi et traitement hospitaliers sur du long terme.
- 17 résidentes présentent des troubles de santé mentale.
- 18 résidentes ont bénéficié d'un soutien à domicile de manière ponctuelle et 7 de façon continue tout au long de l'année.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

La crise de la COVID 19 a fortement marqué notre mode de fonctionnement, et l'accompagnement socio-éducatif habituellement développé. Les équipes ont dû s'adapter très vite pour mettre en place les mesures sanitaires et de distanciation sociale pour limiter la contagion. L'impact psychologique sur les résidentes s'est ressenti à

travers des manifestations de décompensations psychiques, telles qu'une augmentation de la consommation d'alcool, de psychotropes, et des hospitalisations en psychiatrie, Un groupe de parole COVID-Confinement, « Comment je me sens » a été mis en place par la psychologue du site (3 à 4 personnes/ séances hebdo).



CHS **Baron-le-Roy**

51 rue Baron-le-Roy 75012 Paris

12 salariés, 1 bénévole

63

personnes
accompagnées

49 ans

moyenne
d'âge

LES MISSIONS

La mission du CHS consiste à accueillir et héberger 51 hommes seuls dans une dynamique d'accompagnement social personnalisé, individuel et collectif. L'accompagnement vise l'ouverture et le maintien des droits, l'accès aux soins de santé, l'accès à l'emploi pour certains, et à terme l'accès à un logement ou à un hébergement durable. Le temps du séjour n'est pas déterminé par avance afin de travailler une sortie durable de l'errance. La durée moyenne de séjour est de trois ans.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Hommes isolés, ayant connu un long parcours d'errance, parfois très désocialisés et éloignés des dispositifs de droit commun, pouvant présenter de multiples problèmes de santé somatique, psychiatrique et d'addiction. Si le CHS s'inscrit dans un principe d'accueil inconditionnel, il veille néanmoins à maintenir une certaine hétérogénéité des situations dans un souci d'équilibre des problématiques en présence.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- L'équipe socio-éducative est composée de deux travailleurs sociaux et d'une TISF dont la mission s'inscrit pleinement dans la mission première de l'accompagnement social. Elle accompagne les résidents dans leur parcours de soins, fait le lien avec les aides à domicile et les personnels paramédicaux qui se déplacent au centre, au profit des résidents les plus vulnérables. Lorsque ceux-ci n'ont pas de droits ouverts ou peu de ressources, cette dernière accompagne les résidents pour conserver une hygiène personnelle digne et entretenir leur chambre. Elle anime des ateliers tels que le café presse.
- Deux activités de plein air en groupe restreint pendant cette année de crise COVID 19 ont été déployées à partir du mois mai 2020 : le jardinage dans le jardin partagé de la Ville De Paris mitoyen au centre, et la pétanque au parc de Bercy. Ces temps d'activité constituent des espaces de socialisation et de vivre-ensemble pour sortir de l'isolement et s'ouvrir sur le monde.

CHS **Hélianthe**

90 rue Pixérécourt 75020 Paris

12 salariés, 1 stagiaire

86

personnes
accompagnées

49 ans

moyenne d'âge

70%

des personnes accueillies
sont sans ressources

LES MISSIONS

Hélianthe est un centre d'hébergement temporaire qui accueille dans 30 chambres individuelles et 10 chambres doubles toutes équipées de kitchenettes et de salles d'eau, 50 personnes sortant de l'hôpital et sans solution de logement. Le foyer offre la possibilité de récupérer et de suivre correctement son traitement post-hospitalier. Les orientations des personnes à l'entrée et à la sortie du centre, ainsi que leur accompagnement global reposent sur un partenariat avec l'APHP Université Sorbonne et le SIAO.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les deux tiers des accueillis sont orientés à la demande des assistantes sociales d'hôpitaux de l'APHP, l'autre tiers à la demande de l'Équipe mobile de lutte contre la tuberculose (EMLT) du Samu social. Ils sont tous privés d'un logement personnel, sortant de la rue, d'un hébergement d'urgence social, d'un hébergement familial ou amical précaire. Les accueillis – majoritairement des hommes – sont souvent dans l'attente d'un titre de séjour, notamment pour soins.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Les personnes accueillies souffrent de pathologies chroniques lourdes d'origines diverses nécessitant suivi et traitement hospitaliers sur du long terme. Un médecin à temps partiel les accompagne dans leur traitement, et fait le lien avec les médecins hospitaliers et traitants. Les interventions quotidiennes d'infirmiers libéraux et bimensuelles de l'EMLT facilitent la prise en charge médicale des personnes. L'ensemble de l'équipe sur place étaye le quotidien des personnes en offrant une disponibilité de tous les instants, des accompagnements indi-	viduels à l'extérieur lorsque nécessaire et des activités adaptées. La Covid 19 a mis en avant l'urgence sanitaire au détriment de l'urgence sociale. Un changement d'organisation radicale a été nécessaire pour protéger les résidents et les salariés, et limiter le nombre de cas Covid au sein de la structure.
--	--

SERVICE **LOGÉTAPE**

52 rue Servan 75011 Paris

3 salariées

23

personnes
hébergées



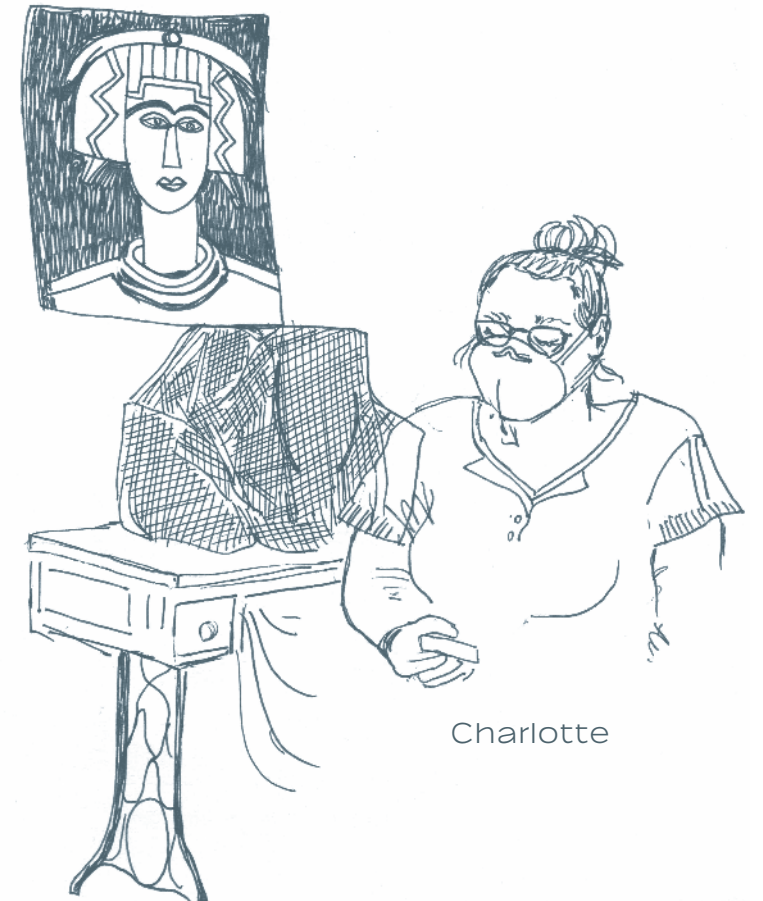
Sunday Gift

LES MISSIONS

Etape de transition avant l'aboutissement à une solution durable, Logétape est un dispositif d'accueil et d'hébergement en diffus pour personnes stabilisées en voie de relogement. Ce dispositif original, constitué de 6 appartements partagés et d'un accompagnement social adapté, a pour vocation, d'une part, d'éviter de prolonger dans les CHS le séjour de personnes stabilisées dans un cadre de vie collective devenue inadapté pour elles, et d'autre part de favoriser le passage de l'hébergement collectif vers le logement privé. En effet, pour des personnes installées dans l'errance et le provisoire depuis de longues années et qui peuvent reculer devant une proposition de logement durable, Logétape permet de redécouvrir progressivement les différents aspects de la vie quotidienne dans un logement géré en toute autonomie.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les appartements sont prioritairement proposés à des personnes isolées en attente d'un relogement définitif en appartement, en maison relais ou en foyer logement, exprimant le désir de disposer d'un chez-soi et d'accéder à davantage d'autonomie. Ces personnes sont majoritairement sortantes de CHS. Les personnes doivent disposer des minima sociaux (RSA, AAH...) et être capables d'assumer seules les différentes dimensions de leur vie quotidienne : prise de médicaments et soins, hygiène corporelle, démarches administratives, traitement du courrier, gestion des revenus.



Charlotte



PÔLE Hébergement d'Urgence, Insertion, Dispositifs innovants

Suite à la réorganisation du pôle HUIDI en 2019 et fort de sa volonté de s'inscrire dans une démarche d'hébergement au plus près des besoins repérés, l'activité du pôle HUIDI a été très intense en termes de projets et d'ouvertures.

En octobre 2020, le CHU Bessin a déménagé ses locaux afin de pérenniser son activité et de proposer aux familles un hébergement plus adapté. Ce déménagement a permis d'accueillir 100 hommes isolés en grande précarité sur l'ancien CHU Bessin.

En juillet 2020, le contexte de la crise sanitaire et la fermeture de nombreux sites hivernaux a nécessité l'ouverture d'un hôtel dans le 14^e arrondissement afin d'accueillir 182 personnes dont 50 femmes isolées et 132 personnes en familles. En décembre 2020, le site s'est agrandi avec un deuxième hôtel situé deux rues derrière, pour accueillir 74 personnes en familles.

En parallèle et toujours pour répondre aux besoins de la crise sanitaire, le pôle a piloté l'ouverture d'un gymnase à Gagny où 100 personnes ont été accueillies durant un mois.

Fin décembre 2020, un hôtel à Châtillon a ouvert ses portes pour accueillir 182 personnes en tentant l'expérience de la mixité de l'hébergement. Ainsi 100 hommes isolés, 50 personnes en familles et 32 femmes victimes de violences cohabitent sur ce site.

Le pôle HUIDI a accompagné l'ouverture de 682 nouvelles places d'hébergement dont 90% ne fermeront qu'en 2023.

CHU Épinettes-Batignolles

110 rue Legendre / 44 rue Gauthey 75017 Paris
25 salariés, 4 bénévoles

156
personnes
hébergées

LES MISSIONS

Offrir un accompagnement global centré sur l'aide à la parentalité, l'orientation vers le logement pérenne et/ou intermédiaire.

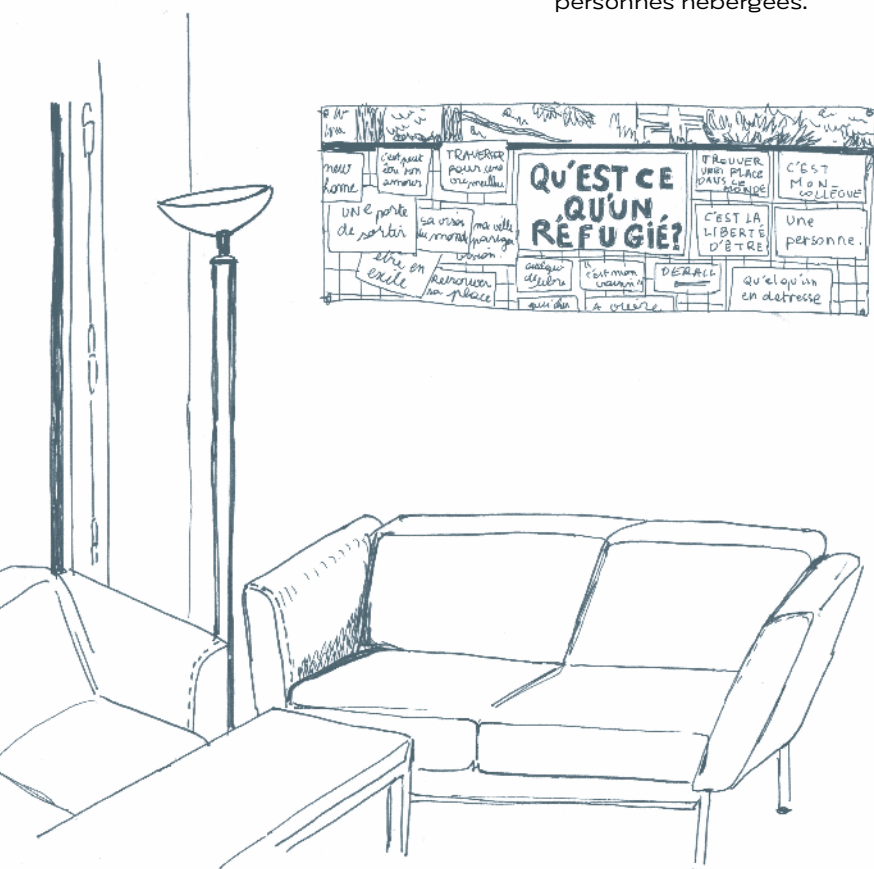
LE PUBLIC ACCUEILLI

Familles avec des compositions allant de 2 à 5 personnes.
Femmes isolées.
Couples (moyenne d'âge de 55 ans).
La plupart des personnes hébergées ont été orientées suite au déménagement du site de Bessin sur les deux sites hôteliers du CHU, plus adaptés et plus confortables.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

3 familles et deux couples sont sortis vers le logement au dernier trimestre. Le changement de site de Bessin vers les hôtels du 17^e a été très bénéfique pour nombre de personnes hébergées.

Tous les enfants ont pu être scolarisés dans le 17^e grâce à la collaboration active entre les services sociaux de l'arrondissement et l'équipe éducative.



CHU Porte-d'Orléans

108 boulevard Jourdan 75014 Paris
30 salariés

204
personnes
hébergées
70%
personnes en situation
administrative précaire

LES MISSIONS

Assurer un accompagnement social global adapté à tous les profils hébergés au sein du CHU :

- Ouvertures de droits
- Santé
- Aide à la parentalité
- Citoyenneté (ouverture vers le quartier, cours de français, etc.)
- Accompagnement vers des solutions d'hébergement pérenne.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Femmes isolées et familles.
Plus de 80% du public accueilli d'un autre centre d'hébergement d'urgence.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

L'accompagnement à la parentalité et la scolarisation de l'ensemble des enfants : 100 % des enfants en âge d'être scolarisés le sont au 31 décembre 2020. L'animation de la structure par deux animatrices a permis, malgré la crise sanitaire, de programmer de nombreuses activités permettant l'inclusion des personnes hébergées dans le quartier et de rompre l'iso-

lement de certaines familles. Des liens avec l'ensemble des services culturels ont été créés notamment avec la Maison des Réfugiés qui met à la disposition du CHU sa cuisine deux fois par semaine.

CHU L'Escale

4, rue Claude-Tillier 75012 Paris
15 salariés

75
personnes
accompagnées

50 ans
moyenne d'âge

48 mois
durée moyenne
de séjour

LES MISSIONS

Accueillir, héberger, accompagner et orienter. Notre action se poursuit en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités des personnes accompagnées. Notre mission s'attache à promouvoir l'accès aux droits des personnes accueillies, dans une démarche de co-construction. Cet objectif va permettre à la personne de s'inscrire dans un parcours d'accès à l'autonomie et de pouvoir ainsi trouver ou retrouver une place dans la société.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Hommes seuls majeurs. Les personnes accueillies sont majoritairement éloignées de l'emploi, ont connu un long parcours d'errance et sont souvent confrontées à des problématiques de santé invalidantes et d'autres pathologies (somatiques ou mentales, souffrance psychique ...) ou de consommation de produits psychoactifs.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Personnes en situation administrative précaire : près de la moitié des personnes, ce qui rend la fluidité des parcours difficile.	Poursuite de l'amélioration de l'habitat en lien avec un cabinet d'architecte, pour repenser les conditions d'accueil et d'hébergement du public.
---	---

79
personnes
accompagnées

36 ans
moyenne d'âge

12
places en accueil
séquentiel pour les enfants
des personnes accueillies
disposant d'un droit de
visite et d'hébergement

CHRS Le Colibri

11 rue Ramponeau 75020 Paris
10 salariés

LES MISSIONS

Héberger et accompagner des adultes hommes et femmes isolés, couples et familles monoparentales. L'accueil des pères ayant un droit de visite et d'hébergement leur permet de renouer les liens avec leurs enfants et de pouvoir exercer leurs droits parentaux. L'accompagnement social individualisé est adapté aux besoins de chaque personne en prenant en compte sa parole afin de contribuer à son intégration sociale.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Importante hétérogénéité des profils et des parcours des personnes hébergées. L'arrivée des personnes sur le CHRS est souvent la conséquence d'évènements de vie, principalement des ruptures (travail, famille, ami, logement ou exil). Ces difficultés peuvent se cumuler et être associées à d'autres problématiques de santé d'ordre psychique ou addictif, des troubles somatiques.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Poursuite de la démarche qualité avec l'ensemble de l'équipe, en associant un groupe de résidents représentatif des personnes hébergées. En 2020, nous avons priorisé le savoir-habiter.	4 thématiques ont émergé de ce travail : la sécurité dans le logement « comment évaluer la situation et comment réagir ». Le bien-être « nutrition santé hygiène et propreté ». Savoir utiliser et entretenir les appareils électroménagers. Intégration dans son futur logement « processus de la démarche ».
--	--

CPH 92

82 avenue Pierre-Brossolette 92240 Malakoff
12 salariés

170

personnes
hébergées

52

familles

27

foyers
monoparentaux

25

couples
avec enfant(s)

4

couples
sans enfants

LES MISSIONS

Le centre provisoire d'hébergement est un dispositif d'accompagnement vers l'autonomie pour des personnes bénéficiaires de la protection internationale.

La prise en charge prévoit un hébergement ainsi qu'un accompagnement social global pour une durée de 9 mois, renouvelable 3 mois maximum.

Les enjeux de l'accompagnement social sont de permettre aux personnes d'accéder à l'emploi et au logement dans le temps imparti, y compris via une mobilité nationale.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Hommes isolés, femmes isolées, familles monoparentales, familles.

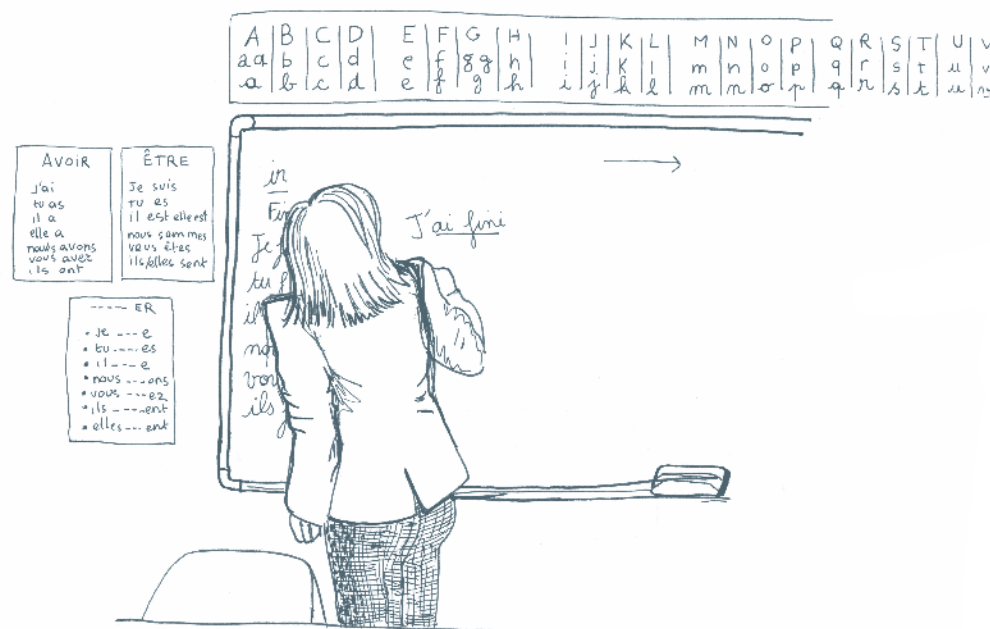
Une grande variété de cultures sont représentées avec 22 nationalités d'Asie, d'Afrique et du Moyen-Orient.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Les activités socioculturelles sont complémentaires à l'accompagnement social.

Elles apportent une plus-value tant sur l'accompagnement éducatif global que sur l'axe plus spécifique de la parentalité.

Plus de 18 sorties ont été programmées en 2020.



CHU Châtillon

40 avenue de Verdun 92320 Châtillon
13 salariés

170

personnes
accompagnées

22

familles

110

hommes
isolés

25

femmes
victimes
de violence

LES MISSIONS

Le CHU Châtillon a ouvert ses portes en décembre à la demande des DRILH 75 et 92.

Un accueil inconditionnel avec comme objectif un accompagnement social global, adapté à la situation de chacun à son arrivée.

- Accompagnement vers le soin.
- Ouverture et maintien des droits.
- Accompagnement à la parentalité et scolarisation des enfants.
- Travail en lien avec les services sociaux de polyvalence.
- Ouverture des dossiers hébergement et logement.

LE PUBLIC ACCUEILLI

• Hommes isolés dont la plupart en très grande précarité, avec pour certains une longue période de rue.

• Femmes victimes de violences orientées par des services d'accompagnement spécialisé : 7 femmes ont été accueillies avec leurs enfants.

• Familles orientées à Châtillon suite à la fermeture de CHU. Deux d'entre elles avaient passé plusieurs nuits à la rue avant leur admission.

45% des personnes hébergées sont en situation irrégulière. 20 personnes sont en cours de demande de régularisation pratiquement aboutie.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- La cohabitation de différents publics : femmes isolées, familles, enfants, hommes isolés, dans un site avec des espaces communs et des espaces dédiés.
- Des prises en charge très diversifiées pour l'équipe éducative avec des professionnels venant d'horizons très divers (aide sociale à l'enfance, grande précarité, polyvalence de secteur, etc.).
- La très grande précarité des hommes isolés avec d'importants problèmes d'addictions.

110
personnes
hébergées

CHU HIVERNAL **Les Vignes**

24 chemin des Vignes 93500 Pantin
20 r. René-Noclin 93600 Aulnay-sous-Bois
256 r. Auguste-Blanqui 93250 Villemomble

6 salariés, 2 stagiaires

LES MISSIONS

Dans le cadre de la période hivernale, le CHU avait pour mission essentielle la mise à l'abri et la prise en charge des personnes sans abri, toutes orientées par le 115 sur le département du 93. Cet accueil s'appliquait de façon inconditionnelle et non discriminatoire. Suivi, ouverture des droits et évaluation sociale ont permis d'avancer sur la situation globale et générale des personnes (santé, administrative...), tout en favorisant leur orientation sur des places d'hébergement ou de logement de transition.

LE PUBLIC ACCUEILLI

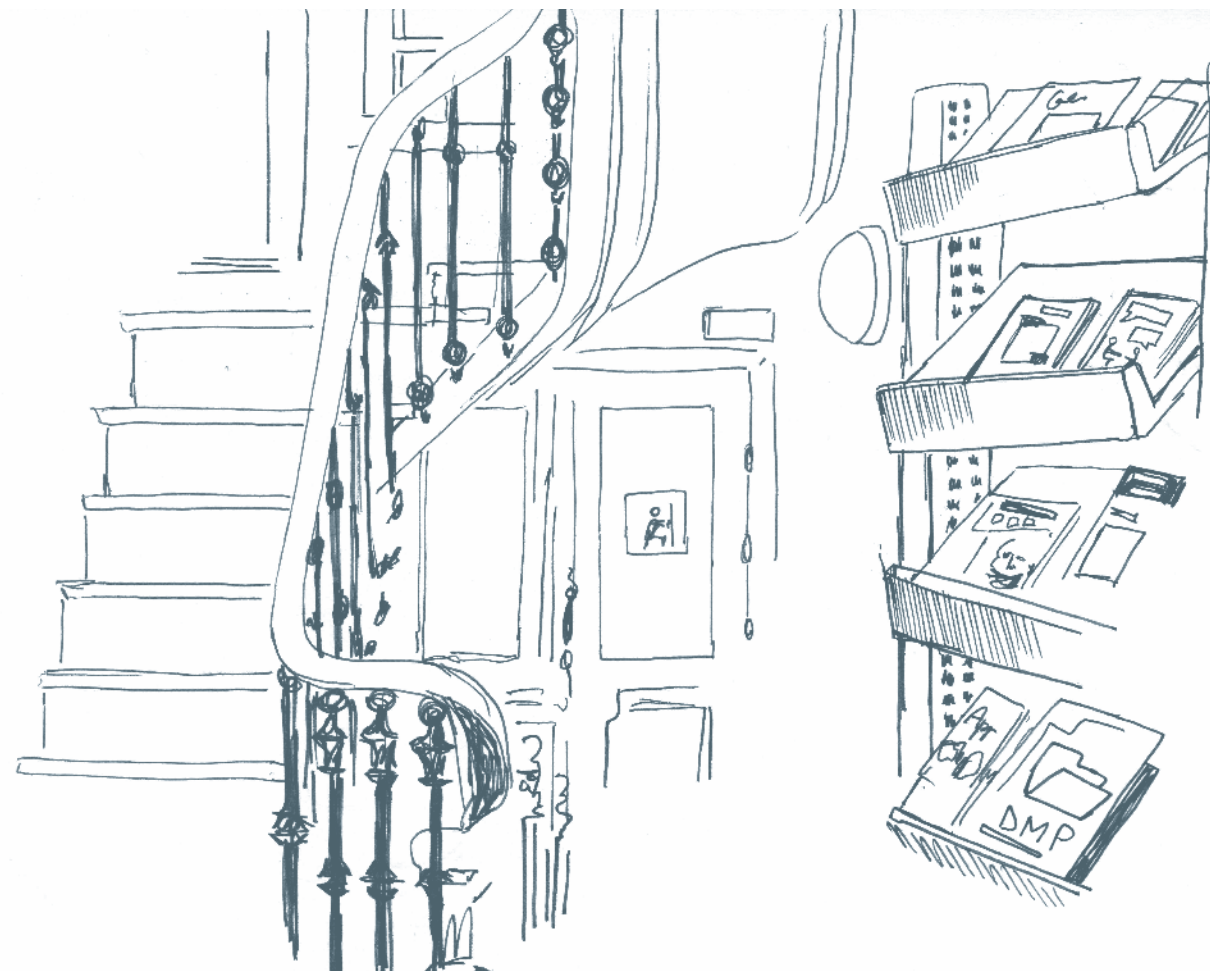
Personnes sans abri, hommes et femmes isolés, familles (couples avec bébé/enfant(s)) et familles monoparentales (papa avec enfant(s), maman avec bébé/enfant(s)).

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

D'une capacité d'accueil de 113 places pour trois sites (46 à Pantin, 20 à Aulnay-sous-Bois et 53 à Villemomble), le CHU Hivernal Pantin Les Vignes accueille :

- des femmes enceintes et des mères isolées.
- des hommes et des pères isolés.

En 2020, les trois sites ont été pérennisés par la DRILH 93, permettant de continuer cet accueil mixte et innovant.





ACCÈS À LA Vie Sociale

PÔLE **Parcours Social et Professionnel**

PÔLE **Soutien Parental**

PÔLE **Lien Social de Proximité**



PÔLE **Parcours Social et Professionnel**

Le pôle Parcours Social et Professionnel, créé en mars 2018, regroupe des structures très différentes.

Ses missions s'étendent de l'humanitaire avec La Maison dans la rue, en passant par l'accès aux droits avec le Service de Domiciliation, par l'accompagnement socioprofessionnel avec les Services RSA-Emploi-Réfugiés, et par l'hébergement en diffus avec les CHRS SARAH et ARAPEJ 75.

Son activité est portée par une trentaine de bénévoles, des services civiques, des stagiaires et près de 65 salariés, dont 61 % relevant de la filière socioéducative.

Il a été constaté, lors de la crise sanitaire et de son premier confinement, une forte mobilisation des équipes du Pôle (25 %, toutes catégories socioprofessionnelles confondues), qui ont maintenu efficacement leur soutien au public à distance et ponctuellement en présentiel. Ils ont en parallèle apporté leur contribution aux centres d'hébergement d'autres Pôles et à la mise en place d'une distribution alimentaire à La Maison dans la rue de mi-avril à fin mai 2020.

Ce fut une période difficile, empreinte d'inquiétude, d'incertitude, d'adaptation permanente, mais riche en émotions, jalonnée d'un esprit de cohésion et de solidarité qui nous a rendus plus forts dans notre action, et dans l'espoir de jours meilleurs.

« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour l'humanité est celle de la coopération et du partenariat »

Kofi Annan

SERVICE **RSA**

Antenne Est : 14 rue de Rambervillers 75012 Paris
Antenne Sud : 70/76 rue Brillat-Savarin 75013 Paris

21 salariés, 2 stagiaires

1 569
(**1 465 ménages**)
personnes
accompagnées

LES MISSIONS

Prise en charge globale et accompagnement professionnel des bénéficiaires parisiens du RSA : évaluer les situations personnelles, soutenir et/ou guider chaque étape du parcours d'insertion socioprofessionnelle, valoriser le potentiel, favoriser le lien social, mobiliser les ressources du territoire pour favoriser l'accès à une insertion professionnelle et/ou sociale.

LE PUBLIC ACCUEILLI

- Antenne EST : personnes éloignées du monde du travail ayant un projet de réinsertion professionnelle (artiste, créateur d'entreprise, salarié...).
- Antenne SUD : personnes sans domicile stable et/ou désocialisées (ayant connu un parcours de rue, justice ou ayant le statut de réfugié).

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Malgré un contexte économique peu propice à une reprise ou un maintien d'activité, notre service a conservé un taux de sorties vers l'emploi de 29 % sur l'ensemble des sorties de nos files actives (soit 106 personnes sur 371).

Nous avons pu mettre en œuvre le projet FIA « Les pieds dans la Manche » porté par un groupe de 8 allocataires et 2 travailleurs sociaux. Ce groupe qui existe depuis 2017 s'est réuni à de nombreuses reprises courant 2019 pour proposer ce projet innovant.

Il nous semblait important de concrétiser cette action en tant qu'aboutissement des efforts réalisés par chacun pour organiser un séjour avec un budget limité. D'une durée de 4 jours, il s'est déroulé à Saint-Malo, à Cancale et au Mont Saint Michel avec des visites mais aussi de moments de détente (après-midi à la plage, repas conviviaux au restaurant). Il a mobilisé les personnes en les amenant à prendre conscience de leur capacité à faire seul/ensemble.

660
personnes
accompagnées

40%
hommes
(259)

60%
femmes
(401)

4 920
entretiens
réalisés

SERVICE **Emploi**

20 rue Santerre 75012 Paris

9 salariés, 6 bénévoles, 4 stagiaires

LES MISSIONS

Notre objectif est d'identifier avec la personne en recherche d'emploi ses « freins » et surtout son potentiel, de la valoriser et de la soutenir dans la construction d'un projet professionnel cohérent, jalonné d'étapes (formation linguistique, remise à niveau, formation qualifiante et diplômante) pour trouver un emploi durable, en s'adaptant bien sûr à l'évolution du marché du travail.

Le conseiller en insertion professionnelle ne peut concrétiser cette mission sans un travail constant avec la personne. La reprise de confiance en soi constitue un « ingrédient » indispensable à la réussite de son entretien d'embauche.

LE PUBLIC ACCUEILLI

PUBLIC PRIORITAIRE

- Les DELD (demandeurs d'emploi de longue durée).
- Les DELD de + de 45 ans.
- Les DELD QPV (Quartier Politique de la Ville).
- Les DELD cadres qualifiés de + de 3 ans de chômage.
- Les publics allocataires du RSA et minima sociaux.
- Les travailleurs handicapés.
- Les migrants avec titre de séjour et autorisation de travailler
- Les personnes bénéficiant d'une protection internationale ou d'une autorisation de travailler sur le territoire français.
- Les personnes hébergées du CASP.

Nous assurons le suivi des personnes motivées, prêtes à s'engager dans un parcours de 15 à 24 mois, n'étant pas autonomes dans leur recherche d'emploi, et ayant des problèmes périphériques à l'insertion professionnelle.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

276 personnes en insertion professionnelle, ce qui représente 43,15 % des suivis du PLIE et 31,58 % des suivis du CASP, notamment sur le secteur d'activité de l'aide à la personne (médical, sanitaire et social) avec 21 CDI, 21 CDD et 18 Formations qualifiantes.

SERVICE Réfugiés

261 rue de Paris 93100 Montreuil

11 salariés, 2 stagiaires

1 527

personnes
accompagnées

51%

sont mineures

60%

ont moins
de 6 ans

LES MISSIONS

La mission du Service consiste à accompagner les familles devenues réfugiées ou ayant obtenu la protection subsidiaire pendant leur prise en charge à la CAFDA, dans leur projet de vie en France pour quitter le dispositif hôtelier d'urgence. Le Service leur propose un accompagnement social, professionnel et linguistique.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le service accompagne des familles où au moins un membre – enfant ou adulte – a obtenu une protection internationale. Parmi les 1527 personnes accompagnées : 51% sont mineures. 60% des enfants ont moins de 6 ans. 45 nationalités sont représentées.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

144 familles (513 personnes)
ont intégré le service pendant
l'année 2020.

183 familles (685 personnes)
ont quitté le dispositif hôtelier
en 2020 : avec notamment
49 familles en hébergement,
103 en logement temporaire,
22 en logement pérenne.



Juliette



Laurène



Moustapha



CHU-CHRS Arapej 75

20 rue Santerre 75012 Paris

10 salariés, 1 stagiaire

69

personnes
accompagnées

97%
hommes

3%
femmes

42 ans
moyenne
d'âge

16,5%
en activité
professionnelle

LES MISSIONS

Accueillir, héberger et réaliser l'accompagnement global d'un public placé sous main de justice ou sortant de détention depuis moins de 6 mois. Ce public présente souvent plusieurs problématiques (dépendance, troubles psychiatriques, violence...). Il est donc beaucoup moins autonome qu'un autre public. Le travail d'accompagnement nécessite à la fois de conserver une constance par rapport au cadre, tout en travaillant autour des infractions, pour amener à une réflexion sur les risques de leurs comportements et opérer des changements dans leur posture.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Femmes ou hommes isolés, accueillis à leur sortie de détention ou dans les 6 mois, ou faisant l'objet d'une mesure de justice (TIG, sursis mise à l'épreuve, libération conditionnelle, etc.). Les femmes sont moins présentes en détention. 19 ménages au 31/12/20 ont une moyenne de séjour supérieure à 18 mois.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

51% des personnes accueillies
sortent d'un établissement
pénitentiaire depuis moins
de 3 mois.
32% de relogement (logement
ordinaire, accompagné ou
privé).
52% des personnes accueillies
ont une problématique
d'addiction.



Henrik

SERVICE SARAH

20 rue Santerre 75012 Paris

10 salariés, 2 stagiaires

96

personnes
accompagnées

65%
hommes

35%
femmes

42 ans
moyenne
d'âge

30%
en activité
professionnelle

LES MISSIONS

Hébergement et accompagnement social global d'un public dit "généraliste". L'hébergement est en hôtel Paris et proche banlieue, et en appartement partagé. L'accompagnement socio-professionnel est réalisé par une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, d'une conseillère en insertion professionnelle et d'une psychologue. L'objectif vise à retrouver l'autonomie, aussi bien sociale que professionnelle, permettre une orientation vers des dispositifs d'hébergement ou de logement pérenne.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes isolées principalement, quelques couples, en situation de précarité issues de structures d'urgence, de la rue ou en d'errance résidentielle.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Durée moyenne de prise en charge : 28 mois (personnes sorties) et 28 mois (personnes présentes).
- 48 % de relogement (logement ordinaire, accompagné ou privé).



SERVICE Domiciliation

20 rue Santerre 75012 Paris

2 salariés, 7 bénévoles, 2 stagiaires

2 004

personnes
accompagnées

64%
hommes

36%
femmes

43 ans
moyenne
d'âge

LES MISSIONS

La domiciliation assure une mission primordiale pour les personnes sans domicile fixe.

Elle facilite l'accès aux droits : l'AME (Aide Médicale Etat), la CMU (Complémentaire Mutuelle Universelle), des démarches auprès de la Préfecture pour l'obtention d'un titre de séjour, l'ouverture d'un compte postal ou bancaire, la demande d'instruction du RSA ou de tous minima sociaux, etc.

De ce fait, ce service apporte sa contribution au travail d'accompagnement du travailleur social auprès des personnes qui vont pouvoir enfin entreprendre des démarches pour permettre leur insertion sociale et/ou professionnelle.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Tout public : hommes, femmes.

77% personnes isolées, 5% couples, 14% familles monoparentales, 4% familles.

Originaires de France (21%), Europe (13%), hors-Europe (66%).

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

31 381 courriers reçus, enregistrés et transmis aux bénéficiaires. Très légère baisse par rapport à 2019.

81 292 consultations sur l'extranet de dom@web, l'application dédiée à la domiciliation. Une hausse significative comparé à 2019.





ESI **La Maison dans la rue**

18 rue de Picpus 75012 Paris

9 salariés, 28 bénévoles, 4 Services civiques, 17 stagiaires

1 993

personnes
accompagnées

91%
hommes

9%
femmes

44 ans
moyenne
d'âge

LES MISSIONS

L'Espace Solidarité Insertion (ESI) "La Maison dans la rue" a pour mission d'accueillir et d'accompagner des personnes en situation de rue ou d'hébergement très précaire avec pour objectif principal la sortie de rue. En fonction de la situation administrative et du degré d'autonomie de la personne, une réorientation dès que possible vers les services sociaux de droit commun est recherchée.

L'ESI propose des prestations sociales, sanitaires, médicales, alimentaires, culturelles et sportives, adaptées aux besoins des personnes accueillies.

LE PUBLIC ACCUEILLI

La Maison dans la rue accueille des hommes et des femmes adultes sans enfants.

Les principales origines géographiques sont variées :

33 % du Maghreb, 23 % de la France, 21 % d'Afrique Subsaharienne et 17 % d'Europe.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

En 2020, l'accompagnement social a permis d'avoir une proposition d'hébergement pour 98 personnes : 69 d'entre elles ont accepté l'orientation proposée.

Durant le 1^{er} confinement, la structure a organisé une distribution alimentaire au profit de son public ainsi que d'un nouveau public dont la situation s'était précarisée en raison du ralentissement de l'activité économique. En 6 semaines, 6 700 repas à emporter ont été distribués ainsi que des kits d'hygiène.



PÔLE **Soutien Parental**

Le pôle Soutien Parental est composé d'établissements en hébergement collectif (292 places dans les IX^e, XVII^e et XVIII^e arrondissements de Paris) et en appartements diffus (30 places).

Les CHRS Cretet, Pouchet et la maison d'accueil Eglantine accueillent des familles monoparentales, en grande majorité des femmes isolées avec enfant(s), qui ont connu un parcours d'exil et d'errance.

Une famille un toit accueille des familles monoparentales ou non. Il accompagne ces familles de façon globale (ouverture des droits, soutien à la parentalité, accès aux soins et à la santé, scolarité des enfants) et travaille leur insertion au sens large. Il porte une attention particulière à l'intérêt de l'enfant qui est une personne accompagnée au même titre que l'adulte.

CHRS-CHU **Le Rebond**

14 bd Henri-Barbusse 91210 Draveil
10 salariés

156
personnes
accompagnées

15
familles
monoparentales



Muradi

LES MISSIONS

La mission principale est de permettre aux femmes accueillies l'accès aux droits sociaux, à la santé, à un logement autonome par l'élaboration de leur projet individualisé. C'est aussi de les orienter vers les solutions les mieux adaptées à leurs attentes et à leur situation personnelle afin de restaurer ou de préserver une autonomie.

Un travail socioéducatif avec les familles est fourni afin de leur permettre de retrouver un cadre de référence dans leur insertion. Un travail sur leur rôle parental est aussi proposé dans le cadre d'un suivi avec la mère et les enfants.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le public accueilli est composé de mères avec enfant de plus de trois ans (sauf dans le cas d'une fratrie) sur site. Sur le dispositif CHRS relais, un père avec enfants ont été accueillis cette année.

Les familles sont pour la plupart issues de milieux défavorisés, marquées par l'immigration voire la clandestinité, le chômage, les harcèlements, la solitude. Certaines familles ont été victimes de violences conjugales et familiales.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Appel au service de la Protection de l'Enfance dans le cadre d'un signalement ayant abouti à un placement d'enfants. Plainte et intervention des forces de l'ordre pour menaces de la famille sur le travailleur social.

Accompagnement d'une mère dont l'enfant était rejeté de l'école et qui a dû quitter son emploi pour garder son enfant. L'équipe a soutenu cette famille en mettant en place un partenariat avec l'aide éducative à domicile et l'assistante sociale de la MDS. Madame a pu accéder à un relogement et trouver une autre école pour son enfant.

MAISON D'ACCUEIL **Églantine**

21 rue Saligne 75017 Paris & 12 cité Trévis 75009 Paris
41 salariés, 16 bénévoles, 2 stagiaires

217
personnes
accompagnées



Rosa

LES MISSIONS

Établissement à caractère expérimental, la Maison d'Accueil Églantine déploie depuis juin 2010 un projet singulier et atypique, dédié à l'accueil de femmes enceintes ou avec enfant(s) en situation de précarité et sortant de l'hôtel. L'établissement propose ainsi un hébergement mixte : accueil d'urgence de femmes enceintes et accueil de femmes avec enfant(s) dans une dynamique d'insertion.

Cofinancée par la DRIHL et la DASES, la Maison d'Accueil Églantine participe, en sus de ses missions d'hébergement et d'accompagnement social, à une mission de prévention, en amont de la protection de l'enfance, par des actions spécifiques de soutien à la périnatalité et à la parentalité.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Un double dispositif, situé sur deux sites différents (Site Saligne à Paris 17^e, 148 places, et Site Trévis dans le 9^e, 36 places) :

- Accueil de femmes enceintes (60 places) dans le cadre de l'urgence.
- Accueil de mères seules avec enfant(s), âgé(s) de 0 à 21 ans. Public ayant un long parcours d'errance, en situation précaire et ayant subi des parcours de vie complexes (exil, violences intrafamiliales) et se trouvant pour beaucoup dans une précarité pluridimensionnelle (situation administrative fragile, absence de ressources, faible niveau d'études, traumatismes dus à l'exil et aux accidents de la vie...).

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

La crise sanitaire a bouleversé les pratiques et la vie au sein de la MAE, obligeant l'équipe à adapter son fonctionnement et ses modalités d'intervention pour répondre tant aux besoins immédiats des enfants (scolarité avec le soutien de bénévoles, par exemple) qu'à ceux de leurs mères (séances de sport et de détente, permanences sociales pour les urgences, soutien et médiation intrafamiliale...).

La plupart des activités comme des relations partenariales ont été gelées dans un premier temps. Mais l'acquisition des gestes barrières par chacun a permis de redéployer certaines actions et animations au sein de la MAE (accueil des tout-petits et des jeunes, Cinéglantine, ateliers d'accompagnement scolaire).



CHRS EN DIFFUS

Une famille un toit

12 cité Trévise 75009 Paris

1 salarié, 3 bénévoles

41
personnes
accompagnées

12
familles

18
adultes

23
enfants



Judith

LES MISSIONS

L'ouverture de ce service s'est inscrite en réponse à l'appel à projets d'avril 2015 de « Création de places d'hébergement d'urgence pour familles en Île-de-France ».

Le service vise prioritairement à offrir une alternative à l'hôtel aux familles ayant la capacité d'intégrer un logement autonome. En effet, l'hébergement en diffus se faisant dans des conditions similaires au logement de droit commun et offrant une passerelle rapide vers le logement autonome, deux critères d'admission dans le dispositif sont à retenir :

- situations administratives régularisées ou régularisables rapidement.
- autonomie de la famille et capacité à accéder à un logement autonome.

Ce service, en charge de la gestion de 30 places d'hébergement en diffus, permet l'accueil de 10 familles de composition variable et sur la base de 8 appartements implantés dans Paris (deux appartements en cohabitation).

LE PUBLIC ACCUEILLI

Couples ou familles monoparentales avec enfant(s), déjà inscrits dans une démarche d'insertion et d'accession à un logement autonome.

Le projet s'adresse à des familles en situation de précarité avec un long parcours en hôtel.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Durée moyenne de séjour des 2 familles sorties en 2020 : 44 mois. Un renouvellement de file active faible et une durée moyenne de séjour plus longue du fait de la crise sanitaire, l'allongement de réponses des accords collectifs et du DALO - les délais d'accession à un logement définitif sont rallongés en conséquence.

Les dynamiques positives insufflées par la crise sanitaire :

- Autonomisation des familles dans leurs démarches.
- Accompagnement dans la maîtrise de l'outil numérique.
- Familiarisation avec les procédures pouvant être faites à distance et en ligne.
- Recherches de bénévoles via la Fabrique de la Solidarité pour des activités de soutien scolaire - 3 bénévoles sont intervenues à domicile pour 2 familles.

72
personnes
accompagnées

32
familles
monoparentales

CHRS Cretet

7 rue Cretet 75009 Paris

12 salariés, 10 bénévoles

LES MISSIONS

Par un accompagnement social adapté, l'équipe assure les missions suivantes auprès des résidents :

- Aider au relogement : soutien dans les démarches pour l'accès au logement ou à l'hébergement adapté.
- Accompagner de façon personnalisée.
- Ouvrir ou conforter l'accès et le maintien aux droits et l'orientation vers les partenaires compétents (juriste, conseiller en insertion professionnelle, puéricultrice de secteur, psychologue, services municipaux, PMI, centres médicaux, centres sociaux, associations de quartier...).
- Conforter l'accès à l'autonomie.
- Favoriser ou conforter l'insertion professionnelle, favoriser l'inclusion sociale et l'accès culturel et aux loisirs.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Familles monoparentales en situation de précarité : mères avec leur(s) enfant(s), du bébé à l'adolescent. Un seul père est hébergé avec son fils adolescent. Les femmes peuvent être accueillies dès leur grossesse.

L'orientation du public est effectuée exclusivement par le SIAO Insertion.

L'accueil inconditionnel est le fil conducteur des admissions : pas de condition en matière de ressources, ni de conditions de régularité du séjour, etc.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Dans le cadre de la crise sanitaire ayant démarré au premier trimestre 2020, l'activité s'est trouvée impactée par la nécessité de maintenir la continuité de l'apprentissage scolaire des enfants. L'équipe du CHRS Cretet, en lien avec les établissements scolaires, a aidé dans la mise en place de l'enseignement à distance notamment avec la mise à disposition de matériel informatique et des après-midi consacrés à la réalisation du travail scolaire avec les enfants. Les travailleurs

sociaux ont réalisé des points réguliers avec les mamans concernant la progression des enfants et les difficultés et l'investissement des enfants dans cette nouvelle modalité d'école. 8 enfants scolarisés du CP à la 4^e ont été soutenus quotidiennement dans le maintien de leur scolarité lors de la fermeture des établissements scolaires (mars à mai 2020) par les travailleurs sociaux.

CHRS **Pouchet**

20 rue Pouchet 75017 Paris

7 salariés, 4 bénévoles

54

personnes
accompagnées



Gérard

LES MISSIONS

Assurer l'accueil en hébergement temporaire et transitoire, le soutien, l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active, l'insertion sociale et professionnelle des résidents afin de leur permettre d'atteindre leur projet de vie et de préparer l'accès au logement définitif.

La présence de travailleurs sociaux et d'une professionnelle de la petite enfance permet, grâce à ce double regard social et éducatif, d'assurer un accompagnement global de ces mères (ou père), souvent seules et isolées et de les soutenir dans leur parentalité, dans une démarche de prévention et de protection de l'enfance favorisant le lien mère-enfant.

Le CHRS dispose de 50 places : 23 chambres permettant d'accueillir 23 familles.

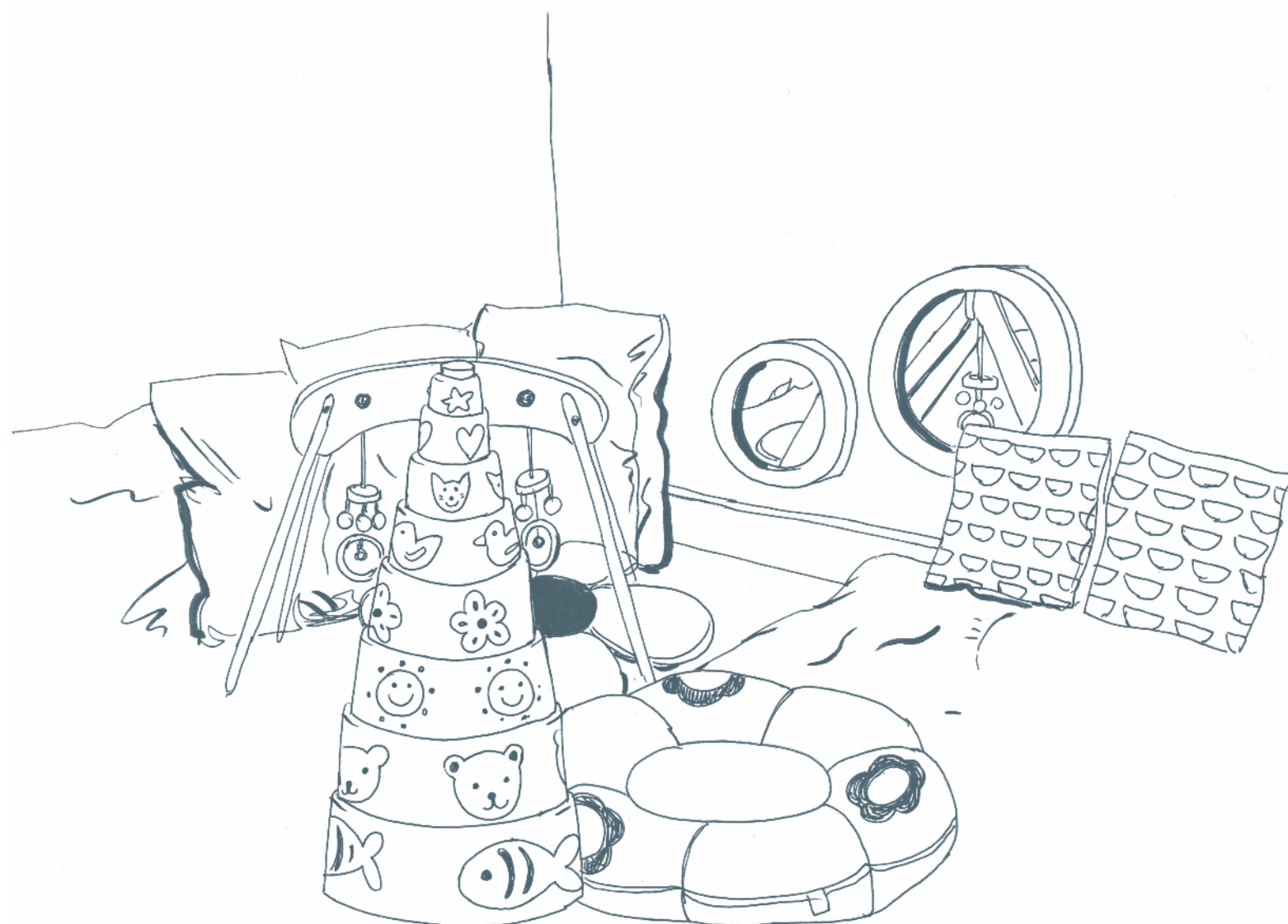
LE PUBLIC ACCUEILLI

Familles monoparentales dans leur quasi-totalité : seul un couple présent depuis plusieurs années et un homme isolé, accueilli dans le cadre d'une garde partagée inaboutie et qui a été orienté fin 2020 vers une autre structure plus adaptée à sa situation.

- Parents (majeurs) : femmes, femmes enceintes.
- Enfants : 1 ou 2 enfants maximum par famille (de la naissance à la majorité). Les compositions familiales sont limitées par la taille des chambres au sein de l'établissement.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Tout au long du confinement au printemps 2020, l'équipe, mobilisée au quotidien, a souhaité maintenir quelques activités, notamment en faveur des enfants : aide aux devoirs, temps d'échanges informels avec petits et grands et permanences d'accueil pour les démarches urgentes.





PÔLE **Lien Social de Proximité**

Le pôle Lien Social de Proximité est un ensemble de structures et de services sociaux qui proposent à toute personne ou famille un parcours d'accompagnement global et concret à travers un dispositif d'actions adaptées, pragmatiques, s'harmonisant entre elles et amenant vers la réappropriation et la réalisation d'un projet de vie social durable. Inscrites dans un engagement territorial, les structures du pôle sont à côté des institutions. Elles vont vers les publics exclus ; elles reçoivent les personnes laissées « au bord de la route » du processus social et agissent de manière concrète en prévention d'une exclusion définitive ; elles permettent aux familles de se réapproprier leur parcours de vie en proposant un service spécifique.

À travers ces actions spécifiques, les équipes du pôle, salariés et bénévoles, axent leurs missions vers la valorisation des talents, des compétences, afin de promouvoir une mixité sociale constructive et un lien social actif, permettant la modification du regard des personnes sur elles-mêmes ainsi que sur leur environnement social.

CENTRE SOCIAL La Clairière

60 rue Greneta 75002 Paris

6 salariés, 97 bénévoles, 2 Services civiques, 8 stagiaires



503

personnes
accompagnées

42%
hommes

58%
femmes



Elisabeth



Lalay-cha

LES MISSIONS

Le centre social La Clairière est ouvert à tous. Il propose un accueil, lieu du 1^{er} échange et des actions régulières telles que : accompagnement à la scolarité, loisirs jeunesse et famille, ateliers numériques et linguistiques, temps collectifs. Il propose une permanence dite Relais Social, espace d'écoute et d'orientation, écrivain public. Le centre construit ses événements avec son public : vide-grenier, sorties, événements festifs, partage de savoirs. Il s'inscrit dans l'animation du territoire en lien avec de nombreux partenaires.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Tous publics : familles, seniors, jeunes, personnes isolées.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Conséquence directe des restrictions sanitaires : le nombre d'heures de bénévolat au centre social est en nette diminution par rapport à l'an dernier. La fermeture du centre social lors du 1^{er} confinement a bien sûr impacté la présence sur site des bénévoles. Leur action s'est poursuivie à distance pour certains d'entre eux (suivi d'action linguistique et d'accompagnement à la scolarité). En dehors des actions « classiques » pour lesquelles ils sont investis, certains ont apporté leur contribution à la veille sociale et au travail de maintien du lien avec le public, notamment le public en situation de grande précarité. Certains ont pu livrer quelques repas, d'autres ont aidé à permettre au public d'accéder aux dispositifs

d'aide alimentaire à proximité de leur domicile. Pour certaines situations, la mobilisation a été forte pendant 2 ou 3 journées consécutives. À noter que certains ateliers linguistiques en « distanciel » ont connu un vrai succès. Un certain nombre de bénévoles, près de la moitié, se sont mis en retrait du centre social par mesure de protection face au virus. D'autres nous ont rejoint pour 2 mois, après le 1^{er} confinement, pour développer l'offre numérique, pour les ateliers linguistiques ou pour l'accompagnement à la scolarité. Le lien avec la Fabrique de la Solidarité, nouvellement installée à proximité du centre social, s'est développé.



SERVICE **LAEP-RAP-RAM**

60 rue Greneta 75002 Paris

3 salariés, 4 bénévoles, 2 stagiaires

741
enfants
accompagnés

722
adultes
accompagnés

LES MISSIONS

La Bulle d'Air est un Lieu d'Accueil Enfants Parents, s'inspirant de La Maison Verte créée autour de Françoise Dolto en 1979. C'est un lieu d'échanges et de rencontres pensé autour de la relation parents enfants, un lieu de paroles où l'on s'adresse autant à l'enfant qu'à son parent. Le jeu libre est un support à la relation. Ce lieu permet aussi aux parents de rompre leur isolement. Pour les enfants, ce lieu favorise la socialisation et aide à la séparation.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants sont accueillis de la naissance à l'anniversaire de leurs 4 ans. Ils sont accompagnés d'un membre de leur famille ou de leurs parents qui resteront présents pendant tout l'accueil. Celui-ci n'est pas sectorisé, toutes les familles sont reçues de manière anonyme quel que soit leur lieu de résidence.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Pour l'année 2020, nous avons une moyenne de 8 accueillis par séance. Cette baisse a été provoquée par la fermeture de presque trois mois demandée lors du premier confinement. Depuis la réouverture en juin, la jauge maximum d'accueillis a été revue à la baisse pour répondre aux protocoles sanitaires.

La communication de La Bulle d'Air nous permet d'être de plus en plus visible et repérée (25% des familles nous ont connues grâce à notre site ou aux réseaux sociaux).

80
personnes
accompagnées



Onap

SERVICE **Multi-accueil**

1 rue Dussoubs 75002 Paris

8 salariés, 1 bénévole, 4 stagiaires

LES MISSIONS

Le multi-accueil CASP est un établissement d'accueil de jeunes enfants combinant crèche et halte-garderie d'une capacité de 18 places dont 9 places de repas. Il accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 18 h des enfants âgés 2 mois 1/2 à 3 ans pour le temps où les parents ne sont pas présents.

Ses missions :

- Accueillir, veiller à la santé, à la sécurité des jeunes enfants.
- Développer des actions qui contribuent à leur éveil, à leur bien-être psychique et à leur développement global (psycho-moteur, affectif et relationnel).
- Favoriser leur épanouissement, leur autonomie et leur socialisation.
- Accompagner les parents dans leur fonction d'éducation et les aider à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le multi-accueil assure pendant la journée l'accueil permanent des enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans, dont les parents :

- suivent les ateliers sociolinguistiques, les cours d'initiation à l'informatique au centre social La Clairière,
- sont accompagnés par les services ou structures du CASP,
- résidant dans le 1^{er}, 2^e, 3^e, 9^e, 10^e arrondissements ou autres de Paris.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

74,81%	71,58%
Taux d'occupation financière = nombre d'heures facturées/ activité maximum.	Taux d'occupation réelle = nombre d'heures de présence/ activité maximum.

SERVICE

Prévention sociale

8 rue des Prêcheurs 75001 Paris
11 salariés, 2 stagiaires

ESI FAMILLES **Thorel**

9 rue Thorel 75012 Paris

7 salariés, 4 bénévoles, 14 Services civiques, 3 stagiaires

770
personnes ciblées

440
accompagnées

144
avec suivi éducatif
renforcé

86
jeunes accompagnés
de façon
pluridisciplinaire

LES MISSIONS

Aller vers les publics les plus fragilisés sur le territoire Paris Centre (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e arr.), notamment les plus jeunes avec une action en trois axes : la médiation sociale, la prévention jeunesse et la coordination du partenariat local.

- « Aller vers », à travers un travail de rue, une connaissance des publics, un suivi ou un accompagnement des personnes jeunes et jeunes adultes.
- Avoir une action de veille sociale, d'orientation des publics les plus âgés en s'appuyant sur les partenaires sociaux du centre.

LE PUBLIC ACCUEILLI

- Axe Médiation Sociale / Coordination du Partenariat Local : tout public à la rue non connu par les associations sur le territoire Paris Centre.
- Axe Prévention Jeunesse : jeunes de 12 à 25 voire 30 ans (pour les anciens suivis) en rupture, en errance, en stagnation sur le territoire.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

La particularité de la Prévention Sociale réside en son équipe pluridisciplinaire composée de trois médiateurs sociaux, quatre éducateurs spécialisés, un psychologue clinicien, une assistante de service social, une coordinatrice du partenariat local et un chef de service. L'équipe est présente sur le terrain depuis le début de la crise sanitaire en 2020.

Le public jeune concerné par ce service se distingue par deux caractéristiques :

- Jeunes dits « de quartier », plutôt sédentaires, les collégiens et lycéens sur le 2^e et 3^e.
- Jeunes et moins jeunes en errance sur les 1^{er} et 4^e arrondissements.

Ils ont en commun la particularité d'être tous dans un processus de ruptures, quelles qu'elles soient. L'équipe met en place divers outils pour les accompagnements et suivis individuels ou en groupe (éducatifs, sociaux, socioculturels).

748
personnes
accompagnées



Rustam

LES MISSIONS

Le principal objectif est de proposer une réponse sociale en journée à des familles sans abri, en déployant des moyens médico-psycho-sociaux adaptés. Cet objectif principal se concentre en un accueil de jour et se décline en une série de prestations et de services dits de base (informations, collations, douches, laverie...), une réponse sociale (mise à l'abri, évaluation, orientation...), une réponse médicale (actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire...) ajustés aux situations familiales ou individuelles rencontrées, avec les outils de la protection de l'enfance.

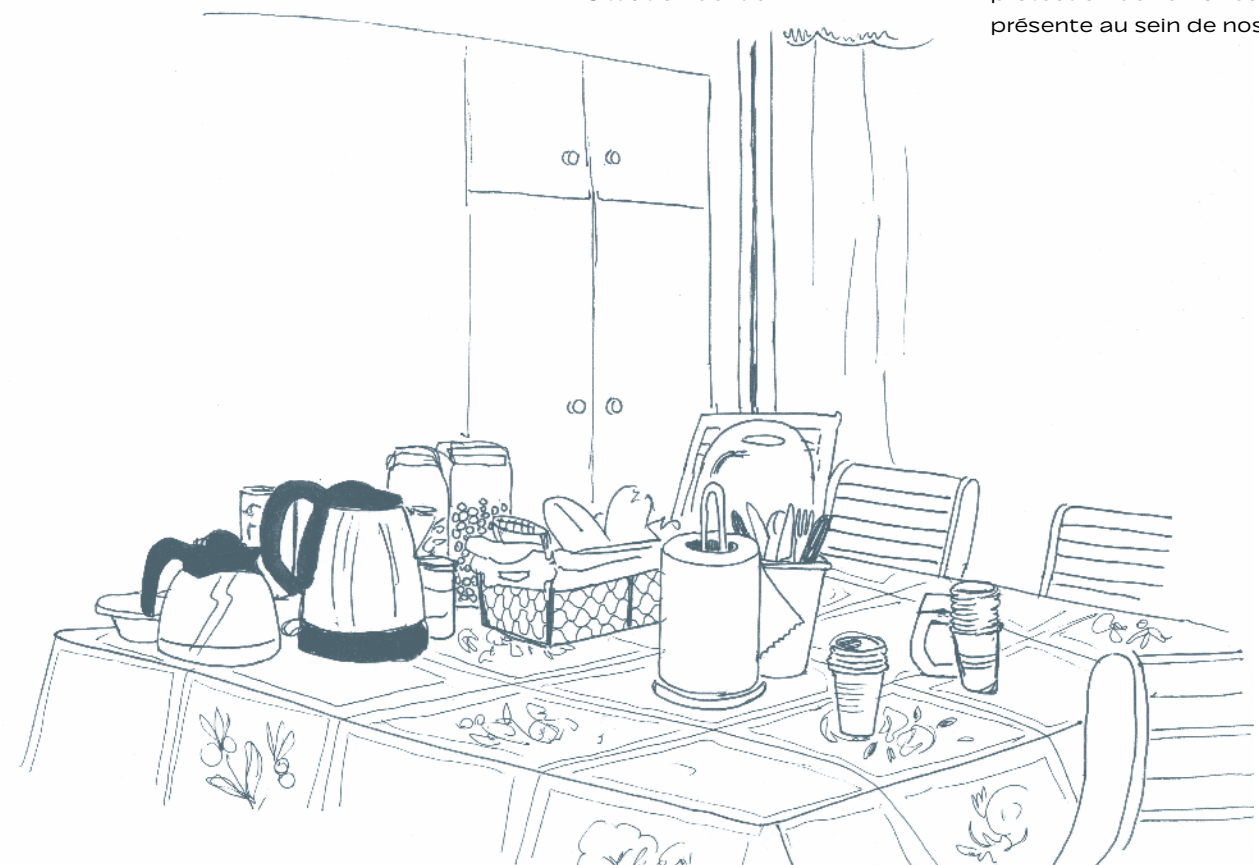
LE PUBLIC ACCUEILLI

Essentiellement des familles. La notion de famille est caractérisée par la présence d'un enfant mineur ou enfant à naître. Familles nucléaires, monoparentales, et élargies.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Accueil des familles en situation de rue.

Étroite collaboration avec la protection de l'enfance (L'OSE) présente au sein de nos locaux.



SERVICE **MNA** (Mineurs non accompagnés)

8 rue des Prêcheurs - 75001 Paris

16 salariés, 1 stagiaire

400

personnes
accompagnées

167

jeunes hébergés

58

jeunes
accompagnés
vers le soin

57

jeunes
accompagnés
vers l'évaluation
minorité

LES MISSIONS

L'objectif de ce projet est de construire une réponse adaptée et coordonnée à la situation extrêmement préoccupante de la présence de mineurs particulièrement vulnérables et en errance. La notion d'apprivoisement des jeunes est indispensable pour ce travail délicat.

Il s'agit de parvenir à « accrocher » ces jeunes pour créer un lien de confiance suffisant et les faire adhérer à une prise en charge socioéducative et si nécessaire aux soins, au titre de la Protection de l'Enfance.

Les professionnels ont une approche inconditionnelle en offrant un cadre souple mais contenant qui vise à structurer les jeunes.

Le dispositif mis en place se décline en trois volets :

- Des maraudes assurées par une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, infirmier, médiateurs sociaux et psychologue).
- Un accueil de jour situé à proximité du lieu de ralliement de ces jeunes.
- Un lieu d'accueil pour une mise à l'abri de nuit. Il permet d'accueillir une dizaine de jeunes encadrés par des éducateurs et par un veilleur.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Depuis le début de l'année 2017, plusieurs dizaines de jeunes marocains et algériens sont présents dans le quartier de la Goutte d'Or du 18^e arrondissement de Paris, et depuis un an environ, dans d'autres arrondissements parisiens. Ces jeunes sans documents d'identité sont ancrés dans une errance physique et psychique depuis plusieurs années en Europe (particulièrement en Espagne) avant même d'arriver à Paris. Ils sont âgés de 10 à 17 ans pour les mineurs et de 18 à 21 ans pour les jeunes majeurs. La majorité consomme de manière très régulière des produits psycho-actifs en quantités importantes (colle, cannabis, benzodiazépines, ecstasy) et beaucoup sont dans un état de dépendance physique et psychique avancée. Ils souffrent en outre de nombreuses pathologies (malnutrition, scarifications, plaies, blessures...) Par ailleurs, les pratiques délinquantes de ces jeunes posent un véritable défi aux acteurs publics et questionnent en profondeur les réponses qu'ils sont habituellement amenés à développer, qu'elles soient de l'ordre de la protection de l'enfance, de la santé ou sur le plan des réponses pénales. Le dispositif classique d'entrée dans la protection en tant que mineur non accompagné étranger (évaluation et mise à l'abri) n'est pas adapté à ce public qui ne souhaite pas en l'état se soumettre à ces procédures et ne tient pas dans les structures de prise en charge de droit commun.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

L'aller-vers des maraudes

L'équipe de jour de terrain est pluridisciplinaire : infirmier, psychologue, éducateurs et médiateurs. Elle a pour mission de nouer un premier contact avec ces jeunes. Le secteur d'intervention se trouve dans un périmètre du quartier de la Goutte d'Or/Barbès/La Chapelle, sur les lieux stratégiques occupés par les jeunes (squares, laveries, placettes, sorties de métro et certaines rues).

Durant l'année 2020, l'équipe a aussi réalisé des maraudes dans d'autres lieux de la Ville de Paris selon les signalements des habitants, partenaires ou élus de ces arrondissements : Quai de la Râpée et Austerlitz, Tunnel Van Gogh et Bercy, Gare de Lyon, passage Hennel, Trocadéro, Porte de Clignancourt.

Durant la période de confinement, l'équipe a poursuivi son travail de maraude et a maintenu une présence soutenue dans la rue auprès des jeunes. Dans un premier temps, la mission était de conduire les jeunes vers des lieux de prise en charge pour se confiner comme le reste de la population, puis les jeunes ont été progressivement accueillis dans l'abri de nuit.

Accueillir, mettre à l'abri et accompagner

Un accueil de nuit pour accueillir 7j/7 (de 20h30 à 8h30) une dizaine de jeunes encadrés par des éducateurs. Une proposition individuelle est faite à chaque jeune considéré comme éligible, qui accroche lors de la rencontre en rue. Après s'être retrouvés à un point de rendez-vous fixé par l'équipe de jour et avoir été accompagnés par celle-ci, les jeunes arrivent à l'abri de nuit et sont pris en charge par l'équipe de nuit. Ce passage de relais est essentiel dans la prise en charge du jeune. L'accueil de nuit se propose d'être une étape dans ce parcours d'errance rythmé par la quête d'endroits où dormir.





BÉNÉVOLAT et vie sociale

Le CASP avait au début de l'année 2020 plus de 200 bénévoles. Dans le contexte sanitaire, beaucoup de structures ont décidé de suspendre les missions pour protéger les accueillis, les salariés et les volontaires eux-mêmes. La plupart de ces bénévoles font encore partie des effectifs mais ne sont pour le moment pas réintégrés dans les structures : seules les personnes vaccinées ont souhaité reprendre leur bénévolat, les autres préférant attendre que la situation s'améliore.

Les missions bénévoles du CASP : nombreuses et variées

Les missions proposées aux bénévoles sont complémentaires aux activités exercées par les salariés. Elles font appel à des savoir-faire spécifiques ou bien à une disponibilité sur le plan humain et relationnel. Ponctuelles ou inscrites dans des projets à long terme, elles permettent aux bénévoles de s'engager dans des actions de solidarité favorisant l'insertion.

Le Numéro vert : une permanence téléphonique organisée du lundi au vendredi pour répondre aux questions juridiques des détenus ou de leurs proches et pour créer du lien avec eux.

Le soutien scolaire : pour aider les jeunes sur les matières qui posent problème et leur redonner confiance en eux.

Les médecins et infirmiers : des consultations régulières mises en place pour écouter, ausculter, soigner les accueillis et les rediriger si besoin vers les dispositifs adaptés.

Les ateliers de français : à destination des adultes notamment, pour leur faire découvrir la langue, leur apprendre à la lire et l'écrire, ou simplement renforcer leurs bases.

La domiciliation : pour aider les personnes à lire et comprendre leurs courriers, et saisir les données pour garder une trace informatique des documents.

Les sorties : pour emmener les accueillis hors de leur centre, leur faire découvrir leur quartier ou leur ville par des balades, visites, événements divers (resto, concert, ciné, etc.)

Les animations : venir en soutien des équipes salariées dans les ateliers mis en place ou proposer des projets selon les désirs des résidents : dessin, peinture, sculpture, couture, etc.

Le sport : pour aider les accueillis à se réapproprier leur corps et à se sentir mieux dans leur tête.

Les ateliers informatiques : pour initier les accueillis à l'informatique ou les accompagner dans les démarches administratives digitales (rédaction CV, lettres, CAF, Pole Emploi, etc.).

L'interprétariat : pour faciliter ponctuellement les échanges entre salariés et hébergés

Le jardinage : créer du lien avec les personnes accueillies en créant et entretenant des espaces verts.

La collecte alimentaire : 2 fois par an, par le biais de la BAPIF, pour récupérer des denrées alimentaires à distribuer ensuite aux accueillis et hébergés des structures de l'association.

La Mission Bénévolat et Vie Sociale du CASP souhaite en priorité :

Redynamiser le réseau bénévole du CASP et recréer la cohésion perdue en 2020 entre salariés et bénévoles

Mettre en place des missions inédites à l'association, en commençant par la création d'une mission « visite à domicile » de personnes sortant de prison dans les départements 93 et 94 en priorité.

Combinaison d'un binôme salarié/bénévole pour faciliter les échanges avec les résidents, les aider à s'approprier leur logement et à découvrir leur quartier pour mieux s'y intégrer.

Développer une équipe de bénévoles dédiés à l’accompagnement physique : pour guider les hébergés dans leurs déplacements pour des rendez-vous médicaux ou administratifs et soulager ainsi les travailleurs sociaux.

Développer le bénévolat auprès des Mineurs Non Accompagnés de la Goutte d’Or

Inclure les bénévoles dans les projets des structures et les événements de l’Association

Créer des rencontres bénévoles : entre bénévoles d’une même structure ou des bénévoles d’une même mission sur des structures différentes.

Proposer des missions transversales aux bénévoles : faire intervenir les bénévoles dans différentes structures de l’Association pour varier leurs missions et pour mieux connaître l’Association dans sa globalité et comprendre ses problématiques.

Créer des formations gratuites et sur mesure à destination des bénévoles :
Sans-abrisme, public justice, droit d’asile, hébergement et logement, accompagnement, etc.

Zoom sur 2 missions historiques du CASP

Les Tables du CASP
Financées par les fonds propres du CASP et par les paroisses qui organisent les repas, les Tables du CASP proposent un repas convivial “fait maison” à destination des personnes isolées et en situation de précarité. Le confinement a conduit à annulé de nombreux repas mais :

- 8 repas assis ont eu lieu à Meudon, Batignolles, Pentemont-Luxembourg, Etoile, Poissy, Levallois, Le Marais, l’Oratoire, avec 439 repas servis pour une capacité de 611 places.
- 3 distributions de paniers repas & produits d’hygiène ont été organisées à Meudon, Foyer de l’Ame, Pentemont-Luxembourg, avec 130 paniers distribués.

- En remplacement d’un repas assis, la paroisse de Bourg La Reine a offert à Jardin du Monde le montant d’une brocante organisée à la fin d’un Culte.

Pendant toute cette période de pandémie, les équipes de bénévoles des paroisses accueillant les repas des Tables du CASP ont ressenti beaucoup de frustration. Des liens téléphoniques ont été maintenus avec des personnes accueillies, qui ont très souvent exprimé le regret de ces repas conviviaux. Tout le monde espère que les traditionnels "repas assis " pourront reprendre au plus vite !

Un grand merci à Anne Fournié qui a assuré pendant de nombreuses années la mise sous plis et l’envoi des invitations.

Les Colis de Noël
Depuis des années, une équipe de bénévoles du CASP prend en charge toute « l’opération colis de Noël ». Des jouets sont collectés dans les paroisses et emballés ensuite pour être acheminés vers les structures du CASP où sont hébergés des enfants.



Françoise

1. Principales tendances

Le périmètre du CASP s’est à nouveau étendu en 2020.

ARAPEJ 91

30 places hivernales dans le diffus du 01-11-19 au 31-03-20, puis prolongation au 31-12-2020

HOTEL le Paris 20

Ouverture de 86 places d’HUDA en février 2020
chu hivernal « Pantin + Aulnay-sous bois + Villemomble »

CHU de 119 places :

- Pérennisation de 46 places à Pantin
- Pérennisation de 18 places à Aulnay
- Ouverture de 55 places à Villemomble

CHU Porte d’Orléans

Ouverture de 182 places de CHU depuis le 16/07/2020

hôtel Alsace covid-19

Ouverture de 89 places

Gymnase Gagny

Ouverture d’un gymnase de 98 places du 29/07/2020 au 02/09/2020

CHU Hôtel Batignolles

Ouverture de 300 places en Octobre 2020

CHU Paris 17^e

Transfert du CHU Bessin et augmentation de capacité sur 3 hôtels situés dans le 17^e
Passage de 116 places à 250 places.

Les comptes annuels de l’exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l’exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre.
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés selon les nouvelles normes comptable applicable conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l’Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général, en tenant compte des spécificités du règlement ANC 2018-06 relatif

aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et celles du règlement 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales, gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

2. Compte de résultat

Le total des produits s’est accru dans des proportions comparables à l’évolution des activités, de même que celui des charges. Leur répartition respective est similaire à celle constatée en 2019.

Le total des produits 2020 est de 54 149 408 €, contre 44 703 807 € en 2019, selon la décomposition précisée dans le tableau ci-dessous.

	Montants (€)		Écart 2020 vs 2019
	2020	2019	
Produits d’exploitation	54 061 497	44 586 041	4,39 %
Produits financiers	87 912	117 265	-25 %
Produits exceptionnels		500	n.s.
Totaux	54 149 408	44 703 307	21,1 %

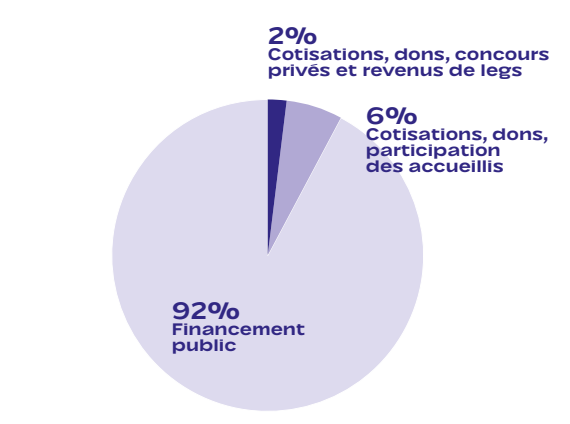
Les subventions publiques et privées ont augmenté de 25% par rapport à 2019, essentiellement en raison des ouvertures mentionnées ci-dessus et des financements publics liés au COVID-19.

La participation des accueillis (3 302 361 €) s’est accrue de 5.6%, reflet de l’augmentation de leur nombre et non de leurs contributions individuelles.

Les produits financiers continuent à décroître, du fait la baisse des taux d’intérêt. La répartition des principales recettes 2020 par origine est précisée ci-après. Cette répartition est proche de celle de 2019.

Il convient de souligner l’importance des produits issus de nos donateurs et adhérents. Contrairement à beaucoup d’associations, le CASP a connu en 2020 une nette progression des dons (+9%), et des contribution financières privées (+304%) notamment pour financer des coûts liés à la pandémie de COVID-19.

Signalons aussi dans ce registre les nombreux dons en nature évalué à un total de 781 k€ destinés principalement, face à la pandémie, aux personnes accompagnées (gels, masques, outils informatiques).



Le total des charges 2020 est de 52 941 182€, contre 44.720.643 € en 2019, selon la décomposition ci-dessous.

	Montants (€)		Écart 2020 vs 2019
	2020	2019	
Charges d'exploitation	52 875 055	44 622 706	18,5 %
Charges financières	49 432	48 177	2,6 %
Charges exceptionnelles	1 036	36 204	n.s.
Autres charges	15 658	13 555	n.s.
Totaux	52 941 182	44 720 643	18,4 %

La progression des charges (18.4%) continue à rester inférieure à celle des produits (21.1%). Il faut y voir l'efficacité accrue de l'organisation mise en place, dotée d'un contrôle de gestion performant. Globalement, l'évolution des charges est symétrique à notre activité, et n'appelle pas de commentaire particulier.

Au total, l'exercice 2020 se caractérise par un total de produits de 54 149 408 €, qui, rapproché du total de charges de 52 941 182 €, débouche sur un résultat comptable excédentaire de

1 208 227 €, en importante amélioration par rapport à ceux des exercices précédents : -311.196 € en 2016, -214 853 € en 2017, -33 562 € en 2018 et -16 833 € en 2019.

3. Bilan

Le total du bilan s'élève à 24 753 064 € contre 15 890 029 € en 2019. Cette évolution est le reflet, à l'actif, de la hausse des disponibilités liés à des règlements et avances exceptionnels importants intervenus en décembre 2019, compensé au passif des dettes et des produits constatés d'avances.

À l'exception des postes soulignés ci-dessus, le bilan ne connaît pas de variation significative. Son évolution est symétrique de celle l'activité du CASP, et n'appelle pas de commentaire particulier.

L'analyse des principaux indicateurs du bilan montre une situation financière saine. Les fonds propres sont cohérents avec les produits. La présence dans nos comptes du très important legs consenti en constitue la première raison.

4. Contributions en nature

223 bénévoles (213 en 2019) ont consenti chacun 49 heures en moyenne à différents établissements du CASP. La valorisation de ces contributions selon les règles comptables au taux horaire du SMIC 2020 (10,15€) fait apparaître un montant de 111.608 €.

La contribution des bénévoles est en réalité hautement plus significative que celle montrée par ces chiffres, aussi bien par le travail fourni que, et surtout, par l'attention encore accrue que les établissements du CASP peuvent apporter à ceux qu'ils accompagnent.

Pour la première fois cette année le CASP a décidé de valoriser le bénévolat de gouvernance (participation aux Conseil d'administration et bureau) et les dons en nature (782 k€).

Principales tendances

En 2019, l'association s'est dotée d'une politique RH ambitieuse au service du Projet Associatif et du Plan Stratégique du CASP et au bénéfice de ses 560 salariés. Cette politique se déclinait en quatre axes : soutenir la mise en œuvre du changement de notre organisation, harmoniser la gestion des emplois et consolider le développement des compétences, reconnaître les collaborateurs et promouvoir la Qualité de Vie au Travail. Malheureusement, la pandémie de la Covid 19 a perturbé sa mise en œuvre. Il a fallu inventer de nouvelles règles de travail pour permettre la continuité de l'activité en préservant la santé des salariés, participer activement à la cellule de veille Covid pour faire évoluer les règles et les communiquer. Malgré les difficultés inhérentes à cette situation, la préparation de la mise en œuvre d'un nouveau système d'information des ressources humaines (SIRH) a été menée, permettant la migration au 1er janvier 2021 des premiers modules : gestion des temps et système de paie, projet qui a fédéré et mobilisé les équipes paie et administration du personnel.

Suivront en 2021 les modules formation, évaluation, recrutement et intégration qui seront soutenus principalement par l'équipe développement Ressources humaines. Ce dernier service a mis en place des actions visant à maintenir le lien avec des salariés qui n'étaient plus tous en proximité : les cafés RH visant à partager des informations RH utiles aux salariés et encadrants, un numéro vert de soutien psychologique notamment. Il a redéfini le contenu des sessions d'intégration afin de participer plus efficacement à la construction d'une culture commune. Malgré les difficultés liées à l'annulation de nombres de formation ou la transformation de sessions de formation en présentiel en un format à distance, il a réussi à mettre en œuvre 89% des formations prévues. Une centaine d'entretiens de carrière ont pu être organisés, d'abord en présentiel puis à l'aide des moyens de visioconférence.

Une plateforme pédagogique EDFLEX adaptée aux besoins du CASP a été déployée au mois de juin avec un certain succès (plus de 180 personnes se sont inscrites) Enfin, afin de soutenir les salariés pendant cette période difficile et au-delà, des séances de sophrologie ont été organisées en partenariat avec notre mutuelle santé.

Au niveau des relations sociales, l'activité s'est maintenue en mode dégradé du fait de la pandémie mais a permis d'aboutir à la signature du règlement intérieur du comité social et économique, à la mise en œuvre de l'information consultation sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et à un certain nombre de décisions unilatérales de l'employeur relatives notamment à la reprise d'ancienneté à 100% qui visait notamment à attirer au CASP des candidats de qualité sur un marché du travail en tension dans notre secteur d'activité, relatives également au versement de primes PEPA ou Covid mises en œuvre par le gouvernement mais qu'il a fallu déployer avec certaines difficultés, liées à l'imprécision des textes, au CASP.

Afin que salariés et encadrants s'approprient le contenu et la philosophie du DUERP, des séances d'information/ Sensibilisation animées par les services relations sociales, développement RH et le service maintenance/ sécurité ont commencé à être déployées au niveau des différents pôles. Ces séances se poursuivront sur 2021. Elles seront suivies de plans d'action visant à limiter les risques, à améliorer les conditions de travail et à faire vivre ce document.

Plusieurs commissions ont été mises en place : commissions santé sécurité conditions de travail, commission égalité professionnelle, commission formation et commission logement. Cette dernière, très attendue par les salariés, animée et présidée par le responsable paie/ administration du personnel a travaillé à la mise en place d'une plateforme qui va

permettre aux salariées en recherche de logement d’agir directement dans leur recherche de logement.

La commission formation a contribué activement à l’avancement de la construction du plan de développement des compétences. 1 première commission formations a déjà pu être organisée fin 2020 ; Deux le seront sur le 1^{er} trimestre 2021 (consolidation du plan 2021, réflexion sur la communication interne, remontées des besoins terrain...). La 4e est prévue en juillet 2021 en présence de l’OPCO Santé pour dresser le bilan du Plan 2020 et faire un point d’étape du plan 2021.

La commission santé sécurité conditions de travail constitue un dispositif important en soutien à la politique du CASP en ces domaines.

La commission égalité professionnelle est en cours de création. Elle visera à mettre en place des actions visant à améliorer une situation (index à 82) qui fait déjà du CASP un employeur soucieux de de cette égalité.

En 2021, la priorité sera mise sur la fin du déploiement du SIRH, l’organisation du travail dans la période d’après Covid, l’employabilité de nos salariées susceptibles d’être exposés à l’usure professionnelle ou confrontés, du fait de leur poste ou de leur absence de formation, à une stagnation de leur carrière.

CHIFFRES CLÉS

Le CASP emploie,
au 31 décembre 2020 :

560
salariés

359 femmes
201 hommes

Notre pyramide
des âges reflète notre
engagement en faveur
des jeunes et des
seniors.

86

salariés ont moins
de 30 ans.

877
logements

au 31/12/20

La majorité des cadres
sont des femmes

75
cadres
féminines

197

salariés
s’investissent au
quotidien dans la filière
éducative et sociale.

Partenaires

Avec nos partenaires, à l’écoute de nos publics, nous construisons un monde plus juste !

Nous avons à cœur de faire toujours plus et toujours mieux pour les personnes accueillies. En complément des dotations publiques, le CASP sollicite des partenaires privés. Notre association déploie avec des entreprises, des fondations et d’autres acteurs associatifs une communauté de valeurs qui se traduisent par des actions concrètes. Ces collaborations permettent la mise en œuvre de projets à forte valeur ajoutée dans les réponses apportées aux besoins de nos publics. Ensemble, nous œuvrons à une société plus solidaire, plus égalitaire, plus accueillante, plus respectueuse de l’environnement.

En 2020, la direction du CASP a souhaité développer sa politique de recherche de financement et structurer la recherche de nouvelles ressources par les fonds privés. La crise sanitaire et la volonté de certaines entreprises à participer à des actions nouvelles de solidarité ont permis de conforter le CASP dans cet axe de développement.

Le travail de co-construction et le partage d’expertise avec nos partenaires a permis de :

- se surpasser : de déployer des actions dotées d’un haut niveau de qualité dans l’accompagnement des publics accueillis ;
- résilier : de répondre avec réactivité aux besoins sociaux émergents ;
- innover : d’expérimenter des nouveaux dispositifs et d’inciter nos financeurs publics à nous soutenir.

La résilience en actes : Plan de lutte contre le COVID au CASP

En 2020, le CASP a été frappé de plein fouet par la crise sanitaire. Celle-ci a durement impacté les différents publics que nous accompagnons. Grâce aux soutiens de nos partenaires, l’association a pu déployer un plan d’aide sur l’ensemble de ses structures : aide alimentaire d’urgence, achat de matériel numérique pour les enfants scolarisés, distribution de masques et gel hydro alcoolique. Les salariés ont démontré, en ces temps de crise, leur capacité d’adaptation et de mutabilité.



Des projets à forte valeur ajoutée : l’appui financier de nos partenaires facilite le déploiement de missions peu ou pas suffisamment soutenues par les partenaires publics. Ces dispositifs répondent à des besoins spécifiques non prioritaires et pourtant essentiels à l’estime de soi et la construction d’une vie digne.

Un projet de qualité : PasSport santé et bien être au CHS Servan

Ce projet participatif et partenarial, mené avec et par les résidentes du CHS Servan, met en œuvre un cycle d’activités sportives et de socio-esthétisme pour les femmes ayant connu un parcours de rue. Nous sommes convaincus que le sport et la pratique d’activités douces et adaptées aux personnes vieillissantes sont un véritable levier de remobilisation, d’amélioration de l’estime de soi et d’insertion sur le territoire.

Avec nos partenaires, nous avons pu innover et lancer de nouveaux dispositifs et de nouveaux chantiers :

L’expérimentation d’un dispositif innovant : Déploiement d’un dispositif LAEP mobile La Bulle d’air

Au sein de nos structures d’hébergement d’urgence et d’insertion, le CASP a déployé des permanences mobiles d’accueil parents-enfants afin de mieux accueillir les enfants en bas âge et de proposer un accompagnement à la parentalité.

Un projet participatif : Chantier identité visuelle
Le CASP a lancé un projet d’identité visuelle participatif au sein de l’association et 11 photographes en herbe, accueillis, bénévoles ou salariés se sont portés volontaires pour faire un reportage photos et présenter leur vision du CASP.

Un projet qui permet de représenter l'association dans sa diversité.

Le prix Broquette de l'Académie française a permis de mettre à disposition des appareils jetables et polaroïds dans nos différents services et structures.



De nombreux partenaires associatifs reconnaissent le CASP comme acteur de terrain incontournable et ont proposés des dons de produits à destination des publics accompagnés :

Pour lutter contre la précarité menstruelle :



Don de produits d'hygiène intime à destination des centres d'hébergement d'urgence.

Pour que les femmes, même en situation de précarité, se sentent belles :



Don de lingerie féminine et de tenues d'intérieur à destination des femmes hébergées dans nos structures et accueillies au sein des accueils de jour.

Pour lutter contre la fracture numérique et rendre possible l'école à distance pour tous les enfants :



Dons d'ordinateurs et de tablettes, smartphones avec cartes sim et recharges à destination des enfants durant le premier confinement de l'année 2020.

Pour subvenir au besoin alimentaire des bébés des familles en situation de précarité :



Don de petits pots à destination des bébés hébergés dans nos centres d'hébergement.

Pour nous aider à lutter contre la COVID et respecter les mesures de distanciation sociale :



Don de masques et de gel hydroalcoolique.

Verbatim :

“ *Humanity Diaspo est une ONG de développement Tech4Good et féministe. L'ONG a pérennisé les actions entreprises lors du premier confinement et accru le soutien au public bénéficiaire essentiellement composé de femmes isolées, de mères isolées, de leurs nourrissons et enfants en bas âge. Notre soutien a pu se faire à travers la remise de produits d'hygiène, de produits menstruels, de produits contre l'épidémie de la Covid-19 et de produits infantiles à 110 structures d'urgence (CHRS, CHU, CPH, CADA, HUAS, CPMI et associations) en région Île-de-France. Nous avons soutenu le CASP au mois d'avril à travers la remise à 4 structures sur le volet malnutrition infantile.* ”

Léa Izoret, Responsable des Programmes.

“ *Afin de venir en aide aux établissements accueillant des personnes âgées ou en précarité, la Fondation Petits Frères des Pauvres a lancé, en avril 2020, le Fonds d'Urgence Covid-19. Sur les 198 demandes, analysées par une équipe dédiée de 11 bénévoles puis validées par le Bureau de la Fondation, ce sont 55 structures qui ont été soutenues par ce Fonds et plus de 25 000 personnes aidées. Les soutiens financiers pouvaient atteindre 25 000 €. Nous sommes heureux d'avoir pu venir en aide au CASP et en particulier aux 4 centres d'hébergement pour personnes vieillissantes, et de savoir que cela a permis la mise en place d'actions concrètes : aides alimentaires d'urgence, mesures d'hygiène et de protection, achats de téléviseurs, etc.* ”

Ludvine Grimmer, Responsable Projets à la Fondation Petits Frères des Pauvres.

Partenaires dons

Règles élémentaires, Métropole du Grand Paris, Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France, Dons solidaires, Agence du don en nature, Humanity Diaspo, Fondation Sanofi espoir, Hermès Parfums, MBO and CO, ERES, Emmaus connect, Août secours alimentaire, Co-recyclage. pro, Fédération de l'entraide protestante, OlaTaNeá, Tricotez cœur, Diafrat, Association ré-enchantement, Monoprix, Mattel, Amazon.

Partenaires financiers

Fondation Sanofi Espoir, Fondation de France, Fondation petits frères des Pauvres, Fondation Suez, Fondation Vinci pour la cité, Barreau Paris Solidarité, Fondation JM Bruneau, Académie Française, Indigo, Fondation Clarence Westbury, Béaba.

Partenaires institutionnels

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) Ministère de la Justice
Service de l'asile du ministère de l'Intérieur
Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)
Union Européenne (Fonds Asile, migrations et intégration et Fond social Européen)
Conseil régional Ile-de-France
Mairie de Paris
Mairies des 1^e, 2^e, 4^e, 9^e, 11^e, 12^e, 13^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements
Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES)
Mairies d'Ivry-sur Seine et de Pantin
Préfecture de Paris / Ile-de-France
Agence Régionale de Santé (ARS)
Caisse d'allocations familiales (CAF)
Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)
Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS)

Direction interrégionale des services pénitentiaires d'Ile-de-France (DISP) et Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) 75, 91, 92, 93, 94
Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) 91, 93
Assistance Publique Hôpitaux de Paris (AP-HP)
CPAM de Paris
DDEES, DIRECCTE
Pôle Emploi, EPEC-PLIE
Fonds des Nations unies pour les personnes victimes de torture
Fonds Asile Migration et Intégration (FAMI)
Samu social de Paris.

Bailleurs sociaux

CDC Habitat, 1001-vies Habitat, 3F, Batigère, Créteil Habitat, Élogie-SIEMP, EmmaüsHabitat, Groupe Valophis, Hauts-de-Bièvre Habitat, Hauts-de-Seine Habitat, ICF Habitat, In'li,

IRP, Les Résidences Yvelines-Essonne, RATP Habitat, Paris Habitat, RIVP (Ville de Paris), Sequens, Toit-et-Joie.

Partenaires opérationnels et associatifs

La Fabrique de la solidarité, SINGA, LTF – Donner du sens à l'accueil, Initiatives et changement international, Unir – Université et réfugiés, Pédiatres du mondes, Gynécologie Sans Frontières, Play international, Association Benenova, Benevolt, Centre israélite de Montmartre, Foyer de Grenelle, France Bénévolat, La Main de L'autre, Paris-je m'engage, Paris Tout P'tits, Réseau EIF FEL, Les Restaurants du Cœur, Secours populaire français, Tous bénévole, Petits bagage d'amour.

Fédérations, associations

FAS nationale et Ile-de-France, URIOPSS, UNAFO, AFFIL, FEHAP, Farapej, FPF, FEP, Fédération Santé-Habitat, Samu social de Paris, Paris-Tout-Petits, Cultures du Cœur, SOLIPAM, Cimade, Armée du Salut, Accès au Droit Solidarité Paris, OSE (Œuvre du Secours aux Enfants), Fondation de l'Œuvre de la Croix Saint-Simon, Fédération Citoyens et Justice.
Unis-Cité, Agence du don en nature, Dons solidaires, L'Œuvre La Bouchée de pain, Tous bénévoles, France-Bénévolat, Benenova Pro.

Fondations

Fondation du Protestantisme, Fondation de l'Entraide Protestante, Scaler Foundation, Fondation de France, Fondation Sanofi Espoir, Barreau de Paris Solidarité.

Entreprises

L'Oréal, Carrefour, Galeries Lafayette, La Poste, Phénix, Century-21, RATP, SNCF et sa Mission Solidarité, Crédit Coopératif, Cœur d'entreprise, Eres, Telephonica.

Médias

Radio Fréquence protestante, *Réforme*, *La Voix Protestante*.

Réseau de développement du bénévolat



LISTE des sigles

- AAH** : Allocation adulte handicapé

ACT : Appartement de coordination thérapeutique

AME : Aide médicale d'État

ASLL : Accompagnement social lié au logement

AT-SA : Accueil temporaire – service de l'asile (ministère de l'Intérieur)

BAPIF : Banque alimentaire de Paris et d'Île-de-France

CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAFDA : Coordination de l'accueil des familles en demande d'asile

CESF : Conseiller en économie sociale familiale

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHS : Centre d'hébergement de stabilisation

CHU : Centre d'hébergement d'urgence

CMP : Centre médico-psychologique

CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique

CMU : Couverture maladie universelle

CMU-C : Couverture maladie universelle complémentaire

CNDA : Cour nationale du droit d'asile

CNI : Carte nationale d'identité

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CPH : Centre provisoire d'hébergement

CPIP : Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation

DALO : Droit au logement opposable

DASES : Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Ville de Paris)
- DNA** : Dispositif national d'accueil

DRIHL : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement – Service déconcentré de l'État à Paris

ESI : Espace solidarité insertion – accueil de jour

FIA : Fonds d'intervention annuel – fonds propres du CASP

FSL : Fonds solidarité logement

HUDA : Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

LAEP : Lieu d'accueil enfants-parents

OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration

OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides

OSE : Œuvre de secours aux enfants

PAD : Point d'accès au droit

PE : Placement extérieur

PMI : Protection maternelle et infantile

PSPMJ : Personnes placées sous main de justice

PSEM : Placement sous surveillance électronique mobile

RAM-RAP : Relais assistantes maternelles-Relais auxiliaires parentales

RHL : Référent hébergement logement

RSA : Revenu de solidarité active

SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation

SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation

TISF : Technicien de l'intervention sociale et familiale





Remerciements

à tous les hébergés, bénévoles et salariés
de l'association qui ont permis à ce rapport
d'activité de voir le jour

au service communication pour son
investissement : Sandrine Poutonnet,
Jean-Pierre Austruy, Merve Kayadibi,
Lila Castillo

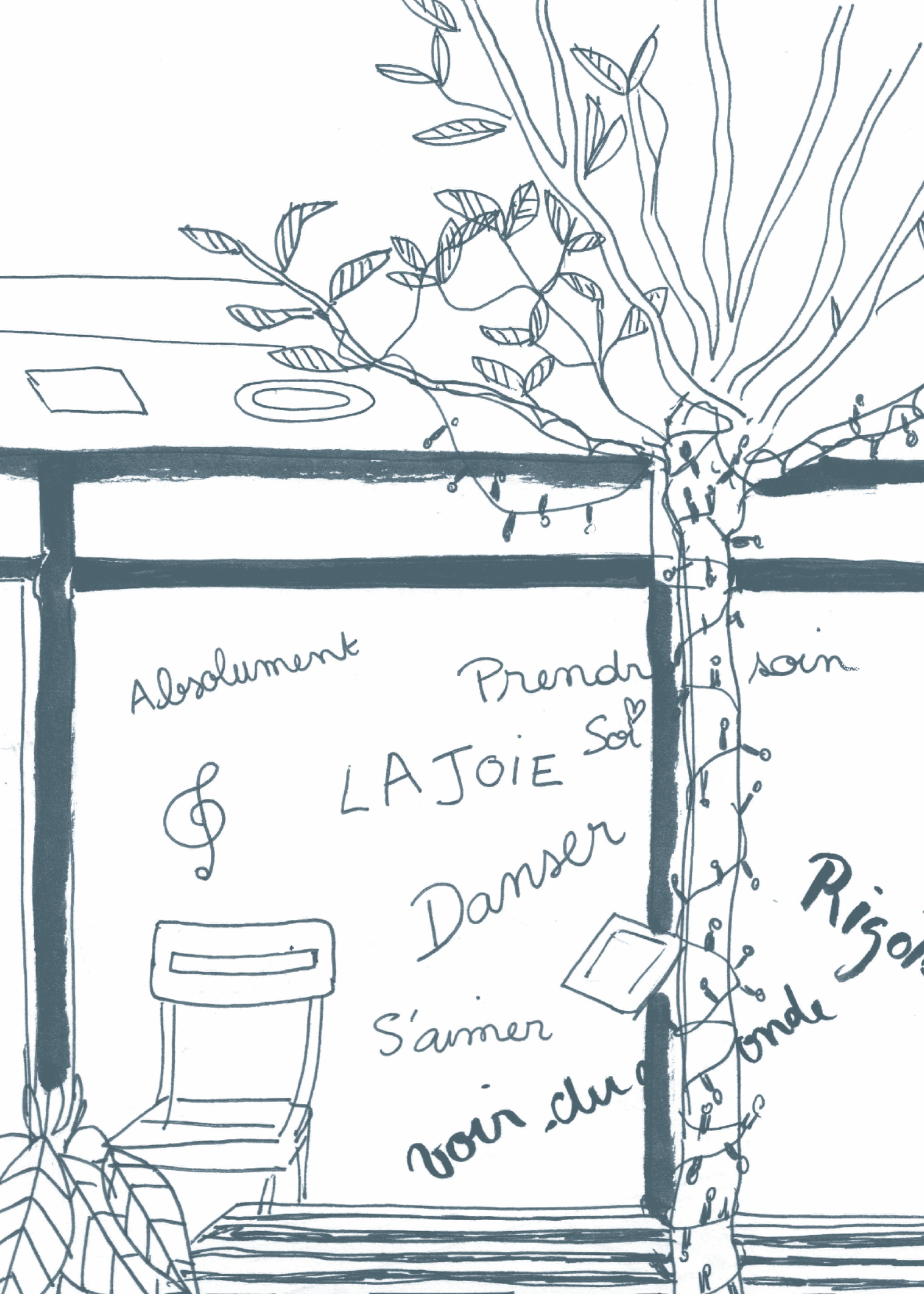
à Olivier Pasquiers pour son reportage
photographique

à Fabrication Maison pour la mise en place
du chantier participatif et la création
graphique de l'identité visuelle
"l'éclipse et le papillon"

à la jeune Elisée Tondon pour son carnet
de voyages

à Emilie Rigaud, dessinatrice du caractère
de la typographie Naoko

à David Maugein et son équipe pour
l'impression du rapport d'activité.



Absolument

Prendre soin



LA JOIE ^{Sol}

Danser

Rigoler

S'aimer

voir du monde